La LIBERTÉ

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

Vol. 95 n°10 • du 4 au 10 juin 2008 • SAINT-BONIFACE

1,10 $ + taxes

Dans L'ACTUALITÉ

Rapport critique

LE RAPPORT DE GRAHAM FRASER critique sévèrement le gouvernement Harper.

■ Page 5.

Travailler pour la francophonie

LES EMPLOYÉS DE NOS ORGANISMES sont maintenant des professionnels de la francophonie. Comment leur engagement communautaire a-t-il changé au cours des ans?

■ Pages 6 et 7.

Une réforme qui fait jaser

LOI 37 : DES CONSULTATIONS publiques ont permis d'entendre les réactions sur le projet de réforme électorale du gouvernement Doer.

■ Page 8.

Encore une chaise?

UNE AUTRE CHAISE DE JOS BLEAU? L'Association des Canadiens de souche affirme détenir une chaise ayant appartenu à l'ancien maire de Saint-Boniface.

■ Page 31.

Le SOMMAIRE

Comment nous joindre?

Téléphone : 237-4823
Télécopieur : 231-1998
Sans frais : 1-800-523-3355
la-liberte@la-liberte.mb.ca

Recevoir de la grande visite



photo : Nathalie Forgues



photo : Nathalie Forgues



photo : Julien Abord-Babin

Accueillie par des Schtroumpfs, déguisée en Indiana Jones, invitée à participer à une série de défis, puis dûment diplômée par l'école de Saint-Georges, Marie-Élaine Thibert se souviendra longtemps de son séjour au Manitoba, dans le cadre de l'émission *La petite séduction* animée par Dany Turcotte. Et la Francoforce qui a eu lieu à Saint-Boniface a permis de réunir de la visite d'une autre époque, alors que le maire Jos Bleau accueillait le fondateur de la ville de Québec, Samuel de Champlain! ■ **La petite séduction : page 9.** ■ **La Francoforce : texte en page 9 et photo-reportage en pages 16 et 17.**

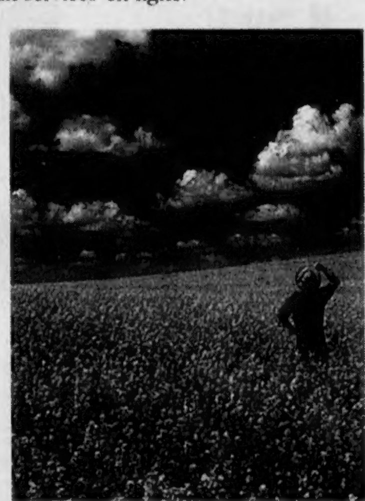
Coup d'œil national





Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.





Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef : **Sylviane LANTHIER** ■ Directrice adjointe : **Sophie GAULIN** ■ Journalistes : **Julien ABORD-BABIN, Patricia BITU TSHIKUDI** et **Sophie DESRUISSEAUX** ■ Stagiaire : **Camille SÉGUY** ■ Chef de la production et infographiste : **Véronique TOGNERI** ■ Adjointe administrative : **Roxanne BOUCHARD** ■ Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)** ■ Bicolo : **Roxanne BOUCHARD** et **Véronique TOGNERI** ■ Projets spéciaux : **Daniel BAHUAUD.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** ■ Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** ■ Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable ■ Téléphone : **(204) 237-4823** ■ Sans frais : **1 800 523-3355** ■ Télécopieur : **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 17 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. ■ Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet : **http://journaux.apf.ca/laliberte/** ■ Courrier électronique : Administration : **la-liberte@la-liberte.mb.ca** ■ Rédaction : **redaction@la-liberte.mb.ca** ■ Département graphique : **production@la-liberte.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba** : 33,60 $ (TPS et taxe provinciale incluses) ■ **Ailleurs au Canada** : 36,75 $ (TPS incluse) ■ **États-Unis** : 95 $ ■ **Outre-mer** : 130 $ ■ Les abonné(e)s manitobain(e)s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois ■ Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

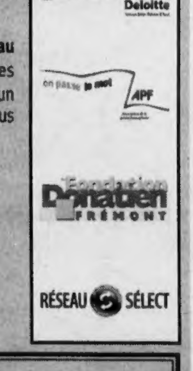
Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA À :
C.P. 190, SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H 3B4

COURRIEL : la-liberte@la-liberte.mb.ca

ISSN 0845-0455



« Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise du Programme d'aide aux publications pour nos dépenses d'envoi postal »

Canada

COMMUNAUTAIRE

Des réponses et des contacts

La première conférence des femmes francophones de Winnipeg s'est tenue les vendredi 30 et samedi 31 mai, en français, à l'initiative de Zita Somakoko. Un événement qui a réjoui les participantes et qui ne restera pas sans suite.

Camille SÉGUY

« Cette conférence, c'est l'occasion pour moi de poser des questions et d'obtenir des réponses, donc c'est une très bonne chose! », déclare Manzila Fidéline. Réfugiée congolaise au Bénin, elle a quitté l'Afrique pour Winnipeg en septembre 2007.

La vingtaine de femmes présentes dans la matinée de samedi, toutes des immigrantes et en grande majorité d'origine africaine, ont en effet eu l'opportunité de poser leurs questions à de nombreux intervenants, notamment un représentant du département Immigration et citoyenneté au gouvernement du Canada, Brian Huzel, ou encore une conseillère financière, Lor Cleveland.

« Je ne veux pas vous faire des discours sur des choses qui ne vous intéresseront peut-être pas, a annoncé Brian Huzel. Je veux répondre à vos propres questions, sur des sujets qui vous concernent vraiment. »

Son introduction résume bien les objectifs de l'initiatrice du projet, Zita Somakoko : « Notre but, c'est d'atteindre ces personnes, qu'elles sachent qu'il y a des ressources en place pour les servir. On veut qu'elles nous disent leurs problèmes pour qu'on leur montre où aller chercher la solution, qu'on essaie d'y répondre ensemble. »

Parmi les questions soulevées, les problèmes de langue et de finances étaient récurrents : à qui s'adresser lorsqu'on arrive et qu'on ne parle que le swahili, ou encore quelles aides peut-on obtenir pour suivre une formation professionnalisante quand on n'a pas l'argent pour la payer. La question du regroupement familial a aussi été posée.

Des ressources à connaître

Plusieurs organismes pouvant être utiles à des nouveaux arrivants étaient aussi présents pour se faire connaître et expliquer leurs fonctions à l'auditoire. Parmi eux, Pluri-elles Manitoba, CanTalk Canada, L'Entre-Temps des Franco-Manitobaines, le Centre International, Helping Hands...



photo : Camille Séguy

La conférence des femmes francophones de Winnipeg a été l'occasion pour les nouvelles arrivantes d'obtenir des réponses à leurs questions et de rencontrer des organismes qui peuvent les aider.

« Le but est d'amener une communication entre les différents organismes et les nouveaux arrivants. De les avoir tous au même endroit, c'est précieux! On se rend mieux compte de leur rôle essentiel pour les immigrantes, dès leur arrivée », analyse une membre du comité d'organisation de la conférence des femmes francophones de Winnipeg, Sonia Blanchette.

L'entreprise s'est révélée utile : « Je n'avais jamais entendu parler de ces organismes avant, je les découvre aujourd'hui, confie Stéphanie Mulimbwa, arrivée du Congo à Winnipeg en février 2005. Je suis vraiment satisfaite de ce que j'ai entendu ici, j'ai reçu beaucoup d'informations, notamment qu'il est possible de travailler chez CanTalk quand on ne parle pas l'anglais! »

Sonia Blanchette est aussi satisfaite du résultat : « On a donné un bon échantillon pour une première fois, commente-t-elle. Cela confirme ce que je constatais depuis longtemps : il est nécessaire de s'allier avec les associations existantes pour faire un travail efficace. »

Un réseau à faire grossir

L'autre objectif de la rencontre était de « faire une connexion entre tous les immigrants éparpillés partout dans Winnipeg, créer des groupes dans chaque zone géographique pour que les nouveaux arrivants se connaissent et s'entraident », a précisé Zita Somakoko.

Avec l'arrivée de dizaines d'autres participantes dans l'après-midi, sept groupes géographiques ont pu être créés. « Il y aura un suivi, affirme Zita Somakoko. J'ai promis de rendre visite à tous les groupes pour qu'ils me parlent de leurs propres problèmes cruciaux et j'essayerai de m'en occuper. »

La conférence n'a pas attiré autant de monde que ce qu'espérait Zita Somakoko, mais le comité d'organisation reste confiant et satisfait : « L'avantage avec la communauté africaine, c'est que le bouche-à-oreille va très vite! », note Sonia Blanchette.

L'initiative a donc été une réussite, aux dires des participantes. Elles étaient nombreuses, nouvelles arrivantes et intervenantes, à demander à ce que de telles conférences aient lieu de façon régulière.

Seule ombre au tableau, les Franco-Manitobaines, pourtant invitées, n'ont pas répondu à l'appel. « Il faudra du temps pour sensibiliser les gens d'ici à l'immigration, pour rejoindre les parents francophones, déplore Sonia Blanchette. On sent une certaine résistance chez eux car tout ça vient bouger les dynamiques en place. »

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Téléphoner ou conduire : il faut choisir

Sophie DESRUISSEAUX

Une belle journée ensoleillée, un trajet en voiture entre Winnipeg et Saint-Pierre-Jolys et un dring dring : le conducteur cherche son téléphone, quitte la route des yeux quelques secondes, saisit son cellulaire et répond. Un simple geste qui se produit régulièrement sans problème et qui, pourtant, reste dangereux.

Le 1er avril dernier, la Province de Québec a interdit l'utilisation du cellulaire au volant. Le gouvernement manitobain en fera-t-il autant?

Selon le ministre du Transport du Manitoba, Ron Lemieux, il s'agit d'une possibilité. « Nous ne voulons pas passer une loi seulement parce que les autres provinces l'ont fait. Nous voulons une loi qui améliorera la sécurité des Manitobains. Pour cela, nous regardons ce qui a été fait ailleurs. Nous sommes en contact avec la Province de Terre-Neuve qui ne permet plus l'utilisation du téléphone portable au volant. Nous voulons savoir si le nombre d'accidents automobiles à Terre-Neuve a diminué depuis l'adoption de cette loi. Nous faisons donc nos devoirs », explique le ministre.

Reste que certaines personnes attendent avec impatience l'interdiction du cellulaire au volant. C'est le cas, entre autres, de l'instructeur Patrick Tshiovo qui donne de cours de conduite à de jeunes automobilistes. « Il faut une loi pour interdire le cellulaire au volant. Les sanctions doivent être sévères. Peu importe que tu sois sur une autoroute ou dans une zone résidentielle, le cellulaire distrait le conducteur. Son attention devrait être sur la route en tout temps », dit-il.

Une opinion que le chef du Parti libéral du Manitoba, Jon Gerrard, ne partage pas complètement. « Dans le trafic en plein centre-ville de Winnipeg, le cellulaire n'a pas sa place lorsque l'on conduit. Mais sur une route de campagne, le cellulaire peut permettre de rester éveillé ou de signaler des urgences. Je ne crois donc pas qu'il faudrait l'interdire complètement », précise-t-il.

Sensibilisation

La Société d'assurance publique du Manitoba a décidé de ne pas attendre une loi pour sensibiliser les conducteurs. Même si aucune campagne de publicité n'est faite sur la question, différents moyens sont mis en place. « Il est évident que nous ne voulons pas que les gens conduisent et parlent au téléphone en même temps. Nous leur donnons donc des informations pour que leur conduite soit plus sécuritaire », explique le coordonnateur des relations publiques de la Société d'assurance publique du Manitoba, Brian Smiley.

Une entente existe d'ailleurs entre la Société d'assurance publique du Manitoba et MTS. « Je donne une coupon à mes élèves qui veulent se procurer un cellulaire. Ce coupon leur permet d'avoir une boîte vocale avec leur cellulaire pendant six mois sans frais. Les nouveaux automobilistes auront donc le réflexe de laisser leur téléphone sonner puisque qu'une boîte vocale prendra les messages », explique Patrick Tshiovo.

Ce dernier estime d'ailleurs que les jeunes sont beaucoup plus sensibilisés aux dangers du cellulaire au volant. « Les jeunes commencent à conduire et ils veulent apprendre correctement. Or, les adultes conduisent depuis tellement longtemps qu'ils sont sûrs d'eux-mêmes et souvent, c'est là que l'attention est moins présente », conclut-il.

ÉDITORIAL

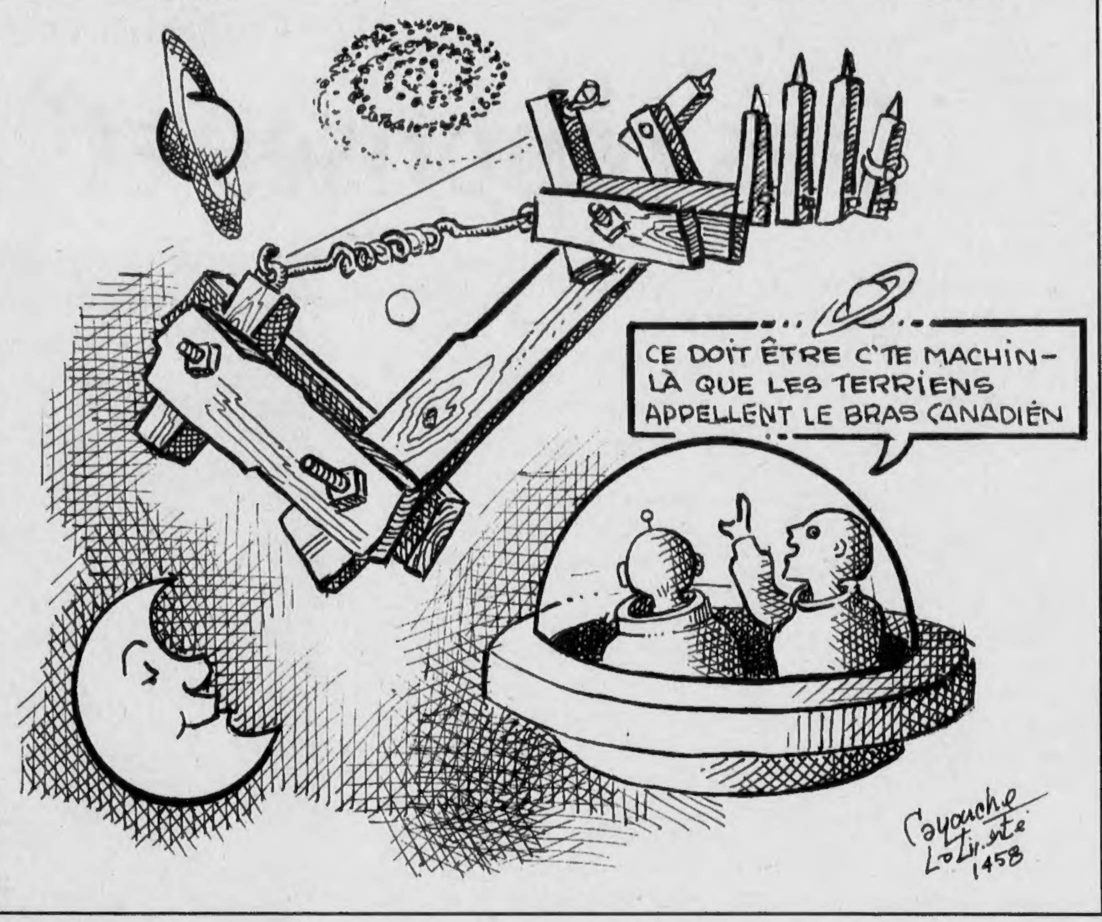
Il n'y a pas d'éditorial cette semaine!



Citation
DE LA SEMAINE

« Je me suis toujours donné pour mission d'envahir le Québec. »

Originaire de Moncton, Pan est l'un des artistes qui participent à la Francoforce, avec d'autres représentants du Canada français.
■ **Page 13.**



À VOUS la parole

Un jeune à l'honneur

Madame la rédactrice,

Bravo à Kevin Prada, qui a rédigé une merveilleuse chronique religieuse publiée dans *La Liberté* du 30 avril au 6 mai.

Ce que les lecteurs et lectrices ne savent peut-être pas, c'est que Kevin est encore très jeune : il termine sa 12e année au Collège Louis-Riel. Non seulement il est totalement bilingue mais c'est aussi un excellent chrétien, très attaché à l'Église et à Jésus. Lui et ses amies/amis sont en effet une grande source d'espoir pour notre Église.

Sachons les encourager, les soutenir, car ils évoluent dans une société axée sur des valeurs antichrétiennes et il faut du courage pour vivre chrétiennement dans un tel monde.

Si vous n'avez pas lu la chronique de Kevin, donnez-vous la peine de la retrouver!!!

Gilberte Proteau
Saint-Boniface (Manitoba)
Le 19 mai 2008

Français partiel : réponse

Madame la rédactrice,

Après avoir lu l'article publié dans le journal *La Liberté* du 21 mai 2008, je crois qu'il est important de partager le résultat des discussions tenues à l'occasion des réunions publiques de la Division scolaire Louis-Riel en ce qui concerne le programme de français partiel (programme 50-50) offert à l'école Provencher (M-8) et au Windsor Park Collegiate (9-12).

Au cours de la dernière année, la Division scolaire Louis-Riel a communiqué avec le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse et avec les parents de l'école Provencher et du Windsor Park Collegiate en ce qui concerne la décision de faire la transition entre le programme 50-50 de la division et un programme d'immersion française en septembre 2009. La commission scolaire a fait parvenir une documentation étoffée au ministre, notamment les raisons éducatives justifiant l'amélioration de l'apprentissage de la langue française et les avis juridiques obtenus au sujet de la prérogative et de la responsabilité de la Commission scolaire de mettre un terme à ce programme.

Bien que la Commission scolaire et son personnel enseignant, y compris l'ensemble du personnel de l'école Provencher et aussi l'Association des enseignants et des enseignantes de la division scolaire Louis-Riel, estiment qu'un programme d'immersion française soit plus approprié pour les élèves qui apprennent une langue seconde à cette école en 2008 et qui sont majoritairement anglophones, le dialogue sur la question a pris un tournant plus politique qu'éducatif.

Dans une lettre envoyée en mars 2008, le ministre informait la commission scolaire que le ministère de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse considérait le programme 50-50 comme un « programme français ».

La *Loi sur les écoles publiques du Manitoba* prévoit la création d'une commission scolaire de langue française dans la province du Manitoba. Cette partie de la *Loi* définit aussi un « programme français » comme un « *programme d'enseignement de niveau élémentaire ou secondaire qui prévoit l'enseignement en français dans les salles de classe et qui est conçu pour les élèves dont la première langue apprise et comprise est le français* ». Cependant, très peu d'élèves inscrits au programme 50-50 à l'école Provencher (M-8) ou au Windsor Park Collegiate (9-12) sont des enfants ou des jeunes dont la première langue apprise et comprise est le français.

Il existe des dispositions dans la *Loi* qui permettent à une commission scolaire de langue anglaise, comme c'est le cas pour la Division scolaire Louis-Riel, d'offrir un « *programme français* ». La partie I.1 de la *Loi* parle d'une telle commission scolaire en utilisant le terme « *cédant* » (*provider school board*) et en donne la définition suivante : « *commission scolaire d'une division ou d'un district scolaire qui administre un programme français qui est ou peut être désigné en vue de son transfert à la commission scolaire de langue française en application de l'article 21.27* ».

Dans la version française de la Loi, le terme « *cédant* » utilisé pour traduire « *provider school board* » signifie « attribuer » ou « transférer » et laisse fortement entendre que cette exception au texte législatif stipulant que la commission scolaire de langue française est responsable du « programme francophone » est intentionnellement temporaire ou transitoire. Il semble évoquer précisément une situation dans laquelle une commission scolaire de langue anglaise aurait le devoir d'offrir un tel programme jusqu'au moment où le transfert à une commission scolaire de langue française serait considéré approprié. La Division scolaire Louis-Riel croit qu'elle doit abandonner un programme désuet et inadéquat qui ne répond plus aux besoins en matière d'acquisition linguistique de la majorité ou d'une faible minorité d'élèves inscrits au programme. Le changement de la clientèle francophone pour une clientèle anglophone valide une telle décision.

Vu les obligations et les droits formulés à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, la coexistence de deux « programmes français » dans le même secteur (un offert par la commission scolaire de langue française et un autre, qui ne correspond pas à la définition de la commission scolaire de langue française d'un programme approprié sur le plan éducatif, mais qui est offert par une commission scolaire à majorité anglophone) ne peut pas et ne devrait pas être poursuivie indéfiniment.

La *Division scolaire franco-manitobaine* a informé par écrit la commission scolaire de la Division scolaire Louis-Riel qu'elle ne considère pas que le programme 50-50 corresponde à un programme d'éducation adéquat pour la collectivité francophone. Ainsi, la DSFM et la DSLR croient que le programme 50-50 ne convient pas aux apprenants pour qui le français est la langue maternelle ou la langue seconde. La lettre récente du ministre dans laquelle il déclarait que le programme 50-50 était un programme français n'indique en rien si, en attribuant le statut de « programme français » au programme 50-50, il envisageait aussi quelles seraient les options qui préserveraient le plus efficacement la culture et la langue françaises pour un tel programme.

La Division scolaire Louis-Riel respecte le fait que la *Division scolaire franco-manitobaine* considère que le programme 50-50 ne convient pas aux résultats attendus en matière d'éducation et de culture. Les commissaires scolaires ont discuté à plusieurs reprises de leurs diverses préoccupations concernant le programme 50-50 avec des représentants de la DSFM. Ces préoccupations comprennent le fait qu'un élève terminant sa 12e année au Windsor Park Collegiate (où les élèves reçoivent seulement 28 % de leur enseignement en français et 72 % en anglais) obtient le même diplôme provincial qu'un élève terminant sa 12e année au Collège Louis-Riel de la DSFM!

Les préoccupations formulées par la Division scolaire Louis-Riel ont été exacerbées compte tenu des droits et des obligations aux termes de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*. Dans de nombreuses décisions, la Cour suprême a affirmé que les droits linguistiques sont indissociables d'une préoccupation à l'égard de la culture véhiculée par la langue en question. L'article 23 vise à remédier, à l'échelle nationale, à l'érosion historique progressive de groupes de langue officielle et à faire des deux groupes linguistiques officiels des partenaires égaux dans le domaine de l'éducation. L'article 23 donne donc le mandat aux gouvernements provinciaux de faire tout ce qui est virtuellement possible pour préserver et promouvoir l'éducation dans la langue de la minorité.

Pour sa part, la Division scolaire Louis-Riel a décidé d'interrompre ce programme ou, sinon, de le transférer à la commission scolaire de langue française, ces démarches étant conformes à l'article 23 de la *Charte*. S'ils désiraient poursuivre l'éducation de leurs enfants dans un « programme français », les quelques parents qui ont toujours droit à un tel programme à l'école Provencher, ont le droit constitutionnel de le faire en ayant recours aux programmes offerts par la *Division scolaire franco-manitobaine*.

La Division scolaire Louis-Riel est d'avis qu'elle ne peut pas adéquatement continuer d'offrir un « programme français » et fait donc appel à sa responsabilité légale de mettre un terme à ce programme. Mais avant tout, la Division scolaire Louis-Riel a la responsabilité d'offrir les meilleures possibilités d'apprentissage aux enfants de l'école Provencher. Par conséquent, la commission scolaire a résolu que le programme 50-50 doit être transformé en programme d'immersion française. Une décision éthique et fondée sur le plan éducatif nous permettra de sortir de la « zone grise » mentionnée dans l'article publié dans le volume 95 de l'édition du 21 au 27 mai 2008 du journal.

Respectueusement vôtre,

Terry Borys
Directeur général
de la Division scolaire Louis-Riel
Winnipeg (Manitoba)
Le 28 mai 2008

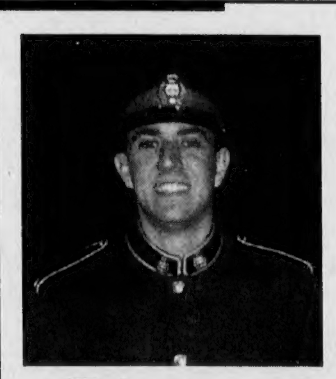


Félicitations!
70e anniversaire de mariage
Le 2 juin 2938
Marie (Boisjoli) et Mathias Fisette

Joyeux anniversaire Maman et Papa
Vous êtes un couple modèle de ce qu'est l'amour. Votre tendresse l'un envers l'autre, et vos becs nous ont enseigné beaucoup.

Merci Maman et Papa!

Vos enfants : Raynald & Ghislaine, Thérèse, Marthe & René, Rachel, Yolande & Adrien, Gilles & Corinne, Benoit Camille & Marcel, Ubald & Angelique petits-enfants, et arrière-petits-enfants qui vous aiment gros comme le ciel!



Félicitations Gaëtan
pour ta réussite!
Bonne chance
en tant que policier avec
la Ville de Winnipeg.

Avec amour,
ta femme Joanne,
tes deux filles
Brianne et Janelle
ainsi que les familles
Beauchemin et Maguet.

LANGUES OFFICIELLES

Un rapport sévère

Le Rapport du commissaire aux langues officielles Graham Fraser se montre sévère à l'endroit du gouvernement.

Danny JONCAS (APF)

Si à pareille date l'an dernier certains avaient reproché à Graham Fraser d'avoir été trop tendre à l'endroit du gouvernement de Stephen Harper dans son premier rapport annuel, on ne peut certes pas lui adresser un tel reproche cette année.

Absence de vision et manque de leadership en matière de langues officielles ne sont que quelques-uns des qualificatifs que le commissaire aux langues officielles attribue au gouvernement fédéral actuel dans son second rapport, déposé le jeudi 29 mai.

M. Fraser accuse aussi le gouvernement conservateur de plafonner et de faire du surplace dans le domaine des langues officielles, plus particulièrement en ce qui concerne la mise en œuvre de la seconde phase du Plan d'action pour les langues officielles, tel que l'avait promis le premier ministre dans son discours du Trône d'octobre dernier.

« Cette année encore, j'ai constaté très peu de progrès dans plusieurs domaines d'activités. L'hésitation et le manque de leadership que l'on pouvait soupçonner l'année dernière sont maintenant évidents. L'initiative destinée à succéder au Plan d'action pour les langues officielles est un exemple d'engagement qui tarde à se réaliser et de leadership hésitant et incertain », lance le commissaire qui commence à s'impatienter face à la lenteur du processus et au silence des conservateurs.

« Depuis plusieurs mois, la ministre (Josée) Verner et le premier ministre Harper ont en main le rapport sur les consultations entreprises sur le sujet, mais ils n'ont encore annoncé aucune mesure concrète », poursuit-il, comparant même ce scénario à la pièce de théâtre *En attendant Godot*, de Samuel Beckett. Pour les besoins de la cause, M. Fraser a rebaptisé la pièce *En attendant le Plan d'action*.

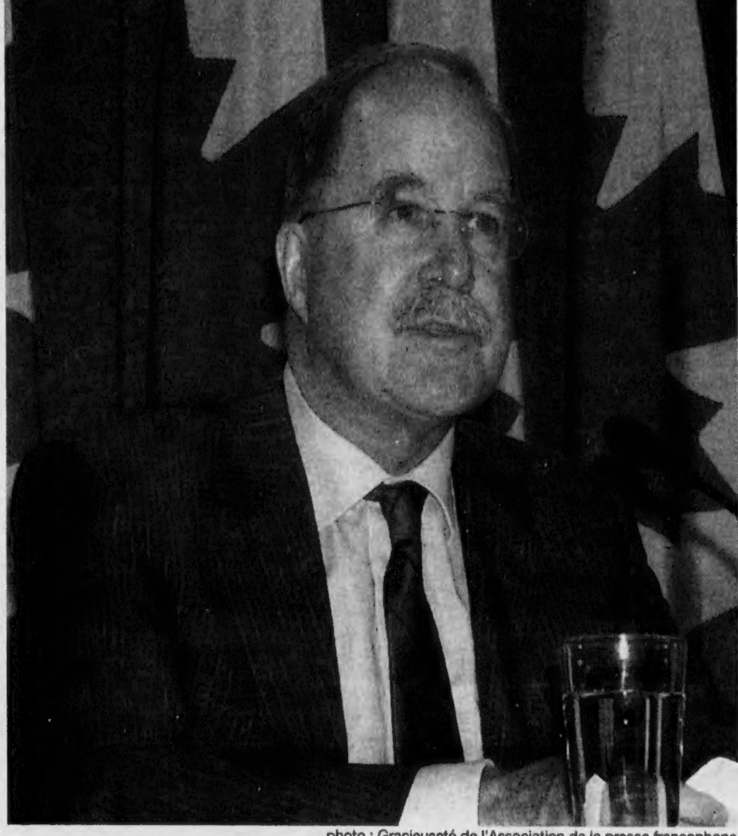


photo : Gracieuseté de l'Association de la presse francophone

Le commissaire aux langues officielles, Graham Fraser, a déposé un rapport annuel très critique envers le gouvernement Harper.

« Je ne tiens pas à passer une année de plus à assister à une pièce de théâtre, alors que tout le monde attend, pendant que le gouvernement fait du surplace », réitère Graham Fraser.

Dans l'espoir de faire bouger les choses, M. Fraser émet sept recommandations au gouvernement, notamment pour que des améliorations soient observées en ce qui concerne le bilinguisme au sein de la fonction publique fédérale et pour que les décisions administratives à venir tiennent compte de l'impact qu'elles auront sur les minorités de langue officielle. En d'autres mots, on veut éviter des compressions comme celles de septembre 2006, compressions parmi lesquelles figurait l'abolition du Programme de contestation judiciaire. Rappelons que ce dernier mécanisme s'avérait d'une grande utilité pour les minorités linguistiques.

D'autre part, Graham Fraser consacre un chapitre complet de son rapport à la promotion de la dualité linguistique, aspect essentiel pour le développement des communautés à son avis. Avec les Jeux olympiques d'hiver qui se tiendront à Vancouver en 2010, M. Fraser juge que le gouvernement pourrait faire preuve de plus de leadership pour promouvoir la dualité linguistique du Canada sur les scènes nationale et internationale.

Enfin, un peu comme c'était le cas l'an dernier, le commissaire aux langues officielles note que le gouvernement conservateur semble avoir de bonnes intentions, mais que les gestes concrets pour améliorer le sort des minorités linguistiques au pays tardent à venir. Il lance donc une fois de plus un appel au gouvernement afin que celui-ci passe finalement de la parole aux actes.

« Je demande au gouvernement de faire preuve d'une plus grande cohérence et de mettre en pratique ses bonnes intentions. En un mot, je lui demande de faire preuve de leadership plutôt que de seulement gérer le dossier », termine-t-il.

Les sept recommandations

1. Le commissaire recommande que le premier ministre :
   a) crée un comité spécial de ministres présidé par la ministre des Langues officielles pour guider la pleine mise en œuvre du nouveau plan d'action et des obligations linguistiques au sein de toutes les institutions fédérales;
   b) fasse en sorte que le cabinet, appuyé par le Secrétariat des langues officielles, dresse le bilan du dossier des langues officielles au moins une fois par année;
   c) fasse en sorte que le Secrétariat des langues officielles dispose de l'autorité nécessaire pour assumer un rôle de coordination horizontale en vue de mettre en œuvre l'ensemble de la Loi sur les langues officielles.
2. Le commissaire recommande que le greffier du Conseil privé fasse en sorte que l'évaluation annuelle du rendement des sous-ministres tienne compte des efforts de mise en œuvre de l'ensemble de la Loi sur les langues officielles, particulièrement de la partie VII.
3. Le commissaire recommande que la ministre des Langues officielles donne au Secrétariat des langues officielles le mandat d'examiner les exigences en matière de responsabilisation et de rapports en langues officielles dans le but d'alléger les processus et surtout, de renforcer l'accent sur l'atteinte de résultats.
4. Le commissaire recommande que le greffier du Conseil privé fasse en sorte d'intégrer pleinement la dualité linguistique dans les initiatives de renouvellement de la fonction publique, et plus particulièrement dans les activités de recrutement, de formation et de perfectionnement, afin que la dualité linguistique soit considérée comme une valeur au sein de l'appareil fédéral.
5. Le commissaire recommande que le premier ministre fasse en sorte que le gouvernement respecte intégralement ses obligations linguistiques et la vitalité des communautés de langue officielle lors de toute réforme d'envergure, comme une révision de programmes, un transfert de responsabilités ou un changement de mandat d'une institution fédérale, sa privatisation ou son déménagement.
6. Le commissaire recommande que le secrétaire du Conseil du Trésor fasse la preuve, d'ici le 31 décembre 2008, que le Secrétariat (l'organisme fédéral responsable des examens des dépenses) a pris des mesures pour s'assurer que les examens des dépenses et autres examens similaires réalisés au sein du gouvernement fédéral sont conçus et menés à bien en pleine conformité avec les engagements, les obligations et les rôles établis à la partie VII de la Loi sur les langues officielles.
7. Le commissaire recommande que les administrateurs généraux de toutes les institutions fédérales prennent des mesures concrètes, d'ici le 31 décembre 2008, en vue de créer un milieu de travail qui permettrait aux employés des régions désignées d'utiliser tant le français que l'anglais.

Le stress, une tendance générale

Une étude réalisée dans plusieurs provinces par MFK Solutions montre que les employés des organismes communautaires francophones dans l'Ouest du pays sont très stressés au travail. Qu'en est-il au Manitoba, province qui n'a pas participé à l'enquête?

Camille SÉGUY

Incohérence des pratiques, manque de ressources et de temps, non respect de la loi à l'insu de l'employeur et de l'employé... Les résultats de l'enquête de MFK Solutions sont accablants en ce qui concerne la Saskatchewan.

Les organismes francophones du Manitoba ne sont pas surpris de ces conclusions. « Ça ne m'étonne pas, commente la directrice générale de la Fédération provinciale des comités de parents du Manitoba (FPCP), Hélène d'Auteuil. On exige beaucoup plus du personnel francophone, ils sont souvent forcés d'être bilingues. C'est beaucoup plus stressant de travailler dans un milieu minoritaire. »

La course aux subventions

En haut du palmarès des problèmes rencontrés dans les organismes francophones, on trouve le manque de moyens financiers, qui handicape le recrutement et la stabilité du personnel.

« On donne des salaires de base, explique la présidente de l'Entre-temps des Franco-Manitobaines, Madeleine Lafond, donc on n'a pas beaucoup de succès. On a des difficultés à recruter du nouveau personnel car ça n'attire pas d'être rémunéré au bas de l'échelle! »

La directrice générale de Plurielles Manitoba, Mona Audet, ajoute : « En général, nos employées restent, sauf si quelqu'un d'autre vient les recruter. C'est dur de conserver le personnel dans ces cas-là car on ne peut pas leur offrir d'avantages sociaux ni de bons salaires. »

La faiblesse des subventions ne permet donc pas aux petits organismes d'embaucher davantage de personnel. En conséquence, les employés en poste n'ont pas d'autres choix que d'être polyvalents, et de travailler au-delà des limites de leur mission en termes de tâches et de temps.

« On a une secrétaire qui nous a quittés au bout de six mois, se rappelle Madeleine Lafond, en partie à cause du stress. On est un petit organisme alors on n'a pas de moyens pour embaucher plus, donc il faut tout faire. C'est beaucoup plus exigeant. »

Les subventions sont accordées par les gouvernements fédéral et provincial en fonction des projets des organismes. Ces derniers doivent constituer un dossier de demande chaque année auprès du ministère qui les couvre.

« On essaie de faire en sorte que les communautés puissent atteindre leurs besoins, et ça inclut les francophones, explique le ministre des Finances et ministre responsable des Services en langue française au gouvernement du Manitoba, Greg Selinger. Le but, c'est qu'ils puissent vivre en français sans problèmes dans leur communauté. »

Un stress à relativiser

La situation au Manitoba n'est cependant pas au plus mal, de l'avis de nombreux organismes.

« On est assez bien positionnés par rapport aux autres provinces en ce qui concerne les subventions, précise le président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher. On touche environ 2,3 millions $ par an du programme de subventions du gouvernement fédéral, Patrimoine Canada, à partager entre la trentaine d'organismes francophones au Manitoba. »

Le directeur général d'Envol, Michel Allard, pointe aussi du doigt l'aspect général du problème. « Les ressources sont restreintes, c'est vrai, mais je ne pense pas que ce soit plus restreint dans les organismes francophones qu'ailleurs. J'ai travaillé dans des organismes anglophones auparavant, c'était la même situation. C'est plutôt un problème qui touche les organismes à but non lucratif. »

Selon lui, le stress est de toute façon une tendance du monde actuel. « On vit dans un monde où c'est la quantité qui compte, pas la qualité, déplore-t-il. Ça se reflète forcément sur le travail. »

Il ajoute que « souvent, le défaut des organismes communautaires, c'est qu'ils veulent être partout. Il faut savoir se concentrer sur l'essentiel, redéfinir clairement ses missions et s'y tenir, pour ne pas se stresser sur des choses inutiles. »

De même, pour Mona Audet, « il s'agit de difficultés inhérentes à la vie des organismes, alors ce n'est pas la peine de se stresser pour des choses hors de notre contrôle. Nous, on encourage nos clientes à se prendre en main et à s'adapter, alors on se doit d'être logiques avec ce qu'on dit! »

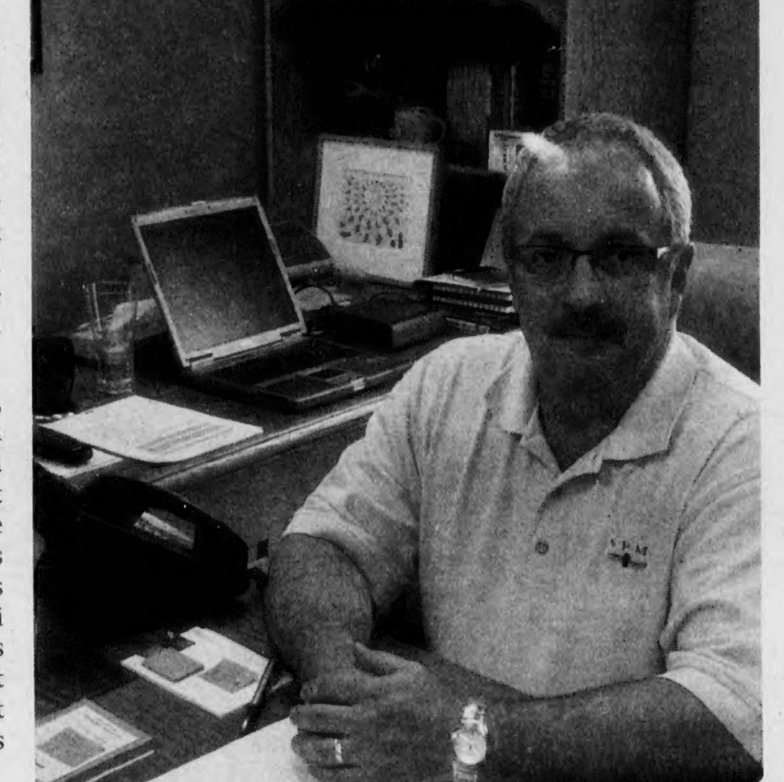


photo : Camille Séguy

Daniel Boucher a entamé une nouvelle démarche de groupe pour faciliter la vie des organismes francophones du Manitoba.

De manière générale, les organismes franco-manitobains sont également bien lotis en ce qui concerne l'ambiance au travail. « On est une communauté qui travaille bien ensemble, ça enlève beaucoup de stress », analyse Daniel Boucher.

Michel Allard confirme : « À Envol, il y a une grande collaboration, un très bon esprit d'équipe, de camaraderie, d'entraide, de respect mutuel. Les employés ont plutôt l'air heureux au travail, et on fait en sorte que ça dure. »

Vers un mieux-aller

Les difficultés rencontrées par les organismes francophones ne sont néanmoins pas ignorées. « L'an passé, on s'est plaints qu'on avait des difficultés à payer les salaires, se souvient Madeleine Lafond, et on a reçu un peu plus de subventions. »

Les 33 organismes franco-manitobains se sont aussi embarqués dans la démarche Changement 2008, menée depuis environ deux ans par la Société franco-manitobaine.

« On a fait une analyse préliminaire sur la situation des organismes il y a quelques années, raconte Daniel Boucher : leurs mandats, leurs budgets, leurs activités... On a fait plusieurs constats, notamment qu'on ne faisait pas assez de partenariats sur la durée et qu'on ne communiquait pas assez entre nous.

« Cette année, nous avons rencontré tous les organismes les uns après les autres. Et cette semaine, ce sera la dernière étape : le passage au concret. On va rassembler tous les directeurs généraux pour travailler ensemble. Le but, c'est d'amener les groupes à mieux collaborer et communiquer pour se faciliter la tâche. »

C'est par ailleurs la raison pour laquelle la Manitoba n'a pas participé à l'étude de MFK Solutions. « On était déjà embarqués dans une démarche très directe auprès de nos organismes, donc c'était compliqué de faire entrer un autre élément au même moment », explique Daniel Boucher.

Dossier de la semaine... Travailler dans la francophonie

La nouvelle politique francophone

La scène politique francophone au Manitoba s'est beaucoup calmée depuis les années 1990. Essoufflement ou maturité?

Julien ABORD-BABIN

Les années 1970 et 1980 ont été ponctuées de débats passionnés. Une succession de luttes ont permis aux francophones de faire valoir leurs droits, créer leurs écoles et se faire entendre des politiciens. Les débats sont aujourd'hui moins enflammés, mais les francophones restent politisés.

« La communauté francophone est très politisée, affirme l'entrepreneur Raymond Poirier. Beaucoup font de la politique partisane ou s'impliquent dans des organismes. La communauté est très sensible à la politique et très bonne pour faire face à ses enjeux. »

Cela découle en bonne partie du contexte minoritaire. « Ça fait partie de notre apprentissage de voir que les décisions politiques ont un impact réel sur plusieurs aspects de notre vie », fait remarquer l'adjoint politique au ministre de l'Infrastructure et du Transport, Éric Plamondon.

La communauté a cependant évolué dans ses façons de faire face aux enjeux politiques. Les années 1970 et 1980 ont été marquées par une politique revendicatrice, des manifestations et des discours enflammés, se rappelle Raymond Poirier. « C'était une politique acharnée et activiste. Maintenant on est mieux organisés. On a des structures de travail. On fait du lobbying plutôt que des revendications. »

Les luttes acharnées des années 1980 ont porté leurs fruits. Le gouvernement provincial respecte davantage les droits linguistiques. Obtention d'écoles françaises et d'une division scolaire; création de d'organismes; développement de l'entreprenariat : la communauté est plus équipée et plus prospère. Les luttes locales et nationales sur les langues officielles ont démontré la valeur ajoutée du bilinguisme, qui est mieux perçu par les anglophones.

« Les enjeux actuels ne concernent plus autant l'équité ou le droit, mais l'épanouissement », remarque le président du Conseil jeunesse provincial, Jean-Michel Beaudry.

« Toutes nos plus grandes revendications, on les a obtenues, estime le politicologue Raymond Hébert. Dès les années 1990 nos grandes batailles étaient déjà presque toutes gagnées. »

« La grande bataille maintenant c'est encore l'assimilation, un enjeu plus culturel que politique, ajoute-t-il. On fait face à des défis différents, qui sont aussi difficiles à cerner qu'à relever. »

Approche moderne

La francophonie manitobaine s'est dotée d'organismes qui agissent comme porte-parole auprès du gouvernement. Ces organismes sont des interlocuteurs qui ont accès aux politiciens et défendent les intérêts des francophones dans les coulisses du pouvoir.

« Beaucoup de Franco-Manitobains s'impliquent dans leurs organismes, remarque Raymond Hébert. C'est encore une implication politique, mais non partisane où les gens avancent leurs propres intérêts. »

Cette approche permet des négociations plus directes. « On a moins besoin de revendiquer quand on est assis à la table des négociations, explique Raymond Poirier. Nos institutions sont des interlocuteurs sérieux. Il y a plus d'ouverture de la part des trois niveaux de gouvernement. »

Cette professionnalisation de la revendication a fait ses preuves, mais elle n'est pas sans risque avoue Raymond Poirier. « C'est toujours un couteau à double tranchant ces affaires-là, explique-t-il. La centralisation, c'est ce qui est le plus efficace, mais le danger c'est que les gens ne se sentent plus tellement concernés. Si on va trop loin dans un sens, il faudra un ajustement. »

Jean-Michel Beaudry reste confiant que la mobilisation chez les jeunes reste possible si le besoin se fait sentir. Les jeunes seraient même plus prompts à manifester sur la place publique que leurs aînés, estime Éric Plamondon. « Les plus vieux préfèrent jouer dans les coulisses du pouvoir que de tout étaler sur la place publique, explique-t-il. Les jeunes n'ont pas la même méfiance aux institutions et sont prêts à manifester, comme on l'a vu pour l'Esplanade Riel. »

« Si on n'avait pas fait toutes ces revendications de façon agressive dans le passé on aurait pas eu tous nos acquis, estime Raymond Poirier. On est organisés pour donner des services : on fait maintenant 100 fois plus avec 100 fois moins d'efforts. »

HOMMAGE

Vie de pionniers

Sylviane LANTHIER

Bernard Bocquel, qui a écrit un livre sur CKSB, le rappelle bien : l'obtention d'un poste de radio en français au Manitoba dans les années 1940 était une « impossibilité », quelque chose qui ne devait pas arriver.

« Dans l'ensemble, les gens n'avaient plus de formidable espoir, à l'époque, résume-t-il. La radio, personne n'y croyait. » Personne, sauf « ces gens-là » : une petite poignée de leaders, éduqués par les Jésuites au Collège de Saint-Boniface et férus de culture française. Des gens qui ont réussi l'impossible : obtenir une licence et créer un poste de radio. « Ça a été un moment incroyable quand la radio est entrée en ondes, rappelle Bernard Bocquel. Les gens ont pu croire à quelque chose de francophone; la francophonie devenait de nouveau une langue vivante. »

Avec Henri Bergeron, Léo Rémillard et Maxime Desaulniers font ainsi partie de ces francophones convaincus, qui ont été au bon endroit au bon moment, pour construire les bases d'une radio communautaire. « Ils savent la chance qui leur est fournie, indique Bernard Bocquel. Ce sont des gens motivés dans l'âme qui travailleront à des salaires pas toujours alléchants. »

Entrés au service d'une humble radio commnautaire qui sera en ondes pendant 30 ans avant d'être achetée par Radio-Canada, Léo Rémillard et Maxime Desaulniers ont fait de belles carrières à des postes de direction auprès de Radio-Canada. On se souvient surtout de Maxime Desaulniers comme celui qui a dirigé CKSB pendant des années.

En poste à une époque dorée dans le parcours de la société d'État, ils font partie de ceux et celles qui ont pu faire oeuvre de pionniers. « Ils ouvraient de nouveaux horizons, indique le directeur de Radio-Canada dans l'Ouest, René Fontaine. Ils ont vécu une époque de bâtisseurs. Ils étaient en train de créer, et depuis 30 ans on réinvente ce qu'ils ont créé. »

Bernard Bocquel rappelle qu'ils ont aussi été aidés par le contexte. Le début des années 1970, c'est aussi l'ère Trudeau. « Dans la logique du bilinguisme officiel, il y a une accélération; un réseau de télé et de radio françaises est concocté et c'est là que Léo Rémillard revient au Manitoba », rappelle Bernard Bocquel. Léo Rémillard est chargé d'implanter les postes de radio et de télé dans toutes les provinces de l'Ouest. « Il doit mettre en place toute une programmation. Il fait un budget, il le propose sans s'attendre à tout obtenir... et il a tout. » Les années 1970 sont marquées par le développement et la croissance, aidées par la richesse de l'État et par une volonté politique énergique. « Les gens font ce qu'ils peuvent pour obtenir le maximum, rappelle Bernard Bocquel, mais Maxime Desaulniers, par exemple, ne contrôle rien : pour le budget comme pour le temps d'antenne, il bénéficie de la volonté politique de l'époque. »

René Fontaine estime que les dirigeants de l'époque ont été « de grands défenseurs de la francophonie » et qu'ils ont dû lutter pour défendre auprès de leurs collègues la place de Radio-Canada dans l'Ouest. « Et ça n'a pas beaucoup changé, indique-t-il. On a toujours besoin de faire valoir l'importance de notre présence ici. Quand les ressources sont limitées, tout le monde tire la couverture de son côté. Il faut justifier le bien-fondé de ce qui se fait dans nos régions. »

Pour René Fontaine, les Rémillard et Desaulniers restent des sources d'inspiration. « Ils ont du se battre à l'interne pour s'assurer qu'on avait assez de ressources ici pour offrir un produit de qualité à notre public. » Et pour des gens comme Marcel Collet, qui à 25 ans, vers 1972-1973, occupait déjà un poste de réalisateur à la télé au Manitoba : « Ils incarnaient une certaine idée de la culture française et d'une certaine façon, ils en étaient les garants. C'était des gens convaincus et on embarquait là-dedans. »

Léo Rémillard est décédé le 8 mars dernier. Maxime Desaulniers s'est éteint le 27 avril.

Loi 37

La réforme électorale fait jaser

La réforme du système électoral proposé par le gouvernement Doer déchaîne les passions. Des politiciens et représentants d'associations livrent leurs impressions.

Patricia BITU TSHIKUDI

Le gouvernement du Manitoba a récemment déposé un projet de loi visant à modifier la loi électorale.

Ce projet de loi prévoit entre autres, de revoir le système de financement des partis politiques et d'organiser des élections à date fixes.

En ce qui concerne le financement, pour chaque vote valide obtenu lors d'une élection générale, un parti politique percevra dorénavant 1,25 $ d'allocations jusqu'à concurrence de 250 000 $. Cet argent viendrait, aux dires du gouvernement, des coffres de la province. Un plafond établi pour maintenir un certain contrôle du financement des partis.

Cette réforme suscite bon nombre de réactions de part et d'autres des partis politiques et des associations.

Le Parti conservateur voit dans l'octroi du 1,25 $, une manière pour les Néo-démocrates (NPD) d'avantager les plus grands partis, aux dépens des plus petites formations politiques.

« Cette mesure n'aide pas les petits partis, affirme le chef du Parti conservateur du Manitoba, Hugh McFadyen. Ça les désavantage par rapport aux grands. De plus, le NPD est beaucoup plus avantagé. »

En effet, la formule proposée par les Néo-démocrates se base sur les résultats des dernières élections remportées par le NPD.

Pour le chef des libéraux du Manitoba, John Gerrard, « il ne s'agit pas d'une solution parfaite, dit-il. Mais nous n'allons pas nous opposer à la réforme. »

Les conservateurs et les libéraux se rejoignent toutefois sur un point. Ils voient tous deux dans ce nouveau système de financement, une faille dans le système démocratique.

Selon Hugh McFadyen, « les électeurs devraient être libres de choisir à qui ils veulent apporter leur appui financier. Les contribuables ne devraient pas être obligés de financer des partis qui ne correspondent pas à leurs convictions, dit-il. Nous sommes totalement opposés à cette méthode ».

Il ajoute « qu'on devrait encourager les gens à voter et non les taxer pour le faire. On envoie un signe négatif aux gens en agissant de la sorte et cela a un effet néfaste sur la démocratie ».

Face à toutes ces réactions, le ministre des finances de la province, Greg Selinger explique que « sept autres provinces à travers le pays ont mis en place un système électoral à date fixe et trouvé une manière équitable de financer les partis politiques.

« On essaie de mettre en place un système démocratique accessible à tous, soutient-il. Ce modèle contraste avec celui des États-Unis où ce ne sont que les grosses entreprises et corporations qui subventionnent les partis politiques. Ici, on permettrait à chaque citoyen de contribuer. De plus, cet argent viendrait des finances publiques. »

Il précise par ailleurs en réponse aux critiques de Hugh McFadyen, que « c'est le gouvernement conservateur de Stephen Harper, qui avait mis en route la réforme du système électoral ».

Greg Selinger ajoute toutefois que son gouvernement est « tout à fait ouvert aux suggestions » qui pourraient aider à améliorer la formule proposée.



photo : Camille Séguy

Plusieurs représentants d'associations ont eu l'occasion de se faire entendre sur le projet de loi 37, lors de consultations publiques au Palais législatif.

Réactions publiques

Des consultations publiques ont eu lieu les 26, 27 et 28 mai. Plusieurs individus et représentants de groupes ont eu l'occasion de se faire entendre par le comité en charge des consultations.

Le porte-parole de La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants, David Jacks a tenu à exprimer son appui à la réforme proposée par le gouvernement Doer.

« Nous soutenons tout à fait la proposition d'organiser des élections à date fixe, dit-il. Nous sommes aussi en faveur du financement des partis politiques grâce aux fonds publiques. C'est une réforme qui fait que ma voix est aussi importante que celle d'une personne riche. Il n'y aura plus que les riches qui pourront soutenir les partis politiques. Je crois que c'est plus démocratique. »

Interrogé sur la question, le professeur au Département de sciences politiques du Collège universitaire de Saint-Boniface, Raymond Hébert, a lui aussi expliqué que la réforme est une « bonne manière d'égaliser les chances de tous les partis politiques en ce qui a trait à leur financement ».

Il précise « qu'après que l'ancien premier ministre, Jean Chrétien a aboli les contributions financières des syndicats et autres lobbys aux partis politiques, il a fallu trouver une manière d'aider les partis à se financer. L'idée a fait son chemin depuis et il en est sorti que la bourse publique devrait permettre de rembourser une partie des dépenses des partis ».

La réforme pour le financement des partis au niveau fédéral a été mise en place vers 2002.

Le professeur admet toutefois comprendre qu'à certains égards, certains se sentent désavantagés. « La formule actuellement proposée se base sur les résultats de l'année dernière et pourrait donc pénaliser les autres partis, mais il faut bien commencer quelque part, estime Raymond Hébert. En plus, un plafond de 250 000 $ a été établi. C'est à long terme qu'on pourra voir les avantages de cette réforme. »

Outre le financement des partis et la date fixe pour la tenu d'élections, d'autres amendements sont proposés dans le projet de loi 37.

La loi sur l'assemblée législative ainsi que celle sur la commission de régie de l'Assemblée législative, seront également modifiées. Un plafond annuel des dépenses de publicité sera aussi fixé. Le total des dépenses de publicités que les partis politiques engagent en dehors de la période électorale au cours d'une année civile ne pourra pas dépasser 150 000 $ s'il s'agit d'une année d'élections à date fixe et 75 000 $, s'il s'agit d'une autre année.

AÎNÉS

Penser au futur

La FAFM reverra son plan stratégique. Les priorités seront le recrutement et la santé.

Sophie DESRUISSEAUX

Les aînés se tournent vers l'avenir. La Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) a profité de son assemblée générale annuelle (AGA) pour annoncer qu'elle voulait recruter davantage de nouveaux membres.

« Beaucoup de nos clubs ont de la difficulté à recruter de nouveaux membres. Ça fait longtemps que nous ne nous sommes pas assis pour discuter d'une campagne de recrutement. Cela sera donc une de nos priorités cette année », indique le directeur général de la FAFM, Gérard Curé.

En fait, la FAFM souhaite profiter de 2008 pour revoir l'ensemble de son plan stratégique. « Cela nous permettra de cibler nos priorités, et ce dans un plan quinquennal », dit Gérard Curé.

La santé sera sans contredit un des impératifs. « Tout au long de l'année, nous avons organisé plusieurs activités pour encourager nos membres à bien se nourrir, à pratiquer des sports et à être moins stressés. Nous continuerons dans cette voie », dit Gérard Curé.

Règlements

L'AGA de la FAFM a été l'occasion de revoir certains règlements. En 2007, le Conseil provincial devait se rencontrer au moins cinq fois par an. Cette année, ce chiffre sera de trois.

« Nous avons décidé de diminuer le nombre de réunions parce que nous devons défrayer le déplacement des gens qui assistent aux réunions. Or, avec le prix de l'essence qui augmente sans cesse, nous devons réajuster les montants que nous donnons. Cet argent, nous ne l'avons pas. Nous avons donc décidé de réduire le nombre de réunions afin d'augmenter les montants donnés aux personnes qui se déplacent », explique la présidente de la FAFM, Thérèse Dorge.

Le Conseil exécutif de la FAFM est aussi passé de cinq à sept membres.

L'année financière de la FAFM se termine avec un léger surplus de 806 $. Fait intéressant, la FAFM a fait un don de 7 700 $ au nouveau théâtre du Cercle Molière. « Nous pouvons être fiers de ce montant. Le comité du nouveau théâtre nous a affirmé qu'il s'agissait du plus haut montant récolté par un organisme à but non lucratif », explique Gérard Curé.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Merci Vania!

Le conseil d'administration de la Société historique de Saint-Boniface a souligné le travail de l'ancienne directrice générale de la Maison-Riel, Vania Gagnon.

Sophie DESRUISSEAUX

« Je tiens à remercier une jeune femme qui a, pendant 10 ans, servi la Maison-Riel. Elle a toujours voulu améliorer les services offerts aux visiteurs. Aujourd'hui, nous lui remettons un certificat de mérite », indique le président de la Société historique de Saint-Boniface, Michel Lagacé.

L'ancienne directrice générale de la Maison-Riel, Vania Gagnon a reçu cet honneur la semaine dernière lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) de la Société historique de Saint-Boniface. « Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration de la Société historique et les employés du Centre du patrimoine. Ils ont toujours été là pour moi et j'ai appris de chacun d'entre eux », indique-t-elle.

Pour la dernière fois, Vania Gagnon a présenté son rapport d'activités. « L'année 2007-2008 a été la meilleure de la Maison-Riel », dit-elle.

Pourtant, selon les statistiques, les visiteurs ont été moins de 4 800 à visiter le site, une baisse de 23 % par rapport à l'année précédente. « Ça peut paraître inquiétant. Cependant, cette année, nous avons seulement noté les personnes qui entraient dans la Maison-Riel, ce qui n'était pas nécessairement le cas précédemment. La rigueur est donc devenue beaucoup plus importante », explique Vania Gagnon.

Centre du Patrimoine

L'AGA a aussi permis au Centre du patrimoine de dresser un bilan bien rempli de la dernière année. « Ça a été une grosse année pour le Centre du patrimoine. Cependant, quand on regarde les deux années précédentes, on réalise que 2007 s'est inscrit dans une continuité. Nos partenariats se sont poursuivis. Nos acquisitions ont augmenté. Davantage de chercheurs nous ont visités », explique le directeur général du Centre du patrimoine, Gilles Lesage.

En 2007, le Centre du Patrimoine a acquis 62 mètres de documents. « C'est trois fois plus que l'an passé, indique l'archiviste du Centre du patrimoine, Jacinthe Duval. L'Ensemble folklorique de la Rivière-Rouge nous a, entre autres, remis toutes ses vidéos et ses photos. »

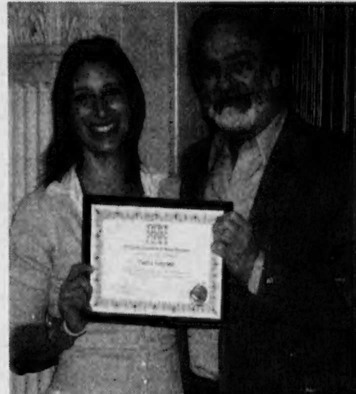


photo : Sophie Desruisseaux

Le président de la Société historique de Saint-Boniface a remercié Vania Gagnon pour son travail assidu comme directrice générale de la Maison-Riel.

L'année financière du la Société historique s'est terminée avec un surplus de 6 115 $. Malgré tout, Gilles Lesage affirme qu'il consacrera encore beaucoup d'énergie à la recherche de nouvelles subventions. « Nous avons de plus en plus de personnes qui viennent nous visiter, mais nous avons toujours le même nombre d'employés. À terme, il faudra embaucher de nouveaux employés permanents et pour cela, il faut plus d'argent », conclut-il.

PLURI-ELLES

Ces femmes qui font la différence

Camille SÉGUY

C'est sous le Francodôme nouvellement installé que la présidente de Pluri-elles Manitoba, Marina Caillier, a retracé aux quelque 70 personnes présentes un bref historique de l'association, qui fêtera ses 25 ans en octobre prochain.

Pluri-Elles est né d'une rencontre de femmes à Saskatoon en 1980, et des résultats d'un sondage en 1981 indiquant qu'aucun organisme francophone au Manitoba n'était alors en mesure de répondre aux besoins des femmes.

Aujourd'hui, la directrice générale, Mona Audet, est fière de souligner le travail accompli par les employées de Pluri-elles, les bénévoles et les membres du conseil d'administration.

« Elles font toutes un travail remarquable, souligne-t-elle, elles sont toujours motivées, disponibles, à l'écoute, bien plus que nécessaire. Ici, on est un peu comme une famille. On s'appuie les uns les autres et on a des grandes discussions, qui nous amènent à toujours mieux servir le client. Ça fait la différence. »

En 2007-2008, le secteur alphabétisation a accueilli 553 personnes. Le secteur employabilité a servi 221 clients, et le secteur entraide et counselling a conseillé 1 274 clients.

Pluri-elles termine l'année avec un budget excédentaire de 1753 $, une somme stable par rapport à 2006-2007.

Au cœur de sa mission

L'événement clé de l'année 2007-2008 a été la mise sur pied du fonds Mon rêve-Monique Ducharme, le 10 mai dernier. Ce fonds permettra de financer les rêves des femmes de la communauté franco-manitobaine qui n'ont pas les moyens de les réaliser.

« C'est un cadeau immense que Monique Ducharme et son mari Hubert Gauthier nous ont fait, déclare Mona Audet. C'est exactement dans la mission de Pluri-elles! Avoir un fonds pour aider les autres femmes, c'était un de nos rêves! »

Pour l'année à venir, Pluri-elles compte « continuer à bâtir avec la clientèle, en apprenant les uns des autres, et accroître toujours plus le rayonnement de l'organisme dans la communauté francophone », a annoncé Mona Audet.

Les projets sont nombreux, notamment dans le secteur employabilité. Pluri-elles a reçu le 7 avril dernier un fonds pour adapter son programme Prends ta carrière en main aux évolutions de la société.

« On va pouvoir aider plus efficacement toutes les personnes qui en ont besoin à trouver un emploi et à le garder », souligne la coordonnatrice du secteur employabilité, Inné Dicko.

L'assemblée générale a aussi été l'occasion pour le conseil d'administration d'accueillir de nouvelles membres à leur table : Brigitte Arondel-Parent, Geneviève Boudreau et Carine Cornudet. Elles remplacent Kimba Jeanne Kasalwe, Lee Ann Martin et Marli Sakiyama, qui ont achevé leur mandat de deux ans.

SAINT-BONIFACE

À vendre : la Résidence Langevin

L'entente entre l'Accueil Colombien et Héritage Saint-Boniface n'existe plus. Résultat : la Résidence Langevin est à vendre.

Sophie DESRUISSEAUX

« Nous vendons la Résidence Langevin pour 1 $ », annonce le président de l'Accueil Colombien, Réal Sabourin.

La saga de la Résidence Langevin est loin d'être terminée. En décembre dernier, *La Liberté* apprenait qu'Héritage Saint-Boniface et l'Accueil Colombien étaient parvenus à une entente à propos de la Résidence Langevin. Cependant, à la suite de plusieurs péripéties, cette entente n'est plus d'actualité.



photo : Camille Séguy

Le président de l'Accueil Colombien, Réal Sabourin, affirme que la Résidence Langevin est à vendre.

L'Accueil Colombien a donc décidé d'aller de l'avant avec ses propres projets. « Nous avons demandé à la Ville de Winnipeg la permission de démolir la nouvelle partie de la Résidence Langevin, la rallonge. À cet endroit, nous agrandirons l'Accueil Colombien », explique Réal Sabourin.

Malgré tout, Réal Sabourin affirme que la conservation et l'héritage de la Résidence Langevin sont dans ses priorités. « Nous l'avons toujours dit, nous ne sommes pas contre le patrimoine. Voilà pourquoi nous vendons la Résidence Langevin 1 $ en espérant que la personne qui l'achète en fera quelque chose de bien », dit-il.

Est-ce possible alors qu'Héritage Saint-Boniface, le groupe mené par David Dandeneau, achète la Résidence Langevin et qu'il y fasse le centre d'interprétation prévu à l'origine. « Il faudrait demander à David Dandeneau », indique Réal Sabourin. Au moment d'écrire ces lignes, David Dandeneau n'avait pas retourné les appels de *La Liberté*.

Réal Sabourin estime que la démolition de la rallonge de la Résidence Langevin devrait débuter à l'automne. « Notre conseiller municipal, Daniel Vandal, et beaucoup d'organismes de la communauté appuient notre projet. La Ville de Winnipeg n'a donc pas de raison de bloquer la démolition », conclut Réal Sabourin.

TÉLÉVISION

Séduction réussie

Saint-Georges a tenu son pari et séduit Marie-Élaine Thibert!

Janel ZOLINSKI, Action médias

Vous connaissez Saint-Georges? C'est un petit village au nord de Winnipeg, qui compte une population d'environ 300 personnes. Une communauté dont on n'entendait pas souvent parler… mais tout ça, c'était avant la venue de ***La petite séduction***.

Du 30 mai au 2 juin, l'équipe de tournage de *La petite séduction* a envahi Saint-Georges pour séduire l'artiste invitée, Marie-Élaine Thibert. « Quand l'équipe de *La petite séduction* m'a appelée pour me dire qu'elle voulait venir à Saint-Georges, j'avais le cœur qui débattait, mentionne la coordonnatrice du Réseau communautaire de Saint-Georges, Ginette Vincent. Après quelques mois de préparation, ma récompense est de voir tout les gens qui se sont réunis pour assurer le succès de l'évènement. »

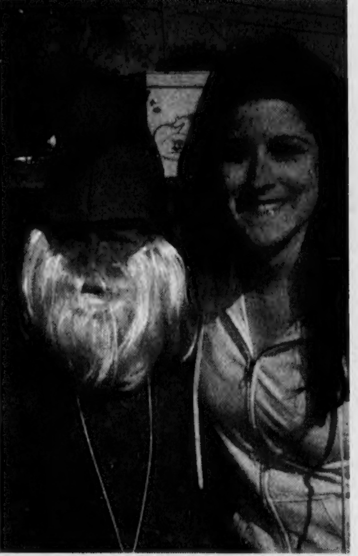


Photo : Gracieuseté Leila Spiers

Une cinquantaine de personnes ont fait un don de livres pour la nouvelle bibliothèque. Marie-Élaine Thibert et Dany Turcotte ont déjà commencé à remplir les rayons.

La communauté a uni ses forces pour appuyer le comité culturel dans l'organisation d'activités. Les idées et l'originalité ne manquaient pas. L'artiste a fait son entrée à bord d'un bateau-dragon afin de reproduire l'arrivée en canot des voyageurs, une partie importante de l'histoire de la région. Marie-Élaine a affronté Dany Turcotte lors du combat musical. Elle a surmonté les épreuves du Manitoba Jones et elle a fait la connaissance de la grande famille des Schtroumpfs saint-georgiens. Son aventure s'est terminée avec la grande surprise : un rayon de livres sera dédié aux choix de Marie-Élaine dans la nouvelle bibliothèque en construction.

Ces activités n'auraient pas été un succès sans le public. « Les artistes se demandent toujours si les gens vont participer et pourquoi ils participeraient, indique le producteur délégué, Benoit Léger. Dès le premier jour du tournage, 150 personnes sont venues accueillir Marie-Élaine sur la plage. On est toujours surpris de la participation des gens. »

Le tournage terminé, *La petite séduction* laissera ses traces dans la communauté. « Les gens s'unissent pour faire valoir et découvrir leur communauté, reconnaît Benoit Léger. C'est une vitrine pour le village, puisque *La petite séduction* est diffusée d'un océan à l'autre. Les spectateurs découvrent une communauté francophone vibrante. »

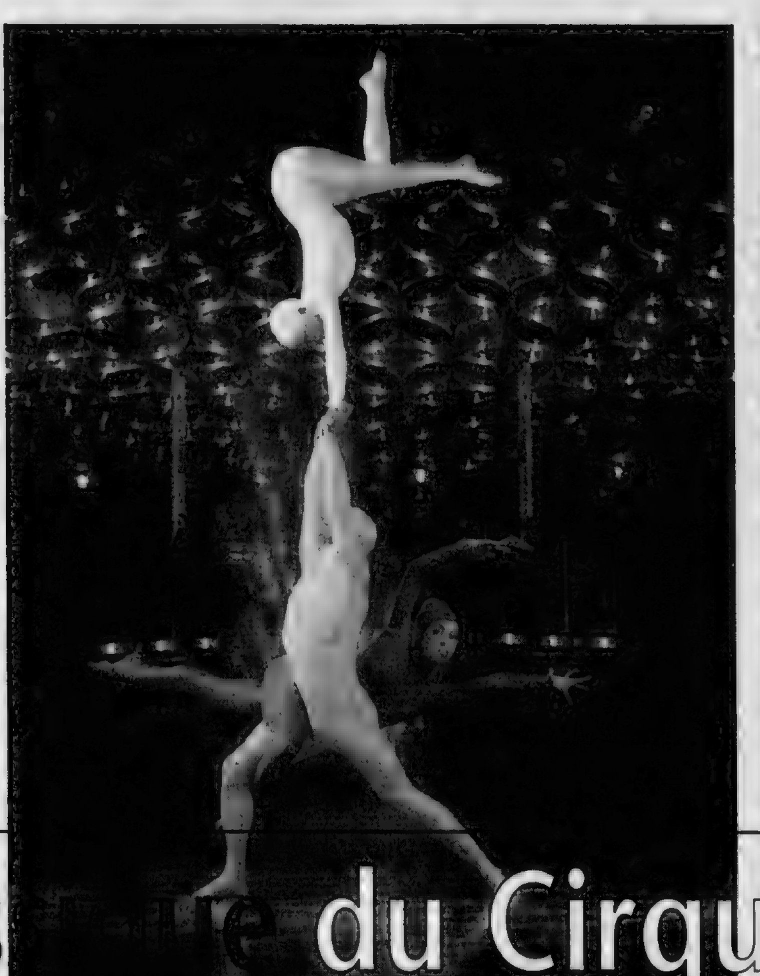
« *La petite séduction* va nous permettre d'être vus et de démontrer aux Québécois, où le français est majoritaire, qu'il existe des petites communautés francophones dans l'Ouest du pays, note un membre du comité culturel, Marie-Paule Germain. On est capables de faire comme eux! »

Les répercussions se font déjà sentir dans certains villages visités par *La petite séduction*. Des gens organisent des tournées dans les communautés visitées par leurs artistes préférés. « On a tourné des images très invitantes », nous assure Benoit Léger. Le 2 juillet, les gens de Saint-Georges pourront le constater d'eux-mêmes en écoutant l'émission diffusée sur les ondes de Radio-Canada!

La Liberté LOISIRS
Cahier culturel et sportif.

ARTS

Un classique du Cirque du Soleil





Le spectacle *Saltimbanco* du Cirque du Soleil sera à Winnipeg du 9 au 14 juillet.

photo : Gracieuseté Cirque du Soleil

Le Cirque du Soleil sera en ville en juillet. Il présentera son classique, *Saltimbanco*.

Sophie DESRUISSEAUX

« *Saltimbanco* est un spectacle pour toute la famille. Les enfants l'aimeront autant que les grands-parents », indique l'attachée de presse du Cirque du Soleil, Émilie Nadeau.

Saltimbanco s'arrêtera à Winnipeg du 9 au 14 juillet. La compagnie québécoise promet couleurs, acrobaties et rires à tous les spectateurs. « *Saltimbanco* est un spectacle qui permet d'oublier ses problèmes. Les costumes et les décors sont très colorés. Les acrobaties sont très présentes. Un clown fait rire les enfants », explique Émilie Nadeau.

Tous ces éléments rappellent d'ailleurs les débuts du Cirque du Soleil qui s'est fait connaître grâce à ses tours acrobatiques à couper le souffle. *Saltimbanco* est en fait le plus vieux spectacle du Cirque du Soleil encore en tournée. « Nous n'aimons pas le mot vieux. Le spectacle n'est pas désuet. Il est encore très actuel. Il s'agit plutôt d'un classique », nuance Émilie Nadeau.

Une histoire classique qui raconte l'évolution des humains dans un décor aux allures urbaines.

En 15 ans, le spectacle a connu des adaptations. Au début, il était présenté sous un chapiteau. Maintenant, c'est au MTS Centre que les artistes émerveilleront les spectateurs. « Le spectacle a été reconfiguré pour les arénas. Cela nous permet d'aller dans les villes où nous ne pouvions aller avec un chapiteau. Nous sommes donc très heureux d'être à Winnipeg et nous avons hâte que les gens viennent nous voir », dit l'attachée de presse.

Le Cirque du Soleil en est à sa deuxième visite à Winnipeg. Il y a quelques années, on y a vu quelques représentations du spectacle *Delirium*. « *Delirium* était un spectacle beaucoup plus musical. Cette fois-ci le public aura le droit à un classique du cirque », précise Émilie Nadeau.

D'ailleurs, si le public répond à l'appel, il est fort possible que le Cirque du Soleil inscrive Winnipeg plus souvent à son calendrier. « Plus les gens assistent au spectacle, plus les chances que l'on revienne se multiplient. Ça, c'est sûr », dit Émilie Nadeau.

Jusqu'à présent, les billets pour les représentations de *Saltimbanco* se vendent bien. « Mais il reste encore de bons billets. Ce qui est plaisant dans ce type de spectacle, c'est que tous les billets sont excellents. Lorsque les spectateurs sont plus près de la scène, ils peuvent voir les expressions des artistes alors que plus loin, ils peuvent davantage apprécier l'ensemble du spectacle », raconte Émilie Nadeau.

Près de 50 artistes seront sur scène. Au total, l'équipe se compose de 95 personnes. Neuf représentations sont à l'horaire. Pour plus d'informations : www.cirquedusoleil.com.

SAINT-CLAUDE

Célébrer les cow-boys

Amateurs de rodéo, encerclez la fin de semaine du 7 et 8 juin sur votre calendrier. Saint-Claude organise son 6e rodéo annuel. En tenant l'événement un mois plus tôt que d'habitude, le comité organisateur du rodéo espère ainsi avoir plus de bénévoles. « En juillet, nous n'avions pas assez de bénévoles. En juin, les enfants n'ont pas fini l'école et les gens ne sont pas encore partis en vacances. Nous souhaitons recruter plus de bénévoles », explique la secrétaire du comité organisateur, Mireille Rouire.

L'an dernier, environ 1 000 personnes ont participé à l'événement. Cette année, le comité souhaite accueillir plus de visiteurs. Pour atteindre cet objectif, plus d'activités pour les enfants seront organisées. « L'horaire n'est pas encore complètement fixé, mais nous voulons vraiment porter une attention particulière aux enfants », indique Mireille Rouire.

Le rodéo en tant que tel ne connaît pas de changement. Il commencera à 14 h. Le samedi, après le rodéo, un souper est prévu. Il sera suivi d'une danse. Un tournoi de balle molle et une compétition d'hommes forts sont aussi organisés.

L'entrée coûte 8 $ pour les adultes et 4 $ pour les enfants. Pour plus d'informations, il suffit de téléphoner au 379-2202.

S. D.

ARTS VISUELS

La peinture comme thérapie

Atteinte de la maladie de Parkinson, Michèle Anderson mène son combat par la peinture. Elle présentera ses œuvres pour la première fois à la galerie Wayne Arthur.

Julien ABORD-BABIN

Lorsqu'elle a été diagnostiquée avec la maladie de Parkinson en 1999, Michèle Anderson a tout de suite su qu'elle devait se trouver un moyen de rester occupée et active. C'est alors qu'elle s'est mise à peindre.

« Après avoir été diagnostiquée je cherchais quelque chose à faire pour m'occuper, comme un refuge face à la maladie, confie Michèle Anderson. Juste à côté de chez moi, le Collège Jeanne-Sauvé offrait des cours d'aquarelle. J'ai suivi six cours du soir et depuis ce temps je n'arrête pas de peindre. »

La peinture est devenue pour Michèle Anderson une forme de thérapie qui l'aide à faire face aux mauvais moments. « Même pendant les journées difficiles, c'est quelque chose que je peux toujours faire, explique-t-elle. Puis ça permet de me distraire, j'arrive à oublier que j'ai le Parkinson. J'oublie même parfois de prendre mes médicaments. »

Ce passe-temps est devenu d'autant plus important que les activités quotidiennes de l'artiste se trouvent souvent limitées par sa maladie. « J'ai déjà perdu mon permis de conduire, ce qui affecte beaucoup ma liberté de mouvements. Mais je ne veux pas que la maladie m'empêche de rester active et de faire les choses que j'aime. »



photo : Julien Abord-Babin

Michèle Anderson expose ses œuvres pour la première fois à la galerie Wayne Arthur.

Elle s'adonne d'ailleurs à la peinture très librement. Elle travaille quand elle le veut et ne se cantonne pas dans un style particulier. Michèle Anderson peint surtout des aquarelles, mais elle y ajoute souvent de l'acrylique ou des éléments de collage. Ses tableaux sont surtout abstraits, mais elle n'hésite pas explorer le réalisme.

« Je ne sais pas si j'ai vraiment un style, confie-t-elle. J'ai pris des cours, mais j'ai ensuite brisé toutes les règles. Dans le fond il faut découvrir son propre style. »

La peinture est devenue pour elle une façon d'exprimer sa joie de vivre, malgré les difficultés auxquelles elle doit faire face. Ses tableaux sont joyeux et colorés et contiennent toujours une touche d'humour. Elle se permet même de rire de sa maladie en intitulant cette première exposition *Mirapex Moments* en référence à l'un de ses médicaments.

« Le Mirapex est une drogue pour traiter la maladie de Parkinson, explique Michèle Anderson. Un de ses effets secondaires est de causer un comportement compulsif chez certaines personnes. Ma famille me taquine souvent en disant que je peins de façon compulsive à cause du Mirapex. »

L'artiste est d'ailleurs très productive, mais Michèle Anderson se défend d'être compulsive. « Des fois je ressens une envie pressante de peindre, mais je ne pense pas que ce soit compulsif. Puis même si ça l'était, ce n'est pas bien dangereux. »

L'exposition *Mirapex Moments, Art as my therapy*... sera présentée à la galerie Wayne Arthur à Winnipeg du 31 mai au 28 juin. Le vernissage aura lieu le 8 juin.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Pêcher en famille

Le comité Faune Notre-Dame organise une activité familiale le 7 juin.

Tout le monde est invité à une journée de pêche qui se tiendra à Stoney Point. « C'est un endroit où nous allons souvent camper. Habituellement, il y a entre 30 et 40 personnes. On crée un mini Notre-Dame-de-Lourdes et on s'amuse », explique un des responsables de l'activité, Guy Deleurme.

Le but de l'activité est de faire la promotion de la pêche et d'inciter les jeunes à pratiquer cette activité en plein air. De plus, elle prône le plaisir en famille.

Il faut être membre du club pour s'inscrire à l'événement. « Une inscription coûte 12 $ par individu et 15 $ par famille », indique Guy Deleurme. Pour plusd'informations, il suffit de téléphoner à Guy Deleurme au (204) 248-2566.

S. D.

Sortir...

Musique de chambre



Amateurs de musique de chambre, c'est à vous qu'on s'adresse! Du 4 au 13 juin se tiendra le Festival de musique de chambre Agassiz. L'événement réunira une brochette d'artistes dont le violoncelliste et professeur à l'Université d'Ottawa, Paul Marleyn. La série de concerts aura lieu au Eckhardt-Grammatté Hall de l'Université de Winnipeg. Le coût des billets est de 20 $ pour les adultes et 10 $ pour les étudiants. Pour plus d'informations sur la programmation, consultez le www.agassizmusic.ca/concerts.

5 x 5 à Saint-Claude



Les artistes du 5 x 5 se rendront à Saint-Claude le 14 juin. Ils présenteront un concert sous le thème ***Les incontournables du Manitoba français***. Ils interpréteront des chansons populaires d'artistes d'ici, le temps d'un spectacle au Centre récréatif du village. Le concert débute à 14 h. Infos. : 233-ALLÔ (2556).

Le ballet de la relève



La relève montante du Ballet royal de Winnipeg (RWB) présente le spectacle ***On the Edge*** les 6 et 7 juin. Le spectacle met en vedette les jeunes danseurs de la division professionnelle du RWB qui s'apprêtent à entrer dans le monde de la danse professionnelle. Ces derniers présenteront une programmation très variée alliant différents styles de danse.

Le spectacle aura lieu au Founder's Studio situé dans l'immeuble du RWB, 380, avenue Graham et débute à 19 h 30. Les billets sont en vente au coût de 10 $ le vendredi et 15 $ le samedi.

Mozart au WAG



Winnipeg Chamber Music Society présente ***The Mozart and More Festival***, un spectacle mettant à l'honneur des oeuvres du célèbre compositeur allemand. Le concert aura lieu le 17 juin à l'auditorium Muriel Richardson du Musée des beaux-arts de Winnipeg. Les billets sont en vente à la billetterie de l'Orchestre symphonique de Winnipeg au 949-3999. Le coût est de 17 $ pour les adultes et 10 $ pour les étudiants. Le concert débute à 20 h.

FRANCOFORCE

Bulle de création

Les artistes de la Francoforce ont entamé leur traversée du Canada pour crier haut et fort la vitalité de la francophonie.

Julien ABORD-BABIN

La Francoforce est un projet majeur des célébrations du 400e de la ville de Québec. Mais c'est avant tout une occasion de célébrer la francophonie pancanadienne, sa vitalité et sa créativité. Pour y arriver, la Francoforce réunit 11 artistes de la relève qui sillonneront le pays pour présenter un spectacle dynamique.

Pour les artistes, la Francoforce est avant tout une bulle de créativité où les identités et les styles se mélangent. Ils abordent l'expérience comme une expérience culturelle sans précédent incarnée par le Francodôme, une tente aux aspects futuristes qui représente bien la rencontre entre les artistes.

« Le dôme symbolise très bien la connexion qui se crée entre tous les artistes, explique le chanteur acadien, Pan. Ensemble on forme un grand *band* pancanadien. »

« C'est une belle opportunité de travailler avec des artistes de partout au pays, renchérit le Franco-Manitobain Raphaël Freynet. C'est super inspirant en tant qu'artiste. On mélange plein de styles différents. Ça montre bien la diversité, mais aussi la qualité, de la scène culturelle francophone au Canada. »



photo : Julien Abord-Babin

Deux Franco-Manitobains, Raphaël Freynet et Geneviève Toupin, participent à la tournée nationale de la Francoforce.

La Francoforce, c'est donc une rencontre entre artistes, mais aussi une rencontre avec le public afin de faire connaître la Francophonie et montrer dans chaque province et territoire qu'elle est encore bien vivante. Une mission qui tient à cœur aux artistes, qui ont déjà hâte de se présenter à Québec où la Francoforce s'arrêtera pour trois semaines en août.

« Je me suis toujours donné pour mission d'envahir le Québec, explique Pan. Alors pour moi c'est un honneur que d'aller me poser là-bas puis montrer aux québécois tous les accents du Canada. »

« Au Québec on oublie souvent qu'on est pas tout seul, avoue le québécois du groupe, Antoine Gratton. C'est le *fun* de se le faire rappeler de temps en temps et de voir d'autres visions de la francophonie. C'est là qu'on voit que c'est une culture très vivante. »

Tout au long de l'été, le parcours de la Francoforce sera ponctué de rencontres avec différents artistes puisque dans chaque ville visitée, des musiciens locaux seront invités à monter sur scène.

« En plus de travailler avec des artistes de presque toutes les provinces, on va rencontrer des gens dans chaque ville par les activités qui seront organisées, explique la Franco-Manitobaine, Geneviève Toupin. En tant qu'artiste c'est une très belle opportunité. »

Au fil des déplacements de la Francoforce et des rencontres qui auront lieu, le spectacle risque lui aussi d'évoluer. Les artistes se laissent d'ailleurs beaucoup de flexibilité afin de modifier à leur guise les prestations qui risquent bien de varier d'une ville à l'autre.

« On a fait de la place pour que ça évolue, explique Antoine Gratton. On a monté plus de tounes qu'on a de place pour avoir du jeu et ne pas toujours jouer la même chose. On pourra aussi choisir de mettre en valeur différentes personnes en fonction des endroits où l'on joue. »

Sudoku

PROBLÈME N° 122

					8		6	
			1					
4		2	6				1	7
	7	1			2			
		9				6		
			3			8	9	
2	4				6	5		3
					3			
	9		2					

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

RÉPONSE DU N° 122

6	1	5	7	3	8	2	9	4
7	9	3	1	2	4	6	5	8
4	8	2	9	5	6	3	1	7
9	7	1	8	6	2	4	3	5
8	3	6	5	4	1	9	7	2
5	2	4	3	9	7	8	6	1
2	4	7	6	1	9	5	8	3
1	5	9	4	8	3	7	2	6
3	6	8	2	7	5	1	4	9

En route

par Prune Vellot

VOYAGE VERS LES GRANDS FONDS

Autour de moi, il n'y avait que du bleu. Un bleu bien plus dense que le ciel. Épais, profond. Il glissait autour de moi, m'enveloppait d'une caresse, m'entraînait vers les abîmes. J'avais laissé à la surface la brûlure du soleil polynésien, la douceur du sable blanc, le goût suave des mangues et des goyaves. C'était ma première sortie en haute mer. Une grande aventure dans le remous des vagues océanes et le tumulte sous-marin.



Je faisais connaissance avec cette vie toute en mouvements et en couleurs. Je découvrais un paradis caché aux yeux de l'homme, étonnant de beauté. Je me passionnais pour les moindres détails : les arabesques des coraux, les reflets vifs des algues ou des anémones. Je m'amusais au milieu des bancs de poissons : poissons-cochers, poissons-clowns, diodons, balistes Picasso, Napoléons, poissons-anges, rascasses porc-épic, poissons-perroquets, barracudas, poissons-lions, mérous…

Et puis soudain, je me suis retrouvée dans une ronde de dauphins. Ils étaient là, à danser autour de moi, à se cambrer et à onduler. C'était inattendu. Magique. Je me souvenais du film ***Le Grand Bleu***, inspiré de la vie de Jacques Mayol et de sa passion pour les profondeurs marines. À mon tour, je me laissais séduire par la magie de l'océan, émue par la beauté des gestes des dauphins et des sons sourds qu'ils produisaient.

Tout n'était que silence. Un silence comme le bleu. Dense, épais, profond. C'est sans doute attirée par cette sérénité que je me suis échappée vers le bleu des abîmes. J'ai laissé derrière moi les barrières de coraux et leur vie arc-en-ciel pour un silence monochrome. Ne restaient que les miroitements du soleil sur la surface de l'eau et les reflets argentés de la vie abyssale.

Recette

Poivrons farcis aux crevettes pour le B.B.Q.

Ingrédients :

32 crevettes crues grosseur 31/40 deveinées et décortiées
1 poivron jaune
1 poivron rouge
1 grosse cuil. à soupe de sauce chili aux poivrons
2 gousses d'ail hachées
épices Italiano
4 noix de beurre

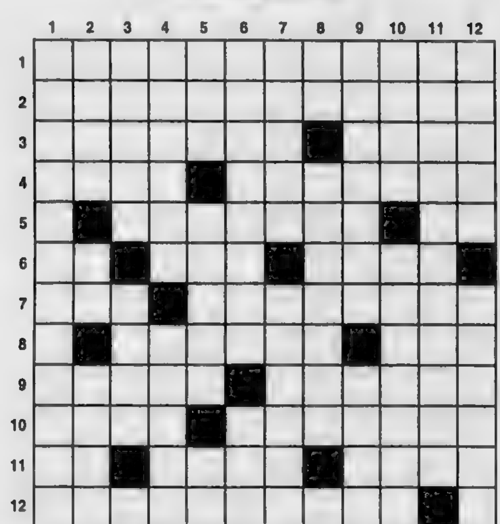
- Préparer 4 grandes feuilles de papier aluminium.
- Bien nettoyer et vider les poivrons.
- Couper chaque poivron en 4 quartier.
- Disposer sur chacune des feuilles d'aluminium, 1 morceau de poivron jaune et 1 morceau de poivron rouge. Le creux vers le haut.
- Ajouter les crevettes au fond des poivrons.
- Garnir de la sauce chili, de l'ail et des épices.
- Ajouter avec une noix de beurre.
- Refermer l'aluminium. Faire attention de garder la garniture vers le haut.
- Cuire sur le BBQ environ 10 minutes.

Préparation : 15 minutes • Cuisson : 10 minutes • Portions : 4

Recette tirée du site Internet suivant : http://www.recettes.qc.ca

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 492



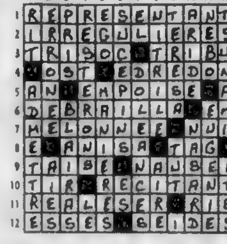
HORIZONTALEMENT

1. Qui exprime de manière manifeste une intention.
2. Caractère de ce qui est sans effet.
3. Originale. – État de l'Europe.
4. Il fut le père de Ramsès II. – Mettant de niveau.
5. Échelonnera. – Doublée.
6. Possessif. – Inflorescence. – Grand couturier français (1905-1957).
7. Argile rouge. – Pris comme témoin.
8. Peuplier blanc. – Possèdent.
9. Fâché, attristé. – Tire au moyen d'un véhicule.
10. Partie de la Méditerranée. – Battre au vent, en parlant d'une voile.
11. Négation. – Ficelle, courroie. – Qui a rapport au commerce charnel.
12. Superordre de poissons osseux.

VERTICALEMENT

1. Impression subite et violente causée par le froid.
2. Qui existe dès la naissance. – Possède. – D'un certain âge.
3. Arbrisseau grimpant. – Instrument de musique.
4. Simplicité, absence de fioritures. – Plante des lieux humides.
5. Rivière de l'Asie. – Se dit d'un raisonnement concluant par analogie à partir de données connues. – Changée en génisse.
6. Concours de circonstances fâcheuses, malédiction. – Ville du Maroc.
7. Langue non indo-européenne. – Touchant.
8. Démonstratif. – Chaleurs extrêmes.
9. Procédais à l'usinage très précis de la surface intérieure d'une pièce. – Ventilé.
10. Ramena vers lui. – Mammifère carnassier.
11. Qui exigent des déplacements.
12. Fissure. - Quantités de bois.

RÉPONSES DU N° 491



Arts martiaux

Transmettre le taekwondo

Un sport, une philosophie, un moyen de défense, l'entraîneur Guy Vincent explique les différentes facettes du taekwondo.

Sophie DESRUISSEAUX

L'intégrité, la courtoisie, la persévérance, le contrôle de soi et l'esprit fort sont les valeurs que l'entraîneur de taekwondo Guy Vincent transmet à ses élèves.

Depuis plus de 25 ans, Guy Vincent enseigne aux enfants et aux adultes la philosophie du taekwondo. Il y a 5 ans, il a démarré sa propre école, Vincent Taekwondo. Aujourd'hui, 70 passionnés des arts martiaux à Saint-Boniface et à Saint-Laurent se fient aux enseignements de Guy Vincent.

« Je veux transmettre ce que j'ai reçu. Le taekwondo, c'est ma passion et je la partage simplement avec les autres », confie Guy Vincent.

Comme les autres types d'arts martiaux, le taekwondo est plus qu'un sport. Il s'agit en fait d'une philosophie de vie. « Le taekwondo nous permet de savoir ce qui est important. Il nous aide à choisir le bon chemin. C'est un outil qui nous guide dans la vie. Sans oublier que c'est tout un exercice physique », explique-t-il.

Un exercice physique qui ne vante pas la perfection, mais bien le dépassement de soi et la capacité à relever des défis. « Pour obtenir sa ceinture noire, il ne faut pas être un Sidney Crosby du taekwondo. Un athlète qui reçoit une nouvelle ceinture a réussi à relever un défi. Nous regardons l'ensemble de son évolution et le niveau de son amélioration », précise Guy Vincent.

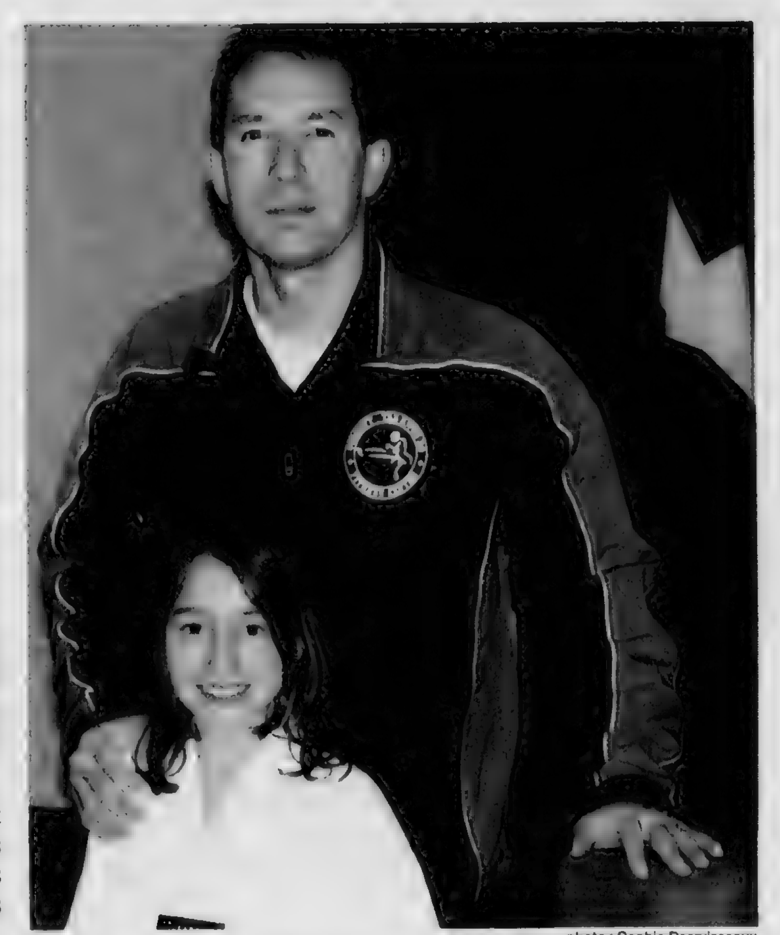


photo : Sophie Desruisseaux

L'entraîneur de taekwondo, Guy Vincent, et sa fille Katarina.

Les compétitions évaluent néanmoins les qualités sportives des athlètes. Deux épreuves existent : les combats et les séries de mouvements. D'ailleurs, 29 élèves de l'école Vincent Taekwondo ont participé à un championnat dernièrement, les Can Am Games qui se déroulaient à l'Université du Manitoba. « C'est un des gros tournois de taekwondo qui se déroule dans l'Ouest du pays. Des athlètes de l'Ontario, de l'Alberta, du Manitoba et des États-Unis y participent », affirme Guy Vincent.

Ses élèves ont d'ailleurs remporté de nombreuses médailles. « Nous avons gagné plus ou moins toutes les médailles, 31 au total », précise-t-il.

L'entraîneur donne ses cours en français. Que ce soit de jeunes anglophones qui veulent apprendre le français ou des enfants franco-manitobains, tout le monde est bienvenu. « Quand mes enfants ont commencé à aller à l'école, j'ai réalisé qu'il n'y avait pas beaucoup d'activités en français destinées aux enfants à l'extérieur de l'école. J'ai donc pris les choses en main », raconte Guy Vincent.

Il fait néanmoins une exception à son principe. « J'enseigne aux adultes en français et en anglais. Les cours sont bilingues, mais pour les enfants comme pour les adolescents, tout est en français », précise-t-il.



Pour obtenir davantage d'informations sur les cours offerts par Guy Vincent : 487-3687.

Hockey

Le Moose en deuil

Le défenseur de l'équipe de hockey du Moose du Manitoba, Luc Bourdon est décédé dans un accident de motocyclette au Nouveau-Brunswick jeudi dernier.

Âgé de 21 ans, le jeune homme était apprécié de tous ses coéquipiers. « Luc mettait de la joie dans le vestiaire. Il était aimé pour ses qualités de joueur, mais surtout pour ses qualités personnelles », a indiqué le directeur général du Moose, Craig Heisinger.

Premier choix au repêchage des Canucks de Vancouver en 2005, Luc Bourdon était voué à une brillante carrière. L'an passé, le défenseur a participé 27 parties avec les Canucks. Il a passé le reste de la saison avec le Moose récoltant 14 points. « Luc voulait monter dans la LNH le plus rapidement possible, mais il appréciait ses moments à Winnipeg. Il était impliqué dans la communauté et était très généreux. Il aimait autant la vie qu'il adorait le hockey », a déclaré, Craig Heisinger.

Luc Bourdon a remporté une Coupe du Président avec les Wildcats de Moncton en 2006 et deux médailles d'or avec Équipe Canada lors du championnat du monde de hockey junior en 2006 et en 2007.

S. D.

Place à la

Originaires des quatre coins du pays, 12 artistes ont commencé à vivre la grande aventure de la Francoforce. Durant l'été, l'équipe s'arrêtera dans 14 villes du pays pour célébrer la francophonie et le premier arrêt était à Saint-Boniface du 30 mai au 1er juin. Formés par Action médias, douze apprentis journalistes des écoles de la Division scolaire franco-manitobaine étaient sur place et vous présentent quelques-uns des meilleurs moments. On a pu entendre Danica Taylor, Sabrina Buscio et Cathérine Lemoine-Courcelles sur les ondes d'Envol 91 FM. Leurs collègues en presse écrite vous présentent le tout en images.

De la grande visite!

Megan MCEWAN



Le 31 mai dernier, Samuel de Champlain, fondateur de la ville de Québec, était de la Francoforce afin de souligner les fêtes du 400e anniversaire de la capitale québécoise. L'acteur qui interprétait Samuel de Champlain, Jean-Marc Lafond, a aussi beaucoup aidé aux préparatifs, et ce, depuis plusieurs mois. « J'ai commencé a aidé à mettre en place cette célébration après la fête du Canada l'an dernier », explique-t-il. Parler et interagir avec les gens qui visitaient le dôme était pour lui une autre façon de contribuer à la Francoforce. Certainement, la venue de Samuel de Champlain a fait sourire plusieurs personnes cette fin de semaine!



Divertir les enfants

Serge ROCHON

Damien Lussier était le premier à monter sur la scène lors de la Francoforce, le 30 mai. L'auteur-compositeur-interprète a fait le bonheur des enfants qui étaient présents sous le gros dôme. « Je suis content d'être le premier puisque c'est plus difficile de passer après un groupe lorsqu'on se retrouve seul sur scène », mentionne Damien Lussier. L'artiste a commencé sa carrière de musicien à 18 ans. Pour lui, Francoforce est une nouvelle expérience qui lui permet de rencontrer des artistes francophones de partout au Canada.





Duo de chez nous

Josée THERRIEN

Geneviève Toupin et Raphaël Freynet ont fait un très beau spectacle le 31 mai où ils ont su toucher la foule. Tout au long de la présentation, les deux artistes se sont accompagnés, appuyés par d'autres musiciens sur scène. « J'espère lancer un premier vrai album au printemps 2009 », mentionne la chanteuse. Raphaël est venu chercher la foule à son tour, surtout avec la chanson qui porte le nom de son village natal : Sainte-Geneviève. Les deux talentueux artistes ont fait un spectacle hors de l'ordinaire! « Faire un spectacle pour les Franco-Manitobains, des gens que je connais très bien, ça met beaucoup plus de pression, souligne Geneviève Toupin. C'est l'fun de faire ça juste pour eux. »

Marie-Josée DAVID

❶ Question : D'où viens-tu?
Raphaël Freynet : Sainte-Geneviève, Manitoba.
Geneviève Toupin : Saint-Claude, Manitoba.

❷ Où habites-tu maintenant?
R. F. : Edmonton, Alberta.
G. F. : Montréal, Québec.

❸ Pourquoi participes-tu à la Francoforce?
R. F. : J'ai été sélectionné pour représenter l'Alberta; c'est une expérience incroyable! C'est une aventure de voyage à travers le Canada avec des musiciens de toutes les provinces.
G. F. : Pour faire de la musique tout l'été.

❹ Pourquoi voulais-tu être un artiste?
R. F. : Parce que tous les membres de ma famille sont des artistes et ça me permet de m'exprimer.
G. F. : Parce que c'est amusant et c'est le meilleur boulot au monde!

❺ Peux-tu me décrire ta musique?
R. F. : Funky folk rock irrésistible.
G. F. : Folk pop intimiste.

❻ Depuis combien de temps es-tu un musicien?
R. F. : Depuis l'âge de quatre ans.
G. F. : Je joue du piano depuis l'âge de quatre ans.

❼ As-tu un projet qui s'en vient?
R. F. : Je suis en tournée pour trois mois avec la Francoforce et ensuite j'aimerais enregistrer un album.
G. F. : Oui!! J'aimerais enregistrer mon premier album officiel à l'automne.

❽ Quel âge as-tu?
R. F. : J'ai 27 ans.
G. F. : J'ai 28 ans.

❾ Voulais-tu être un musicien quand tu étais petit? Et pourquoi?
R. F. : Oui!! J'ai commencé à jouer du piano à l'âge de quatre ans et ensuite j'ai appris la guitare quand j'étais au secondaire. J'ai toujours aimé la musique.
G. F. : Oui!! Parce que ma grand-mère jouait de la musique.



Zydeco et Funk

Josée THERRIEN

Le groupe Johnny Cajun a soulevé la foule le 30 mai, dans le grand dôme de la Francoforce, avec leur énergie incroyable et leur indéniable talent. Gaétan LaRochelle, Daniel Perreaux, Daniel ROA, Gilles Fournier, Joey Landreth et Darren Savard ont formé le groupe pour la soirée. Johnny Cajun, c'est un mélange de musique de la Nouvelle-Orléans : le Zydeco et le Funk, ce qui donnent un spectacle inoubliable. « La foule a embarqué, l'atmosphère était chaleureuse », explique Daniel Perreaux, tout juste à la fin du spectacle. La foule a apprécié l'énergie du groupe sur la scène. La moitié de la salle dansait! Johnny Cajun, formé en 2002, sera en spectacle un peu partout cet été. On pourra les entendre bientôt à Morden et à La Broquerie, au Manitoba, ainsi qu'à Gravelbourg, en Saskatchewan.

Francoforce



Il était une fois...

Mélanie BEAULIEU

Mélanie LeBlanc a fait revivre les aventures d'une jeune fille de cinq ans en lisant le conte *L'arbre de Maxine*, aux tout-petits. Une expérience amusante puisque l'histoire était projetée sur les murs du dôme. Le message du conte était de prendre soin de l'environnement et arrêter de couper les arbres. Mélanie, originaire du Nouveau-Brunswick, est une des artistes à participer à la tournée de la Francoforce. Musicienne et comédienne professionnelle depuis sept ans, sa participation à la Francoforce lui permet de rencontrer des artistes de partout au pays. Elle aime beaucoup les répétitions parce qu'elle peut rencontrer plein de nouvelles personnes et « c'est l'endroit où l'on crée le spectacle », résume-t-elle. Même la foule a aimé le spectacle puisque à la toute fin, tout le monde a dansé et chanté avec la conteuse.



Sourire et bricolage

Thierno HABIB BAH

Josée Therrien était bénévole dans le dôme au parc Provencher où se déroulaient de nombreuses activités. Elle travaillait pour aider les jeunes enfants à faire du bricolage. Elle fait ce travail parce qu'elle aime beaucoup l'animation. « Je suis contente d'avoir eu cette opportunité, dit-elle. C'est amusant! » De temps en temps, elle regarde les spectacles. « J'ai rencontré plein de nouvelles personnes, souligne-t-elle. J'aime beaucoup travailler avec les jeunes parce que c'est une bonne expérience. »



Le rigolo Clo-Clo

Omar DAOUI

Clo-Clo le clown n'a pas eu peur de la pluie car il était à Francoforce le samedi 30 mai. Ça fait 7 ans qu'il fait rire les gens mais surtout les enfants. Avec un ballon, il arrive à faire des animaux, des chapeaux et différents objets, comme une épée. Quand je lui ai demandé son âge, sa réponse a été « un clown n'a pas d'âge! ».



Rions en force

Samantha McEWAN

Martial Tougas, un comédien originaire de Sainte-Anne, nous a offert une prestation humoristique spectaculaire dans le dôme de la Francoforce, le soir du 31 mai. Ayant fait plusieurs spectacles de ce genre depuis quelques années, Martial Tougas se sent confortable dans le rôle de comédien : « J'aime faire rire le monde parce que ça donne un sentiment de contrôle », explique-t-il.



Ça swinguait!

Kimbaya CARRIÈRE

Sylvie Saltel et Julie Noël sont deux passionnées de la danse traditionnelle canadienne française. Ces deux jeunes femmes originaires de Saint-Boniface ont dansé avec la troupe de l'Ensemble folklorique de la rivière Rouge durant l'événement Francoforce. « C'est ma culture », explique Sylvie, qui danse depuis l'âge de trois ans. C'est sa famille qui l'a inspiré à danser. Avec la troupe, elles font surtout de la gigue, mais elles aiment aussi le jazz, le *ballroom*, la salsa et la danse en ligne.

Fin d'une aventure

Corey Loranger décide de passer le relais après avoir animé pendant cinq ans l'une des émissions radio les plus populaires de l'Ouest canadien.

Étienne ALARY,
Le Franco

Après cinq années à la barre de l'émission radiophonique jeunesse *Ceci est un TEST!*, présentée sur les ondes de Radio-Canada, l'animateur tire sa révérence. Il présentera sa dernière émission, le 6 juin prochain, alors qu'il sera en direct de l'école Maurice-Lavallée d'Edmonton.

« Après cinq ans passés à *Ceci est un TEST!*, je trouvais que le temps était venu pour moi de passer à autre chose », affirme l'animateur. « De plus, c'est une émission jeunesse qui a besoin d'évoluer, de changer et à mon avis, j'avais sorti tout ce que je pouvais donner de moi-même. Le temps était donc venu de passer le flambeau », ajoute le Franco-Albertain.

S'il quitte Radio-Canada, Corey Loranger compte rester dans le domaine de la radio et de la télévision. « Je veux prendre l'été pour bien réfléchir à toutes mes options. J'ai une agence qui me représente et qui pourrait m'ouvrir des portes, en Alberta, dans le monde de la publicité, des voix et du cinéma », souligne-t-il.

Un déménagement à Montréal ou à Vancouver est aussi envisagé. « C'est une des options que je compte regarder cet été », avance l'animateur, sans vouloir divulguer trop de détails sur cette possibilité.

Au cours des années au micro de l'émission jeunesse, Corey Loranger en a vécu des moments, des bons et des moins bons. « Un des souvenirs que je conserverai de ces années à l'animation de *Ceci est un TEST!* est lorsque Radio-Canada avait décidé, par manque d'argent, d'annuler l'émission. C'était en juin 2004. La communauté s'était mobilisée et Radio-Canada était revenue sur sa décision. La première émission qui a suivi cette période, le 4 février 2005, a été vraiment spéciale pour moi », se rappelle le jeune franco-albertain.

Son premier passage au Manitoba, à l'automne 2003, restera aussi gravé dans sa mémoire. « C'est mon coup de cœur. C'était la première fois qu'on se déplaçait à l'extérieur de l'Alberta et j'avais eu la chance d'interviewer Corneille et Luck Mervi, deux de mes chanteurs préférés » se souvient-il.

Fait à noter, ce départ de Corey Loranger ne remet pas en cause la diffusion de *Ceci est un TEST!* La direction de Radio-Canada confirme d'ailleurs que l'émission sera de retour l'an prochain. Le chef des services français en Alberta, François Pageau, a bon espoir de lui trouver un remplaçant d'ici la fin de l'été. « C'est certain que c'est un poste difficile à combler. Corey faisait beaucoup de choses dans son émission. Mais, nous avons ouvert le poste dans les quatre provinces de l'Ouest. Idéalement, nous voudrions que la personne commence à la fin août pour la prochaine saison. »

La prochaine saison de l'émission débute le 28 septembre prochain. L'émission *Ceci est un TEST!* est diffusée dans les quatre provinces de l'Ouest canadien et au Yukon et au Nunavut.


Archives La Liberté
Corey Loranger.

Le calendrier communautaire

233-ALLÔ
CENTRE D'INFORMATION

Lac Falcon

- ✔ 19 juin • ***Une chasse au trésor*** • Éducatrices et Éducateurs Manitobains à la retraite • 13 h 30 • Chalet de Germaine et Lucien Lussier • inscriptions : 256-6013

La Broquerie / Fête de la Saint-Jean-Baptiste

- ✔ 27 juin • ***Soirée bière et saynète*** • Hôtel de La Broquerie • 25 $, souper inclus • info. : 233-ALLÔ (2556) / 1-800-665-4443
- ✔ 28 juin •***Déjeuner aux crêpes***, tournoi de baseball SPN, volley-ball sur plage • Johnny Cajun / 20 h à 1 h • info. : 233-ALLÔ (2556)
- ✔ 29 juin • ***Messe***, défilé, jeux, structures gonflables, baseball familial • spectacles • entrée : 5 $ pour adultes / enfants : gratuit • info. : 233-ALLÔ (2556)

Lorette

- ✔ 13 juin • ***Bud Spud & Steak*** • Comité « La Maison Sarrasin » • collecte de fonds • 17 h 30 • Dawson Trail Motor Inn • info. : 878-2430

Saint-Boniface

- ✔ ***Groupe de marche (50+)*** • FAFM et Centre de santé Saint-Boniface • mardis et jeudis • 10 h • Accueil Colombien • 200, rue Masson • info. : 253-3757.
- ✔ 4 juin • ***Atelier sur l'attachement*** • Pluri-elles • 18 h 30 • 570, rue Des Meurons • inscription : 233-1735
- ✔ 6 juin • ***Quelques arpents de pièges*** • 17 h • CCFM • Salle Antoine-Gaborieau • 340, boulevard Provencher • info. : 233-8972
- ✔ 11 juin • ***AGA L'Entre-temps des Franco-Manitobaines Inc.*** • 19 h • Salon Sportex • CUSB • 200, avenue de la Cathédrale • info. : 925-2550
- ✔ 11 juin • ***Dîner-rencontre*** • La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface • compte rendu de Futurallia 2008 • 11 h 45 • inscriptions : 235-1406
- ✔ 19 juin au 28 août • ***Exposition : Paysages en mutation*** • La maison des artistes visuels francophones • 219, boulevard Provencher • info. : 237-5964
- ✔ 19 juin • ***Lancement de l'autobiographie de Louis Bernardin*** • « Mon train de vie » • 16 h 30 • Centre du patrimoine • CCFM • 340, boulevard Provencher
- ✔ 19 juin • ***AGA de Cinémental*** • 18 h 30 • Salon Sportex • CUSB • 200, avenue de la Cathédrale • info. : 945-6901
- ✔ 19 juin • ***Cercle de lecture*** • 19 h • Bibliothèque de Saint-Boniface • info. : 986-4331
- ✔ 21 juin • ***Atelier de tressage de ceinture fléchée*** • offert par Carol James • 10 h 30 • Bibliothèque de Saint-Boniface • inscription : 986-4331
- ✔ 14 au 18 juillet • ***L'École des jeunes artistes*** • 9 h 30 • Salle 142 • CCFM • 340, boulevard Provencher • inscriptions : 233-8972

Saint-Claude

- ✔ 14 juin • ***spectacle 5 x 5*** • Le 100 NONS • Les incontournables du Manitoba français • 13 h 30 • Centre récréatif • billets. : 233-ALLÔ (2556)

Saint-Joseph / Festival du Patrimoine Montcalm

- ✔ 28 juin • ***Déjeuner gratuit***, baseball, défilé, visite du Musée...etc •Les Six Croches, La Bardasse • Musée de Saint-Joseph • info. : 233-ALLÔ (2556)
- ✔ 29 juin • ***Messe***, visite du Musée, etc... • Vedettes en découverte, Foli Tambours Africains, Lynne Brémault-Parent, Gérald Laroche & Gerry Paquin • Musée de Saint-Joseph • info. : 233-ALLÔ (2556).

Saint-Malo

- ✔ 10 et 24 juin • ***Bingo*** • 19 h • Chalet Malouin.
- ✔ 17 juin • ***AGA du Comité culturel de Saint-Malo*** • 14 h • Chalet Malouin • info. : 347-5492

Saint-Pierre-Jolys

- ✔ 6 juin • ***Ouverture officielle du Tennis Chaboillé*** • cérémonie d'ouverture à 17 h • BBQ à 17 h 30 • École communautaire Réal-Bérard
- ✔ 7 juin • ***Vente de débarras*** • 9 h dans le village

Winnipeg

- ✔ 18 juin • ***Soirée francophone chez les Goldeyes*** • 17 h 30 • Stade Canwest • info. : 233-ALLÔ (2556)
- ✔ 22 juin • ***Dimanche en famille*** • Centré sur l'exposition : Gu Xiong: Red River • 13 h 30 • Musée des beaux-arts de Winnipeg

La Liberté publie gratuitement les informations du Calendrier communautaire, mais peut limiter le nombre de fois qu'un événement sera publié et la longueur des textes, en raison de contraintes d'espace. Les organisateurs d'événements peuvent aussi réserver un espace publicitaire. Contactez Sophie Gaulin au 237-4823.

Pour faire la promotion d'un événement communautaire (organisé de préférence en français par un organisme sans but lucratif et s'adressant à un public francophone), faites parvenir l'information au 233-ALLÔ **avant midi le jeudi précédant la date de parution.**



233-ALLÔ • 383, boulevard Provencher • Pièce 215 • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9
Téléphone : (204) 233-2556 • Sans frais : 1 800 665-4443 • Télécopieur : 233-1017
Courriel : 233allo@sfm-mb.ca • Site Web : www.sfm-mb.ca/233allo

Le Club de **Bicolo**

La ferme

❶ LA FERME DE FERNANDE

Il y a beaucoup d'animaux dans cette ferme. Trouvez-y : un mouton, une marmotte, un lapin, une fourmi, un chat, une souris, deux moineaux, un canard et un ours.



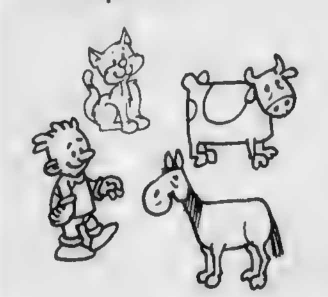
❷ LE MOT MYSTÉRIEUX

Élimine les lettres qui apparaissent deux fois dans cette grille. Les lettres qui restent te permettront de former le nom d'un animal de la ferme.

N	P	B	V	G
X	A	R	L	O
C	U	I	U	X
G	O	H	B	N
P	I	L	E	R

❸ LES EMPREINTES

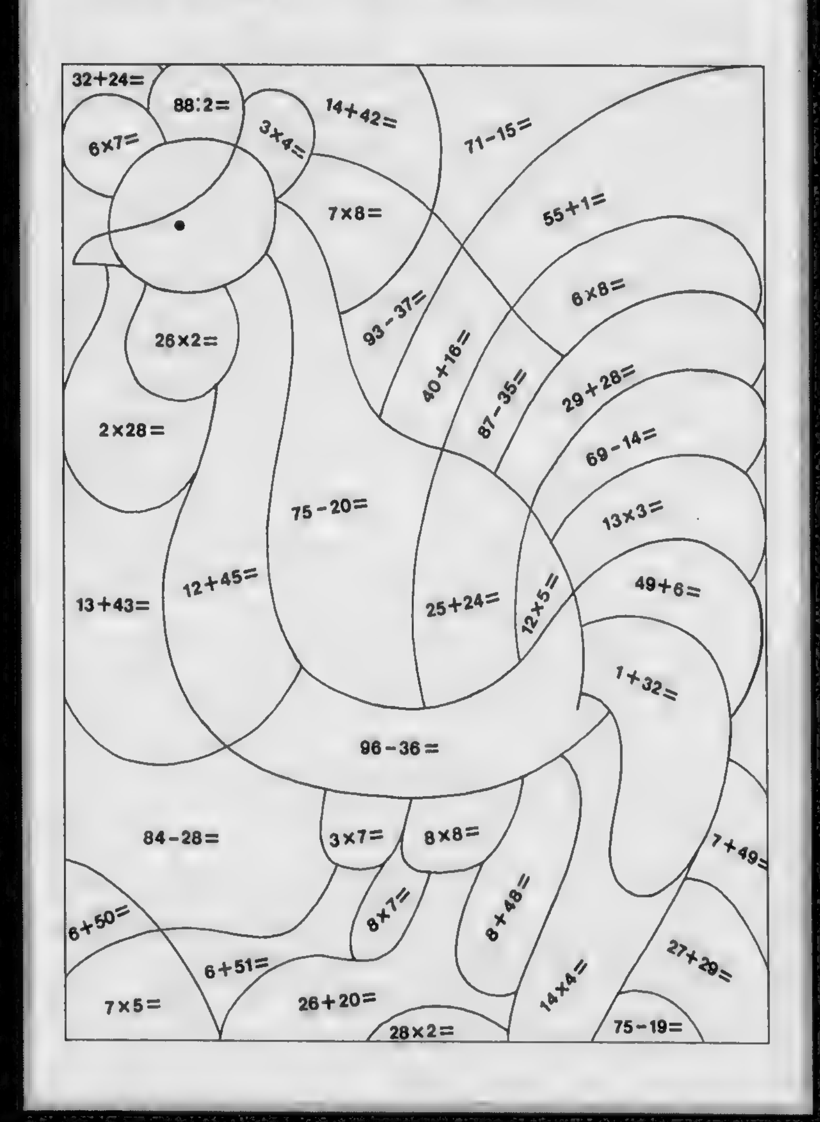
Relie par un trait chaque animal ou personnage avec l'empreinte qui lui correspond.



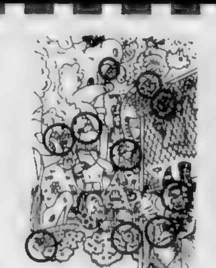


❹ LE DESSIN CACHÉ

Pour découvrir le dessin caché, fais d'abord tous les calculs. Si le résultat est égal à 56, colorie la case où il se trouve en noir.



SOLUTIONS



1.
2. Vache.
4. Un coq.

Les reproductions de cette page à des fins pédagogiques sont permises à la condition de mentionner la source.

CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823

DANS NOS *écoles*

PUBLI-REPORTAGES

APPRENDRE ET GRANDIR ENSEMBLE

■ CENTRE SCOLAIRE LÉO-RÉMILLARD

Quelle Mise en Seine!



Photo : Gracieuseté Centre scolaire Léo-Rémillard

***M. Mort est mort*, la pièce comique inspirée du jeu de société *Clue*, montée par les élèves des 9e et 10e années lors de la soirée Mise en Seine du Centre scolaire Léo-Rémillard.**

Daniel BAHUAUD
SAINT-VITAL

La soirée Mise en Seine qui a eu lieu le 15 mai au Centre scolaire Léo-Rémillard (CSLR), s'est avérée un grand succès.

Plus de 200 parents et amis du CSLR se sont rendus à l'école pour apprécier les talents et nombreuses réalisations des élèves lors de la toute première année d'existence de l'école.

La soirée a commencé avec un accueil de l'harmonie des 7e à 10e années. Les élèves ont interprété plusieurs pièces, au grand plaisir des invités. Une capsule de temps a ensuite été préparée. Un chandail signé par tous les élèves du CSLR, des photos variées, le programme souvenir de l'ouverture officielle de l'école, ainsi que des articles de *La Liberté* ont ainsi été scellés derrière la dernière brique posée sur l'école.

« La capsule y sera pour toujours, indique la directrice, Louise Gauthier. Elle restera dans l'école jusqu'au moment où l'édifice sera démoli. On s'imagine la surprise des travailleurs, dans les siècles à venir, qui découvriront ce petit trésor de l'an 2008. »

Les élèves du cours d'arts plastiques ont ensuite procédé au dévoilement d'une cotte de maille. Les 22 000 anneaux qu'ils ont fabriqués à la main, forment une impressionnante image de Léo Rémillard. Le chef-d'œuvre des élèves représente plus de 450 heures de travail! « La cotte de maille occupera une place d'honneur dans l'école », indique Louise Gauthier.

Le public a également apprécié les deux pièces de théâtre montées par les élèves. La première, *Invisible pour les yeux*, a été présentée au Festival théâtre jeunesse par les élèves de la 7e à la 9e années. Elle portait sur le taxage et l'intimidation. La seconde pièce, *M. Mort est mort*, montée par les élèves des 9e et 10e années, était plus légère, étant inspirée du jeu de société *Clue*.

Et ce n'est pas fini! Le public a pu assister à deux danses hip-hop, deux courts métrages préparés dans le cadre du cours d'animation et de réalisation de film du Festival des vidéastes.

Pendant la soirée, on a également *Petit pied, grosse empreinte*, le court métrage animé qui a remporté le prix de la relève au Festival de Portneuf, au Québec, et qui a été présenté à Cinémental et Freeze Frame.

L'exposition de projets *Healthy Living*, préparée par les élèves des cours d'anglais, intéressaient les parents et élèves désireux de faire des choix éclairés en matière de santé. De plus, il y avait une exposition de bijoux, de tableaux peints et d'objets en poterie créés par les élèves des cours d'arts plastiques.

En outre, les élèves de la 7e à la 9e années ont présenté une exposition de vêtements. Une élève de la 10e année, Claudine Gauvin, a également pu expliquer son projet *Centre d'interprétation*, pour lequel elle a obtenu une subvention provinciale de 1 600 $. Le but du centre est de créer un lieu derrière l'école où les élèves peuvent apprécier la nature. Il y aura des cabanes d'oiseaux, des bancs de bois, des petits jardins et des serres.

L'équipe verte de l'école a profité de la soirée pour vendre des arbres afin de collecter des fonds pour ses activités environnementales. Arbres toujours à vendre!

« La soirée Mise en Seine a été des plus impressionnantes, déclare Louise Gauthier. Quel beau travail coopératif. Merci à tous les élèves et enseignants qui ont contribué, d'une façon ou d'une autre, à son succès. »

■ ÉCOLE JOURS-DE-PLAINE

Ça a pédalé!



Photo : Gracieuseté École Jours-de-Plaine

Le coordonnateur du Tour de Plaine, Jean-François Simard, présente une plaque de mérite à Darrel Roy, du Collège Louis-Riel, qui a obtenu le meilleur temps pour le parcours expert des garçons de 12 à 14 ans. Il a accompli les 23 km en une heure, neuf minutes et 40 secondes.

Daniel BAHUAUD
PARC DU MONT RIDING

Le Tour de Plaine 2008 s'est déroulé sous un temps idéal le 14 mai. Cette course de bicyclette est organisée tous les ans par l'École Jours-de-Plaine.

« Nos 86 cyclistes (1) ont apprécié le soleil et la température fraîche, mais pas frisquette, qu'on a eu ce jour-là, souligne le directeur, Denis Dragon. Et pas un brin de vent, ce qui est plutôt rare au Mont Riding! »

« Et puis il n'y a pas eu d'accidents ou autres embûches, ajoute le coordonnateur de l'événement et enseignant en éducation physique, Jean-François Simard. Tout le monde s'est bien amusé. »

Le Tour de Plaine consiste en une grande course en vélo qui permet aux élèves de se mesurer les uns aux autres sur des parcours difficiles à négocier. Selon l'âge et l'intérêt des participants, il y a deux catégories : débutant (parcours de 17 km) et expert (parcours de 23 km).

▮ 12 à 14 ans

Alyssa Arbez de l'École Lagimodière a remporté la course dans la catégorie filles débutantes. Chez les garçons débutants, Derek Ross de l'École Noël-Ritchot était le grand gagnant. Darrel Roy du Collège Louis-Riel (CLR) s'est démarqué dans la catégorie garçons experts, tandis que chez les filles, Bobbie Bruce de l'École Lagimodière a remporté le meilleur temps du parcours expert.

▮ 15 et 16 ans

Chez les filles débutantes, Kayla Loewen-Chaudoyet du Collège régional Gabrielle-Roy (CRGR) a mérité la première place. Jérôme Chartier du CLR a remporté la catégorie garçons débutants, tandis que dans la catégorie experte, Lucas Sparling du CLR s'est hissé en première place.

▮ 17 et 18 ans

Collin Dupuis du CRGR a remporté la victoire dans la catégorie garçons débutants, tandis que Renée-Claude Gratton du CRGR a gagné dans la catégorie filles expertes.

Le Tour de Plaine a aussi permis à 17 élèves de faire une randonnée à pieds animée par des guides du parc national. Ils en ont donc appris davantage sur la faune, la flore et l'écologie de la région.

La journée s'est terminée par un spectacle du groupe Entre Parenthèses. Les élèves ont pu piquer une bonne jasette avec des jeunes francophones d'autres écoles de la DSFM.

Merci au comité culturel de Laurier, qui a eu l'amabilité de fournir deux bons d'achats de 350 $ chacun pour l'achat de bicyclettes, en vue d'un tirage pour les participants au Tour de Plaine.

(1) En plus de l'école hôte, les collèges Gabrielle-Roy et Louis-Riel, ainsi que les écoles Aurèle-Lemoine, Gilbert-Rosset, Lagimodière et Noël-Ritchot, étaient au rendez-vous.

À noter

ACTIVITÉS SCOLAIRES

6 juin • Barbecue de l'École communautaire Réal-Bérard. Tous sont invités et les hot dogs sont gratuits! Dès 17 h 30.

9 juin • Championnat divisionnaire d'athlétisme pour les élèves des 7e et 8e années.

10 juin • Surboum 2008 pour les élèves de la 4e à la 6e années, au Centre Max Bell à l'Université du Manitoba.

12 juin •Jeux juniors • Reprise de cette activité annulée le 30 mai en raison des intempéries.

21 juin • Fête internationale de la musique, célébrée au Centre culturel franco-manitobain.

COMMISSION SCOLAIRE

25 juin • Rencontre de la CSFM.

POUR LES PARENTS

11 juin • Réunion du Comité scolaire de l'École Taché. 19 h au Centre de ressources.

CONGÉS

16 juin • Journée d'administration au Centre scolaire Léo-Rémillard et aux écoles Christine-Lespérance, Lacerte, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché.

20 juin • Journée d'administration aux écoles Saint-Georges et Saint-Lazare.

25 et 26 juin • Journées d'administration à l'école Jours-de-Plaine.

27 juin • Bonnes vacances!

AVIS AUX DIRECTIONS, PERSONNEL ET PARENTS DE LA DSFM

Le babillard DSFM sera à **votre** disposition! Vous voulez faire la promotion de vos événements scolaires tels que les rencontres de comités scolaires, dates de congés d'école, concerts et spectacles? C'est facile! Vous n'avez qu'à faire parvenir l'information au 231-7000, poste 375, ou au 1 800 523-3355, ou encore à dansnosecoles@shaw.ca avant 12 h le mercredi précédant la date de parution.

ÉCOLE POINTE-DES-CHÊNES

De la Belle Province aux Plaines

Daniel BAHUAUD
SAINT-RAYMOND, QUÉBEC ET SAINTE-ANNE, MANITOBA

Un voyage échange a permis à une douzaine d'élèves de la 10e année de l'École Pointe-des-Chênes, ainsi qu'à 22 jeunes de la 9e année de l'École Saint-Raymond, au Québec, d'apprendre à se connaître et découvrir en quoi la vie au Québec et au Manitoba se ressemble et diffère.

Du 16 au 23 février, les Manitobains ont séjourné à Saint-Raymond, près de la ville de Québec. Pour les jeunes de Sainte-Anne, ce fut tout un voyage de découverte. En plus d'être hébergés dans une famille d'accueil, les élèves ont visité Saint-Raymond et les environs. « Nous avons vu l'Hôtel de Ville, un poste de télévision communautaire et une fromagerie, explique l'enseignante Monique Saindon-Syring. Les élèves ont apprécié la fromagerie, puisque nous n'avons pas une industrie de fromage d'une telle envergure au Manitoba. »

À Québec, le groupe a visité l'Assemblée nationale, le château Frontenac et les bureaux de Radio-Canada. Ils ont fait du toboggan et visité les chutes de Montmorency.

Élèves et enseignants s'entendent pour dire qu'ils ont été accueillis à bras ouverts. « Les familles étaient généreuses avec leur temps et leur énergie, indique Monique Saindon-Syring. C'était inoubliable. »

« Ma famille d'accueil a été super bien, déclare Marie-Renée Lachance. Ma mère adoptive m'a tricoté des pantoufles. C'était un geste très touchant. »

« Je me suis bien amusé avec ma famille d'accueil, ajoute Alec Lafrenière. Quand on est allé faire du ski, c'était vraiment l'fun. On n'a pas la chance, ici, de faire du ski. »

Tout en tissant des amitiés qu'ils qualifient de solides et durables, les Franco-Manitobains ont cependant remarqué quelques différences culturelles. « J'étais étonnée à quel point nos amis ne connaissent pas l'anglais, indique Sylvie De Moissac. Ici, l'anglais est essentiel. Pour eux, c'est moins nécessaire. Saint-Raymond est situé dans la région la plus francophone de la province. On écoutait de la musique anglaise ensemble, et on m'a demandé si je comprenais les paroles! Ils voulaient que je les traduise. Par contre, ils connaissent beaucoup plus de rock français que nous. Somme toute, je préfère vivre dans un milieu bilingue. Connaître deux langues, c'est positif. Je pourrais vivre là-bas. C'est un milieu intéressant où les gens sont bons, mais les deux langues me manqueraient. »



Photo : Gracieuseté École Pointe-des-Chênes

Grâce à leur voyage échange, les jeunes franco-manitobains et québécois ont pu tisser des liens d'amitiés durables.

Kelsey Proteau a subi un choc culturel quand elle s'est butée pour la première fois à l'accent québécois. « Nous étions dans un MacDonald près de Trois-Rivières, raconte-t-elle. On a commandé un McFlurry. La dame nous expliquait les saveurs offertes et je ne la comprenais pas. Elle disait, du moins c'est ce que je croyais, qu'il y avait une saveur de patates frites. J'entendais fries , mais elle parlait de fraises! »

Les jeunes ont eu le plaisir, à leur tour, d'accueillir les jeunes de Saint-Raymond lorsqu'ils sont venus au Manitoba, du 19 au 26 avril. Ils ont visité l'Assemblée législative, la Fourche, le Centre Fort Whyte, le Musée du Manitoba. Ils ont aussi assisté à la pièce Dreamgirls présentée au Manitoba Theatre Centre. À la campagne, le groupe a visité une colonie huttérite près de Beauséjour et fait une chasse aux trésors dans le village de Sainte-Anne.

« Le dernier soir, les élèves ont fait une pyjamade dans le gymnase de l'école, explique l'enseignant Roger Charrière. Lors du départ, il y avait bien des larmes. Les ados se sont bien entendus, ce qui prouve que les jeunes de 15 ans, peu importe leur région d'origine, ont quelque chose en commun. Les amitiés qui ont été tissées lors du voyage échange sont remarquables. Ils s'écrivent sur MSN ou parlent au téléphone. Certains Québécois veulent revenir en été. Nous avons déjà commencé nos plans pour l'année prochaine : c'est possible qu'on se rende à la même école. »

Et à Monique Saindon-Syring de faire remarquer les bénéfices linguistiques de l'expérience. « C'était beau, très beau, de voir nos élèves parler constamment en français. »

Le voyage échange était organisé et appuyé financièrement par la Société éducative de visites et d'échange du Canada.

BADMINTON

L'esprit sportif au volant

Daniel BAHUAUD
DIVISION SCOLAIRE FRANCO-MANITOBAINE

Les élèves de la DSFM ont participé au Championnat divisionnaire de badminton, qui a eu lieu le 29 avril pour les 7e et 8e années, et le 1er mai pour les 9e et 10e années.

Le championnat qui s'est déroulé sur plusieurs sites, a été un vif succès. « Il y a eu une belle participation des jeunes, aussi bien des écoles rurales qu'urbaines, affirme le coordonnateur sportif, Luc Therrien. Nous avons eu près de 400 participants. Et tout le monde s'est bien amusé, ce qui est très important, puisque le championnat de badminton fait appel à l'esprit sportif, à l'étiquette et à l'honnêteté. Ce sont les joueurs eux-mêmes qui assument le rôle d'arbitres dans les parties. Les enseignants n'interviennent qu'au besoin. Par conséquent, je suis très fier que tout se soit bien déroulé. Côté organisation, le roulement des matchs était très fluide. Il n'y a eu aucune embûche. »

7e année : les gagnants

Première place, catégorie simple féminin : Gabrielle Delorme de l'École régionale Saint-Jean-Baptiste (ERSJB).
Première place, catégorie simple masculin : Hugo Le Dorze du CSLR.
Première place, catégorie double masculin : Colin Lagassé et Mathieu Desmarais de l'École Noël-Ritchot.
Première place, catégorie double féminin : Gabrielle Marquis et Janelle Saint-Jean de l'École Lagimodière.



Photo : Gracieuseté Centre scolaire Léo-Rémillard

Première place, double mixte : Brigitte Gauvin et Jérémy Gladish de l'École Lacerte.
Équipe championne : Le CSLR, pour son pointage d'équipe de 30 points. L'ÉRSJB a cependant obtenu la plus haute moyenne de points par élève, soit 1,6 points.

8e année : les gagnants

Première place, catégorie simple féminin : Alexa McAdam de l'École Lacerte.
Première place, catégorie simple masculin : Colin Fiola de l'École Précieux-Sang.
Première place, catégorie double masculin : Tyson Kadynuik et Marc-Olivier David de l'École Noël-Ritchot.
Première place, catégorie double féminin : Guylaine Brais et Tamara Beznuck L'ERSJB.
Première place, double mixte : Nadia Mercier et Jean-Claude Allard de l'École Lacerte.
Équipe championne : L'École Lacerte a été nommée école championne pour son pointage d'équipe de 29 points. L'École Noël-Ritchot a cependant obtenu la plus haute moyenne de points par élève, soit 1,5 points.

9e année : les gagnants

Première place, catégorie simple féminin : Mélodie Vermette, du CLR.
Première place, catégorie simple masculin : Patrick Lagassé du Collège régional Gabrielle-Roy.
Première place, catégorie double masculin : Richmond Delorme et Daniel Duval de l'ERSJB.
Première place, catégorie double féminin : Karine Sabourin et Jenna Sabourin de l'ERSJB.
Première place, double mixte : Gabrielle Simard et Gérard Turenne de l'École Saint-Joachim.
Équipe championne : Le CLR a été nommé école championne pour son pointage d'équipe de 29 points. L'ERSJB s'est mérité la plus haute moyenne de points par élève, soit 3,4 points.

10e année : les gagnants
Première place, catégorie simple féminin : Dacelle Collet Collège régional Notre-Dame (CRND).
Première place, catégorie simple masculin : Quentin Raval du CLR.
Première place, catégorie double masculin : Patrick Benjamin et Léo Duval de l'ERSJB.
Première place, catégorie double féminin : Mélanie Marion et Alexis Rémillard de l'ERSJB.
Première place, double mixte : Myriam Damphousse et Nicolas Brais du CRND.
Équipe championne : L'ERSJB a été nommée école championne pour son pointage d'équipe de 38 points, ainsi que pour avoir obtenu la plus haute moyenne de points par élève, soit 3,2 points.

Les pages Dans nos écoles sont une réalisation de *La Liberté* en collaboration avec les professionnels et les élèves de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM). Les idées de sujets et commentaires sont les bienvenus et peuvent être acheminés à Daniel Bahuaud, au courriel : dansnosecoles@shaw.ca

Télé-horaire de la semaine du 9 au 15 juin 2008



Le Jour du Seigneur :
le dimanche 15 juin à 10 h à la SRC

À confirmer.

Du lundi au vendredi

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Variées	Variées	Des kiwis et des hommes			Ricardo	Pyramide	Le Téléjournal/ Midi		Cinémas variés					L Ma Me J V Providen / Ma J Providen		L La firme de Boston / La firme de Boston	
RDI	RDI en direct						Téléjournal/ Midi	Variées	RDI en direct								Téléjournal	:45 RDI Junior
TV5	Variées	Variées	Variées	L Nec plus ultra	Variées	Variées	Variées	Variées	On n'a pas tout dit		Variées	Variées	Variées	Journal Suisse	Côté cuisine	Chiffres et lettres	Tout le monde	:55 Champion
TVA	Cinémas variés				Tout simplement Clodine		Le TVA midi	TVA en direct.com		Shopping TVA		Infopublicité	Les feux de l'amour		Top modèles		Le TVA 17 heures	

Lundi 9 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Pyramide	Téléjournal	Zigzag rétro	Des squelettes	Ici Louis-José	Chère Betty "Mains moites et sueur froide"		Bons baisers de France		Le Téléjournal		Téléjournal	La zone	:15 Des kiwis et des hommes			:45Politique/ :50Fin prog.
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Journal de France 2	Toute une histoire		Reines du Nil Trois archéologues partent à la recherche des reines de l'histoire pharaonique.				Passez au vert	Ville, style "Osaka"	TV5 journal /:25UnLivre	Les années bonheur				.50 Caméra café	:10 Le petit silvant	Cinérama
TVA	Le TVA 18 Heures	Sucré salé	Qui perd gagne "Une part de tentation"		Ma maison Rona "La grande finale"		Monk "Monk à son compte"		Le TVA 22 Heures		Sucré salé	"Le torse"('01) Victor Garber, Kathleen Robertson.			:15 Infopublicité			

Mardi 10 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Kif-kif	Pyramide	Téléjournal	Un soir seulement	Des squelettes	Le monde en parlait	Beautés désespérées "L'art de la supercherie"		Bons baisers de France		Le Téléjournal		Téléjournal	La zone	:15 Des kiwis et des hommes			:45 Hors d'ondes
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Pékin express			Fourchette "Grèce"	L'île baroque		TV5 journal /:25UnLivre	Reines du Nil Trois archéologues partent à la recherche des reines de l'histoire pharaonique.				Design	L'île baroque	
TVA	Le TVA 18 Heures	Sucré salé	Anges de la réno "Famille Holmes"		Histoires de filles	Caméra café	La grande évasion "Le duel"		Le TVA 22 Heures		Sucré salé	Vice Caché		"Deux escrocs en vacances"('95) Denis Leary, Sandra Bullock.			:15 Infopublicité	

Mercredi 11 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Pieds/m-arge	Pyramide	Téléjournal	À la carte	Des squelettes	L'Épicerie	La petite séduction		Bons baisers de France		Le Téléjournal		Téléjournal	La zone	:15 Des kiwis et des hommes			:45 Hors d'ondes
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		"Cabaret Paradis"('06) Gilles Benizio, Corinne Benizio.			MonMiroir/ .5025ème	24 idées/sec	Invité de marque	TV5 journal /:25UnLivre	Pékin express			Village en vue	Relais G.	Questions pour un super champion	
TVA	Le TVA 18 Heures	Sucré salé	P.-dessus marché	Poule aux oeufs d'or	Juste Pour Rire - Gala "Meilleurs Moments"		Esprits criminels "Cruauté sans limite"		Le TVA 22 Heures		Sucré salé	"Grandes manoeuvres et petits soldats"('89) Robert Foxworth, Peter Falk.				Infopublicité		

Jeudi 12 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Match!	Pyramide	Téléjournal	Croisée chemins	Des squelettes	La petite mosquée	Perdus "Perdus dans le temps"		Bons baisers de France		Le Téléjournal		Téléjournal	La zone	:15 Des kiwis et des hommes			:45 Hors d'ondes
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages		Le Téléjournal		Le club des ex	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Envoyé spécial			Frontières Chine "La route de la foi"		Design	TV5 journal /:25UnLivre	Cinérama	Relais G.	"Monsieur Joseph"('07) Julie-marie Parmentier, Daniel Prévost.			Paroles et musique "Marie-Jo Thério"	
TVA	Le TVA 18 Heures	Sucré salé	Les Gags	"Le kid en kimono"('58) Nobu McCarthy, Jerry Lewis.			Les Héros "Le couronnement"		Le TVA 22 Heures		Sucré salé	"Des pilotes en l'air"('91) Cary Elwes, Charlie Sheen.			Infopublicité			

Vendredi 13 juin

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	Lizzie McGuire	Pyramide	Téléjournal	Âge pour l'Afrique	Soccer Battery de Charleston vs. Impact de Montréal LSU Site: Saputo Stadium Montréal, Québec						Le Téléjournal		Téléjournal	La zone	:15 Des kiwis et des hommes			:45"Un Américal...
RDI	RDI en direct		Dominique Poirier en direct		Grands Reportages "Atomes et galaxies"		Le Téléjournal		Le match des élus	Le National	Le Téléjournal		Le journal RDI	Le National	Le Téléjournal		Grands Reportages "Atomes et galaxies"	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Toute une histoire		Thalassa Exploration de quelques-unes des îles de l'immense archipel des Philippines.				Performance "La Voile"		TV5 journal /:25UnLivre	"Cabaret Paradis"('06) Gilles Benizio, Corinne Benizio.			Mon miroir	Vivement dimanche! "Les Charlots"		
TVA	Le TVA 18 Heures	Sucré salé	"L'homme à tout faire"('64) Barbara Stanwyck, Elvis Presley.				Dieu Merci!		Le TVA 22 Heures		Sucré salé	"Voyage au centre de la mémoire"('90) Rachel Ticotin, Arnold Schwarzenegger.				Infopublicité		

Samedi 14 juin

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Schtroumpfs	Spider-Man	Kong	La famille pirate	Oniva	Ma vie de star	Deuxième chance "Les démons du passé"		Téléjournal/ Midi	Le monde en parlait	"Un match au sommet!"('00) Kaley Cuoco, Kyle Schmid.				Passion sports			
RDI	4h30 RDI en direct			L'Épicerie	RDI en direct	Rendez-vous	Téléjournal/ Midi	Vivre ici	RDI en direct	Face à l'histoire	RDI en direct	Tour de terre	RDI en direct	National/ hebdo	RDI en direct	Journal de France 2	Téléjournal	Planète prise 2
TV5	Potlach	C Comme ç@	C'est pas sorcier	Urbania	Les sauveteurs de l'extrême		TV5 journal /:20Afrique	Chamonix-Zermatt	Télétourisme	Thalassa Magazine de la mer présenté par Georges Pernoud.				Journal Suisse	Croisée chemins	Chiffres et lettres	Paroles et musique	:55 Champion
TVA	5h00 Salut, bonjour!		Trois voeux		Chaîne d'artistes	P.-dessus marché	Le TVA midi	Via TVA	Les pierrafeu	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	"Batman"('89) Jack Nicholson, Michael Keaton.				

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	400 fois Québec	L'Épicerie	Téléjournal	Le match des étoiles		"Idole instantanée"('05) Maxime Denommé, Claudine Mercier.				Cover Girl	Téléjournal	Pour l'amour du country		"La turbulence des fluides"('02) Jean-Nicolas Verreault, Pascale Bussières.				
RDI	La Semaine verte		Le journal RDI	Le monde en parlait	Hockey: La fierté d'un peuple		Téléjournal	Enquête		Planète prise 2	Téléjournal	Le monde en parlait	Le journal RDI	National/ hebdo	Téléjournal	L'Épicerie	Hockey: La fierté d'un peuple	
TV5	16h55 Champion	Le Journal de France	Performance		À communiquer				:20 Caméra café	.40 Le petit silvant	TV5 journal /:25UnLivre	On n'est pas couché Laurent Ruquier sera entouré d'invités de tous les domaines et commentera avec eux.						
TVA	TVA 18H Week-end	"Méchant menteur"('02) Paul Giamati, Frankie Muniz.			"La chute du faucon noir"('01) Josh Hartnett, Ewan McGregor.					.45 Le TVA réseau	:15 "Les yeux d'un ange"('00) James Caviezel, Jennifer Lopez.				:15 Infopublicité			

Dimanche 15 juin

	08h00	08h30	09h00	09h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30
SRC	Code Lyoko	La légende du dragon	Kim Possible	HôtelBordemer/:45Zoé	Le Jour du Seigneur		Les coulisses du pouvoir		Téléjournal/ Midi	La Semaine verte		Second Regard	Croisée chemins	1-888-OISEAUX	"Poirot: Le vallon"('04) Jonathan Cake, David Suchet.			
RDI	4h30 RDI en direct				RDI en direct	Le monde en parlait	Téléjournal/ Midi	Les coulisses du pouvoir		Planète prise 2	RDI en direct	Tour de terre	RDI en direct	Rendez-vous	RDI en direct	Journal de France 2	Téléjournal	L'Épicerie
TV5	7h30 Présent	Sud, côté court	Les plus belles routes du monde		Kiosque		TV5 journal /:15Afrique	Littoral	Job Trotter	24 idées/sec	36.9°		7 jours sur la planète	Journal Suisse	Grand musée	Pékin express		
TVA	5h00 Salut, bonjour!		"Milliardaire malgré lui"('94) Bridget Fonda, Nicolas Cage.				Le TVA midi	Infopublicité	La victoire de l'amour	Shopping TVA		Infopublicité	Infopublicité	Infopublicité	Quoi Bugs? /:15 "Beethoven 2"('93) Bonnie Hunt, Charles Grodin.			

	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00	24h30	01h00	01h30
SRC	La petite séduction		Téléjournal	Planète Terre "Les grandes prairies"		Laflaque	Zone doc "Enfants sorciers"		Les Tudors		Téléjournal	"Et...ta mère aussi!"('01) Diego Luna, Gael Garcia Bernal.				Hors d'ondes		
RDI	Les coulisses du pouvoir		Le journal RDI	Rendez-vous	Découverte		Téléjournal	Histoires oubliées	Grands Reportages		Téléjournal	Second Regard	Le journal RDI	Face à l'histoire	Téléjournal	Histoires oubliées	Découverte	
TV5	Acoustic	Le Journal de France	Questions pour un super champion		Questions pour un champion				Design	Urbania	TV5 journal /:25UnLivre	Les sauveteurs de l'extrême		Envoyé spécial			Performance	
TVA	Le TVA 18 Heures	Bête et surdouée	Drôles de vidéos	Le sketch show	"Les Dangereux"('02) Stéphane Rousseau, Véronique Cloutier.				Le TVA réseau	"Un caddy exceptionnel"('00) Charlize Theron, Matt Damon.					Infopublicité			

Rester au Manitoba

Les jeunes manitobains veulent fait leur vie ici au Manitoba. C'est le résultat d'une étude menée par Canada West Foundation.

Sophie DESRUISSEAUX

« Il s'agit d'une bonne nouvelle. Si les jeunes manitobains ne veulent plus partir de la province, cela signifie que ce qu'on fait fonctionne vraiment », indique le coordonnateur à la jeunesse du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, Danny Gendron.

Ce dernier commente ainsi les résultats d'une étude effectuée par Canada West Foundation. Cette recherche démontre que les jeunes Manitobains ne pensent plus autant qu'avant à s'installer des une autre province. « Les Manitobains âgés entre 18 et 24 ans veulent rester au Manitoba. En 2003, 35 % de ces jeunes pensaient à déménager alors qu'en 2008, cette proportion a chuté à 17 % », constate le directeur de recherche de Canada West Foundation, Robert Roach.

Plusieurs raisons expliquent cette diminution. Selon Robert Roach, la situation économique du Manitoba pousse les jeunes adultes à y rester. « L'économie du Manitoba va tellement bien que le besoin de partir se fait moins sentir. Avant, les jeunes manitobains étaient, entre autres, intrigués par la croissance économique fulgurante de l'Alberta. Or, le coût de la vie y est tellement élevé maintenant qu'il s'agit d'une barrière pour ces jeunes », dit-il.

De plus, beaucoup de Manitobains qui ont déménagé dans une autre province reviennent s'installer au Manitoba. « Les gens qui sont partis vivre à l'extérieur de la province veulent rentrer à la maison pour différentes raisons. Ils s'ennuient de leur famille ou ressentent le mal du pays », constate Robert Roach.

Ces personnes partagent leur expérience avec ceux qui pensent partir. Ces témoignages les incitent à rester au Manitoba. C'est du moins ce qu'estime la directrice générale du Conseil jeunesse provincial (CJP), Roxane Dupuis. « Un jeune qui est en Alberta, qui y vit une belle aventure, risque fort d'inciter ses amis à venir le rejoindre. Le contraire est aussi vrai. Un jeune qui revient peut convaincre ses copains de ne pas vivre la même expérience », explique-t-elle.

Le sentiment d'appartenance à la communauté joue aussi un rôle important. Un jeune qui est impliqué dans sa communauté et qui y est heureux ne pensera pas à quitter un endroit qui lui plaît. « Nous cherchons à engager le plus possible les jeunes dans leur communauté. Ils comprennent alors qu'ils ont un rôle à jouer ici en dehors de l'école ou du boulot. Leur sentiment d'appartenance est plus fort. Ils ne pensent pas à partir puisqu'ils ont une belle qualité de vie ici », affirme Danny Gendron.

Daniel Roa est un de ces adultes qui a quitté le Manitoba et qui y est revenu. « J'ai déménagé à Montréal. J'étais convaincu d'y passer un certain moment. Un an plus tard, j'étais de retour au Manitoba », raconte-t-il.

En plus de raisons personnelles, Daniel Roa a décidé de revenir au Manitoba pour la croissance de son économie. « Je savais que j'allais me trouver un boulot rapidement ici. Je connaissais plusieurs personnes et, comme de fait, quelques jours après mon retour, je décrochais un travail intéressant », dit-il.



photo : Camille Séguy

Le coordonnateur à la jeunesse du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, Danny Gendron.

ANCIENS COMBATTANTS

La dernière parade

Près de 300 anciens pilotes et officiers de l'aviation civile, témoins et acteurs de la Seconde Guerre mondiale, prendront part à leur dernière parade publique.

Patricia BITU TSHIKUDI

Âgés en moyenne de 87 ans, les anciens officiers et membres de l'association War time pilots and observers Association (WPOA) porteront pour la dernière fois, le drapeau de leur régiment le 6 juin.

« Ce sera une occasion de nous rencontrer pour une dernière fois, explique l'ancien officier de l'Escadron 179, Francis Rowan. À la fin de la cérémonie, nous allons ranger notre drapeau pour la dernière fois. Rendus à notre âge, ce sera pour plusieurs d'entre nous, l'une des dernières occasions de se réunir. »

Francis Rowan est membre depuis plusieurs années de la WPOA. L'association existe depuis 1919 et a été mise sur pied au lendemain de la Première Guerre mondiale.

Elle avait pour objectif de réunir les anciens pilotes, survivant de la guerre.

Après le début de la Seconde Guerre mondiale, les anciens pilotes qui ne pouvaient plus participer à la guerre ont offert de former de nouvelles recrues.

« Le Manitoba était la base d'entraînement des pilotes de tous les pays alliés. Les australiens, les anglais, néozélandais, et plusieurs autres pilotes de différents pays venaient s'entraîner au Manitoba, en Alberta et en Saskatchewan explique Francis Rowan. Après la Première Guerre, ces anciens pilotes se sont associés. Ils se réunissaient près de cinq fois par semaine. »

Au plus fort de sa croissance, l'organisation comptait 1 700 membres. Actuellement, WPOA compte un peu plus de 300 membres.

« J'ai été fait prisonnier par les allemands un peu avant la fin de la guerre, raconte Francis Rowan. Lorsque je suis revenu de la guerre, j'ai travaillé pour le gouvernement du Canada. Je me suis joint à l'Association après ma retraite. J'ai trouvé les gens sympathiques. WPOA aide les anciens combattants de plusieurs façons, notamment avec les pensions. C'est aussi une occasion de se rencontrer. Pour ceux qui perdent leurs épouses, par exemple. »

La parade finale de l'organisation WPOA aura lieu à la base 17 Wing, à Winnipeg, le 6 juin, de 10 h 30 à 12 h 30.

Plusieurs activités sont prévues à la programmation de l'événement et plusieurs personnalités politiques de la province seront aussi présentes, dont le gouverneur général de la province, John Harvard.

DSFM

Un centre pour adultes immigrants

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a obtenu le financement nécessaire à l'ouverture d'un centre d'éducation pour jeunes adultes. À défaut d'avoir des locaux réservés à cet effet, le centre sera implanté au Collège Louis-Riel à Saint-Boniface.

La DSFM a reçu 90 000 $ du gouvernement provincial pour créer le nouveau centre qui ouvrira en septembre. Il offrira aux réfugiés ou immigrants de plus de 19 ans l'opportunité d'obtenir leur certificat d'études secondaires en suivant des cours du soir. On y enseignera le programme de 10e, 11e et 12e années dans un milieu plus adapté aux besoins des nouveaux arrivants.

« Il y a déjà une grande demande pour ce genre de programme, remarque le directeur général de la DSFM, Gérard Auger. On estime que la clientèle pour la première année sera déjà de 50 à 60 élèves. »

Pour gérer le nouveau programme, la DSFM a créé un poste de directeur-enseignant à temps plein. Le centre bénéficiera aussi d'un partage de ressources avec le Collège Louis-Riel. La DSFM aimerait toutefois que le centre prenne rapidement de l'ampleur et devienne plus indépendant d'ici un ou deux ans.

« On ne veut pas se retrouver dans une situation où des adultes doivent étudier dans les mêmes conditions que des adolescents de 15 ou 16 ans, explique Gérard Auger. Idéalement, dès la deuxième année on aura un site qui ne sera pas dans une école. Ça nous permettra de donner des cours le jour et le soir et de développer encore plus le programme. »



photo : Julien Abord-Babin

la DSFM obtient 90 000 $ de la Province pour un centre d'éducation pour jeunes adultes.

Certains centres d'éducation similaires existent dans d'autres divisions scolaires anglophones. Au cours de la prochaine année, la DSFM étudiera les modèles déjà en place pour mieux développer son propre programme.

J. A.-B.

SAINT-LAURENT

Bientôt une nouvelle école

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) a lancé la semaine dernière un appel d'offre pour la construction d'une nouvelle école. Le choix final devrait être fait dans trois semaines pour que la première pelletée de terre ait lieu avant le 30 juin.

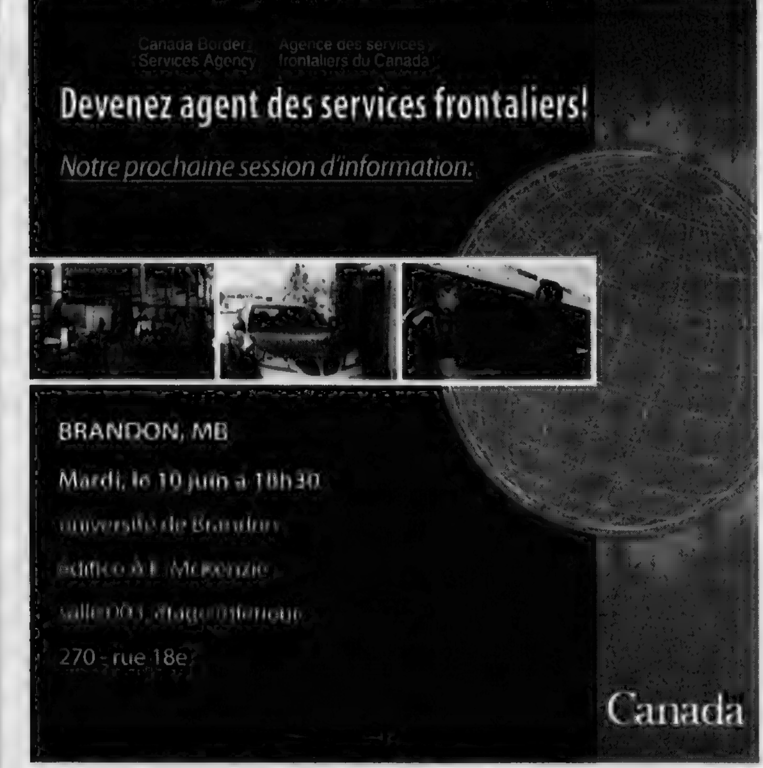
« Tout le travail préliminaire est terminé, se réjouit le directeur général de la DSFM, Gérard Auger. Les plans de construction ont été approuvés et le financement est là. On a même des archéologues qui ont déjà examiné le site. Il ne manque plus que les spécifications de construction. »

Toutes les informations ont été envoyées aux compagnies de construction qui ont encore deux semaines pour présenter leurs offres. La DSFM s'accorde ensuite une semaine pour les étudier et octroyer le contrat de construction.

« Tout dépend maintenant de qui gagnera l'appel d'offre, mais on espère que le développement du site commencera au plus tard en septembre », explique Gérard Auger.

Si tout se passe comme prévu, la nouvelle école francophone de Saint-Laurent ouvrira ses portes en septembre 2009.

J. A.-B.



Les Franco-lions de Lacerte inc.

Organisme situé à l'école Lacerte offrant des services de prématernelle et de garde scolaire est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

directeur(trice), EJE II ou III
Poste à temps plein (40 heures/semaine)
Rémunération : selon l'échelle V du MCCA
Avantages sociaux du MCCA

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir au Conseil d'administration une lettre de demande, accompagnée de leur curriculum vitae.

Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature sera retenue pour une entrevue.

Conseil d'administration
Les Franco-lions de Lacerte inc.
12-1101, promenade Autumnwood
Winnipeg (Manitoba)
R2J 1C8



Courriel : renerh@mts.net



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. est un office régional de la santé situé dans la région à croissance la plus forte au Manitoba. Ici, des communautés dynamiques, multiculturelles et en constante évolution offrent un rythme de vie pour tous les goûts. Le Sud-Est du Manitoba, où la vie est belle!

INFIRMIER AUXILIAIRE AUTORISÉ OU INFIRMIÈRE AUXILIAIRE AUTORISÉE

Bilingue, Terme jusqu'au 13 mars 2009, Temps plein, 1,0 ETP
Jours/Nuits/Fins de semaine
Poste au sein de l'équipe volante régionale localisé à l'Hôpital Bethesda, Steinbach

Le poste d'infirmière ou d'infirmier auxiliaire couvre à la fois les soins aigus et les soins prolongés. L'infirmière volante assume la responsabilité de dispenser des soins aux patients ou aux résidenta de la région du Sud-Est, sous la direction de l'infirmière autorisé. Les établissements concernés sont le Vita and District Health Centre, l'Hôpital Sainte-Anne, l'Hôpital Bethesda et le Centre médico-social DeSalaberry. Pour des raisons administratives et de déplacement, le poste est localisé à l'Hôpital Bethesda à Steinbach.

Qualités :
- Membre en règle de la CLPNM
- Expérience récente dans le domaine des soins aigus ou gériatriques
- Attestation valide de compétence en soins immédiat et en réanimation cardio-respiratoire
- Aptitude à travailler avec un minimum de supervision
- Aptitudes à établir et maintenir des relations de travail constructives
- Bilingue (français et anglais)

INFIRMIER AUTORISÉ OU INFIRMIÈRE AUTORISÉE

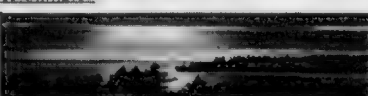
Bilingue, Permanent, Temps plein, 1,0 ETP
Bilingue, Terme indéfini, Temps plein, 1,0 ETP
Jours/Nuits/Fins de semaine
Poste au sein de l'équipe volante régionale localisé à l'Hôpital Bethesda (Steinbach)

Il s'agit d'un poste d'infirmière autorisée volante couvrant à la fois les domaines de la médicine et de l'urgence. L'infirmière volante assume la responsabilité de dispenser des soins infirmiers directement à un patient ou un groupe de patients, et dirige l'équipe de soins infirmiers, aux établissements de soins de santé qui lui sont assignés dans la région du Sud-Est. Les établissements concernés sont le Vita and District Health Centre, l'Hôpital Sainte-Anne, l'Hôpital Bethesda et le Centre médico-social DeSalaberry. Pour les raisons administratives et de déplacement, le poste est localisé à l'Hôpital Bethesda.

Qualités :
- Membre en règle de la CRNM
- Expérience clinique dans les domaines de la médecine ou de l'urgence
- Attestation valide de compétence en soins immédiats et en réanimation cardio-respiratoire
- Aptitude à travailler avec un minimum de supervision
- Bilingue (français et anglais)

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) au plus tard **le 11 juin 2008 par midi** à : South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.
Service des ressources humaines, C.P. 470, La Broquerie MB R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888 Courriel : hr@sehealth.mb.ca
Svp visiter notre site Web www.sehealth.mb.ca

Le Sud vous intéresse...



➤ votre destination carrières



Chef régional des communications
(Région du Manitoba)

Saisissez l'occasion qui vous est offerte de contribuer à l'avenir des médias canadiens en vous joignant à CBC/Radio-Canada à titre de Chef régional des communications.

Soyez fier de ce que vous faites et de l'entreprise pour laquelle vous travaillez. À titre de radiodiffuseur public national, CBC/Radio-Canada est l'une des plus grandes institutions culturelles au pays et compte plus de 10 000 employés. CBC/Radio-Canada se fait le témoin quotidien de la diversité régionale et culturelle du pays en français, en anglais et dans huit langues autochtones.

Fonctions :

Vous déterminerez, élaborerez et appliquerez les objectifs de communication pour la région du Manitoba pour les Services Français de Radio-Canada. Vous assurerez et contrôlerez l'atteinte de ces objectifs en dirigeant les activités reliées au domaine des communications: relations avec la presse, relations publiques, relations et partenariats avec la communauté, relations internes, relations avec l'auditoire, publicité et marketing. Vous organiserez et superviserez les différentes étapes des campagnes de communication. Vous représenterez la Société dans la communauté et agirez en tant que porte-parole officiel. Vous établirez et maintiendrez des relations avec les différents niveaux de direction, participerez à l'élaboration de stratégies de communication et conseillerez les directions programmes. Vous définirez et coordonnerez des stratégies internes et externes. Vous communiquerez et applique dans la région, les objectifs des communications nationales.

Nous sommes à la recherche d'un candidat répondant au profil suivant :

- Diplôme universitaire dans une discipline reliée au domaine des communications.
- Sept ans d'expérience pertinente.
- Une expérience éprouvée dans l'élaboration de plans stratégiques de relations publiques et leurs réalisations.
- Connaissances approfondies en communication internes et externes, en relations publiques et communautaires, en production graphique et pro ductions d'autopromotions radio et télévision, et en management.
- Excellente connaissance de la région desservie (socio-démographique, politique, culturel, etc.). Capacité d'analyser les différentes études et données spécialisées.
- Créativité requise pour amorcer, commander et orienter l'élaboration de plans stratégiques de relations publiques
- Entretenir de très bonnes relations avec les partenaires externes et internes.
- Capacité de convaincre, facilité de communication.
- Aptitude à la rédaction
- Vaste compréhension du rôle et de la fonction de la radio-télédiffusion publique.
- Bonne connaissance des logiciels : Word, Excel, Photoshop, Illustrator, In Design, Quark, Accrobat et Powerpoint;
- Bilingue (oral et écrit)

Le candidat pourrait être soumis à des tests de compétences.

Nous reconnaissons l'importance d'avoir un effectif diversifié et nous encourageons donc les candidatures des autochtones, des femmes, des membres des minorités visibles et des personnes handicapées.

Si ce poste vous intéresse, faites-nous le savoir avant le 9 juin 2008!
Veuillez postuler en ligne au :

http://cbc.radio-canada.ca/emplois/postes.shtml
REF : WIN00175

Nous remercions les candidats de leur intérêt; toutefois, nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

CBC/Radio-Canada est le radiodiffuseur national public du Canada — Joignez-vous à notre équipe !



100 NONS

Mission : appuyer les artistes, les artisans et le public de la chanson française au Manitoba par la formation, la production, la diffusion et la promotion.

OFFRE D'EMPLOI

Le 100 NONS fait appel de candidatures pour une

COORDINATION DE LA PROGRAMMATION

Responsabilités générales

- conceptualiser et organiser la programmation des activités;
- embaucher les contractuels nécessaires pour la programmation;
- préparer et gérer les budgets de programmation;
- relation avec les partenaires et les commanditaires;
- négociation de contrats;
- promotion de la programmation.

Qualifications et habiletés recherchées

- expérience en coordination d'événements spéciaux et en gestion de budget;
- vision artistique et créative;
- excellent sens de l'organisation et de la communication;
- bonne connaissance du milieu culturel franco-manitobain;
- de l'entregent et une attitude collaboratrice;
- bonne connaissance du français (parlé et écrit).

Rémunération : selon l'échelle en vigueur

Début du contrat : 16 juin 2008 (négociable)

Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur curriculum vitae **avant le 6 juin 2008** à :

Aimé Boisjoli
Directeur général
Le 100 Nons
340, boulevard Provencher, bureau 124
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G7
info@100nons.com

Votre lettre de présentation et votre curriculum vitae doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Visitez notre site Web au www.100nons.com

La Caisse La Prairie avec un actif de 260 M $ et plus de 12 000 membres est un établissement financier coopératif appartenant à ses membres. Elle offre une grande gamme de services financiers bilingues par ses 13 centres de services dans la région sud-est du Manitoba. Nous sommes à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant :

Agent.e services aux membres
(1 poste à temps plein et 1 poste à temps partiel)

Lieu de travail

- Sainte-Anne

Fonctions

L'agent.e est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées au secteur des services financiers. Ses fonctions comprennent l'offre des produits et des services offerts par la Caisse.

Exigences

- Connaissance de logiciels Word et Excel;
- Autonomie, initiative, bon jugement avec une aptitude poussée envers le service;
- Bonnes habiletés de communication, de planification et d'organisation;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, parlé et écrit.

Conditions de travail

- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur avec avantages sociaux usuels.

Entrée en fonctions

- Le plus tôt possible.

Envoyez votre curriculum vitae sous pli confidentiel avant le 11 juin 2008 à l'adresse suivante :

Caisse La Prairie
Monsieur Marc Rioux
130, avenue Centrale
Ste-Anne (Manitoba) R5H 1J3
Courriel : mrioux@caisse.biz
Télécopieur : (204) 422-9994



C'est plus qu'une banque

Nous remercions toutes les mises en candidatures, mais seuls les candidats retenus seront contactés.

Pluri-elles (Manitoba) Inc.

est à la recherche d'une **conseillère**

La conseillère est responsable de fournir de l'information, d'assurer le soutien individuel et d'organiser et d'animer les groupes à l'intérieur et à l'extérieur de l'organisme.

Responsabilités :

- assurer un accompagnement individuel et de groupe;
- animer des groupes de thérapie et de support;
- élaborer et mettre en oeuvre des programmes de counselling ou d'intervention;
- conseiller les personnes participantes et leur offrir une thérapie ou tout autres services;
- préparer des rapports d'évaluation, de progrès, de suivi, d'ateliers, etc.;
- effectuer, au besoin, des recherches pour améliorer les services, mettre de nouveaux services en place pour présenter des exposés à l'occasion de conférences.

Qualifications :

- formation en counselling, en santé mentale ou dans une discipline connexe des services sociaux;

Compétences :

- bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits;
- solides aptitudes en communication et en animation, tant de vive voix que par écrit;
- bonne connaissance et expérience des besoins et des ressources en counselling;
- bonne connaissance des ressources de la communauté;
- du leadership;
- de l'entregent;
- la capacité de travailler en autonomie et en équipe;
- de la créativité et du discernement;

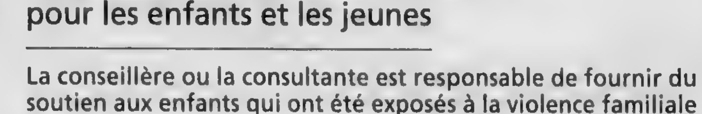
Contrat : 35 heures par semaine jusqu'au 31 mars 2009
Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme
Date de clôture : le 20 juin 2008
Entrée en fonction : aussitôt que possible

Faites parvenir votre curriculum vitae, avec la mention « confidentiel », à :

Mona Audet
Directrice générale
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
570, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2W4
Télécopieur : (204) 233-0277

pluri-elles

Pluri-elles (Manitoba) Inc.



est à la recherche d'une **conseillère** ou **consultante** pour le counselling pour les enfants et les jeunes

La conseillère ou la consultante est responsable de fournir du soutien aux enfants qui ont été exposés à la violence familiale et aux jeunes victimes de violence dans les fréquentations.

Responsabilités :

- assurer un accompagnement individuel et de groupe;
- animer des groupes de thérapie et de support;
- donner à la clientèle la possibilité d'exprimer leurs pensées et leurs sentiments;
- aider la clientèle à reconnaître des solutions;
- aider la clientèle à reconnaître les caractéristiques d'une relation saine;
- aider la clientèle à développer des mécanismes pour veiller à leur protection;
- améliorer les aptitudes interpersonnelles;
- préparer des rapports d'évaluation, de progrès, de suivi, d'ateliers, etc.;
- effectuer, au besoin, des recherches pour améliorer les services, mettre de nouveaux services en place pour présenter des exposés à l'occasion de conférences.

Qualifications :

- formation en counselling, en santé mentale ou dans une discipline connexe des services sociaux;

Compétences :

- bonne connaissance du français et de l'anglais parlés et écrits;
- solides aptitudes en communication et en animation, tant de vive voix que par écrit;
- bonne connaissance et expérience des besoins et des ressources en counselling;
- bonne connaissance des ressources de la communauté;
- du leadership;
- de l'entregent;
- la capacité de travailler en autonomie et en équipe;
- de la créativité et du discernement;

Contrat : 21 heures par semaine jusqu'au 31 mars 2009
Échelle de salaire : selon l'échelle établie par l'organisme
Date de clôture : le 20 juin 2008
Entrée en fonction : aussitôt que possible

Faites parvenir votre curriculum vitae, avec la mention « confidentiel », à :

Mona Audet
Directrice générale
Pluri-elles (Manitoba) Inc.
570, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2W4
Télécopieur : (204) 233-0277





La Société historique de Saint-Boniface est à la recherche d'étudiants au niveau postsecondaire pour combler les postes de **Guides-interprètes** au **Lieu historique national du Canada de la Maison-Riel.**

Fonctions :

- offrir des tournées guidées.
- assurer l'animation du programme scolaire.
- participer au maintien quotidien de la maison, des artefacts et du site en général.
- aider à la préparation et au déroulement d'événements spéciaux.

Exigences :

- doit pouvoir bien communiquer dans les deux langues officielles;
- doit être étudiant(e) au niveau postsecondaire;
- doit faire preuve d'entregent, d'initiative et de solides capacités en relations publiques;
- doit éprouver un vif intérêt pour l'histoire du Manitoba;
- doit être disponible à travailler pendant toute la saison, y compris les fins de semaine.

Durée et particularités de l'emploi : du plus tôt possible au 1er septembre 2008. Selon la charge de travail, habituellement 40 heures par semaine. **Salaire** : entre 10,50 $ et 12,00 $ / heure, selon l'expérience.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur lettre d'accompagnement, curriculum vitae ainsi que trois (3) références **d'ici le vendredi 13 juin 2008** à l'attention de André Gendron, Directeur du Lieu historique national du Canada de la Maison-Riel, aux coordonnées suivantes :

La Société historique de Saint-Boniface
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

Téléphone : (204) 257-1783
Télécopieur : (204) 254-8331
Courriel : vgagnon@shsb.mb.ca

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

Faculté des arts, d'administration des affaires et des sciences

COORDONNATEUR OU COORDONNATRICE DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN SERVICE SOCIAL
(Poste menant à la permanence)

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), le plus ancien établissement d'éducation postsecondaire de l'Ouest canadien et université de langue française, est à la recherche d'une professionnelle enseignante ou d'un professionnel enseignant, pour la coordination et l'enseignement au programme de baccalauréat en service social.

Responsabilités :

- administrer le baccalauréat en service social;
- assurer la liaison entre le CUSB et la *Faculty of Social Work* de l'Université du Manitoba;
- enseigner des cours de premier cycle;
- encadrer les étudiantes et étudiants.

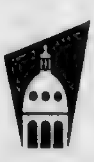
Qualifications, habiletés et expériences recherchées :

- détenir une maîtrise ou un doctorat en service social d'un programme agréé par l'association canadienne pour la formation en travail social (ACFTS – anciennement l'ACESS);
- expérience professionnelle dans le domaine du service social;
- excellentes aptitudes pour le travail d'équipe;
- excellente connaissance du français et de l'anglais à l'oral et à l'écrit;
- excellentes qualités de communication et aptitude à développer des relations avec les partenaires communautaires.

Date d'entrée en fonction : **le 1er août 2008**

Prière d'envoyer votre curriculum vitae **au plus tard le 30 juin 2008** à :

MADAME MAHA NAMAN-BASAKAY
BUREAU DU DOYEN
FACULTÉ DES ARTS, D'ADMINISTRATION DES AFFAIRES ET DES SCIENCES
COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7 Canada
Téléphone : 204-237-1818 (poste 316)
Télécopieur : 204-233-0217
mnaman@ustboniface.mb.ca



Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler, la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

DIVISION • SCOLAIRE
FRANCO-MANITOBAINE

Nous recherchons des candidat(e)s pour le poste suivant :

POSTE :	**Gestionnaire en ressources humaines**
OÙ :	Bureau divisionnaire
PERSONNE CONTACT :	Marco Ratté, directeur général adjoint
N° DE TÉLÉPHONE :	(204) 878-9399
DATE LIMITE :	le vendredi 13 juin 2008
POSTE :	**Enseignant(e) 3e à 5e année Musique générale • Contrat temporaire 20 %**
OÙ :	École Lacerte
PERSONNE CONTACT :	Bernard Gagné, directeur
N° DE TÉLÉPHONE :	(204) 256-4384
DATE LIMITE :	le mardi 10 juin 2008

Pour de plus amples renseignements : www.dsfm.mb.ca

AVIS AUX ANNONCEURS

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **mercredi à 17 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le **jeudi à 12 h.** *(par écrit et payée d'avance)*

Merci de votre collaboration!
Tél. : 237-4823
Téléc. : 231-1998

AVIS IMPORTANT

Agence spatiale canadienne | Canadian Space Agency

L'exploration spatiale vous intéresse?

L'Agence spatiale canadienne est à la recherche de nouveaux astronautes qui formeront la prochaine cohorte d'explorateurs de l'espace.

- Vous figurez parmi les scientifiques, les ingénieurs et les médecins hors pair détenant une expérience variée?
- Vous souhaitez entreprendre une carrière passionnante et repousser les frontières de la connaissance?
- Vous êtes dynamique et possédez un bon esprit d'équipe, une grande curiosité et d'excellentes aptitudes à la communication?

Obtenez plus de détails sur les critères de sélection et soumettez votre candidature en ligne sur le site Web de l'Agence spatiale canadienne au **www.espace.gc.ca.**



LE COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

fait appel de candidatures pour **un moniteur ou une monitrice en chef au Sportex.**

Le Sportex se classe parmi les meilleurs centres de conditionnement physique à Winnipeg. Le Sportex dessert la clientèle étudiante, le personnel du Collège universitaire de Saint-Boniface ainsi que la communauté, sept jours par semaine.

Le ou la titulaire de ce poste accomplit diverses tâches relatives au fonctionnement du Sportex.

Qualifications :

- diplôme du secondaire ou l'équivalent;
- bon esprit d'organisation et d'autonomie;
- bonne connaissance du français et de l'anglais;
- aptitude à travailler en équipe;
- connaissance du milieu sportif.

Rémunération : selon la convention collective

Entrée en fonctions : le 11 août 2008

Date limite pour la réception des demandes : le 13 juin 2008

Les personnes sont priées de soumettre leur curriculum vitae à :



Madame Lorraine Roch
Conseillère principale en ressources humaines
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210
Télécopieur : 204-237-3099
lroch@ustboniface.mb.ca
www.ustboniface.mb.ca

Le CUSB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler, la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.





Chez Cora
340, boulevard Provencher
est à la recherche de candidat(e)s
pour combler les postes suivants :
2 cuisinier(ière)s
à temps partiel
Samedis et dimanches
1 cuisinier(ière)
à temps plein
Du dimanche au jeudi

Entrée en fonction :
le plus tôt possible.

Personne contact : Tina Wood
Téléphone : (204) 928-1204 ou
Télécopieur : (204) 928-1206

Recyclez
ce journal!



South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.

South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc. est un office régional de la santé situé dans la région à croissance la plus forte au Manitoba. Ici, des communautés dynamiques, multiculturelles et en constante évolution offrent un rythme de vie pour tous les goûts. Le Sud-Est du Manitoba, où la vie est belle!

RÉCEPTIONNISTE / COMMIS DES ARCHIVES MÉDICALES

Bilingue, Terme jusqu'au 27 février 2009, Temps plein, 1,0 ETP
(Le congé de maternité ou congé parental pourrait se terminer plus tôt que la date indiquée, sujet à un avis minimum de deux semaines ou une période de paie, laquelle des deux options serait la plus longue.)
Centre médico-social DeSalaberry

Relevant directement à la directrice général, le ou la réceptionniste/commis des archives médicales reçoit et achemine les demandes de renseignements, utilise le standard téléphonique, et effectue du travail du bureau. Autre responsabilités inclus l'administration du service des archives médicales et l'utilisation d'une machine à dicter.

Qualités :

- Diplôme de fin d'étude secondaire ou l'équivalent (minimum)
- Excellente maîtrise du clavier avec un minimum de 45 m.p.m.
- Très bonne connaissance du travail général de bureau et d'ordinateur
- Connaissance de la terminologie médicale
- Détenir un certificat en transcription médicale et/ou avoir de l'expérience
- Avoir de l'expérience dans le domaine de santé
- Bonnes compétences organisationnelles, interpersonnelles, et en communication
- Aptitude à travailler de façon autonome
- Bilingue (français et anglais)

INFIRMIÈRE AUTORISÉE OU INFIRMIER AUTORISÉ

Bilingue, Terme jusqu'au 21 février 2009, Temps partiel, 0,4 ETP
Jours/Soirées/Fins de semaine
Centre médico-social DeSalaberry

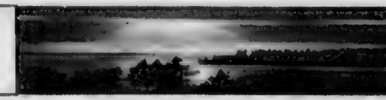
Il s'agit d'un poste d'infirmière autorisée volante pour l'établissement concerné. Le ou la titulaire fournit des soins infirmiers aux patients et dirige les membres de l'équipe de soins infirmiers, y compris d'assumer le rôle d'infirmière surveillante ou d'infirmier surveillant.

Qualités :

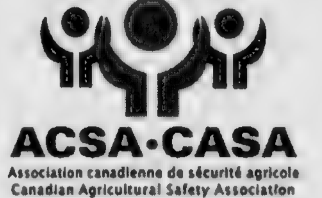
- Membre en règle de la CRNM
- Certificat valide en RCR-soins immédiats et ACLS
- Minimum un an d'expérience dans le domaine des soins actifs
- Expérience dans le domaine d'urgences
- Capacité de travailler avec un minimum de supervision
- Capacité d'établir et d'entretenir de bonnes relations de travail
- Santé mentale et physique nécessaire pour répondre aux exigences du poste
- Bilingue (français et anglais)

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ (en français ou en anglais) au plus tard **le 11 juin 2008 par midi** à : South Eastman Health/Santé Sud-Est Inc.
Service des ressources humaines, C.P. 470, La Broquerie MB R0A 0W0
Télécopieur : (204) 424-5888 Courriel : hr@sehealth.mb.ca
Svp visiter notre site Web www.sehealth.mb.ca

Le Sud vous intéresse...



➤ votre destination carrières



Agent(e) de développement

Date affichée :	Le 16 mai 2008
Poste :	Permanent, à temps plein
Endroit :	Winnipeg, MB
Date d'entrée en fonction :	Immédiate
Description du poste :	Un nouveau poste contractuel d'un an avec possibilité de renouvellement. Relevant du directeur administratif, l'agent de développement offrira un leadership lié au développement global, à la planification stratégique, à la mise en œuvre et à la gestion du programme de partenariat corporatif. Il s'agit de soutenir les individus, les sociétés ou les fondations qui font des dons et d'entretenir des liens avec ces derniers.
Description de tâches :	• Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action afin d'adopter des stratégies de demandes de fonds et les moyens d'entretenir des liens avec les partenaires corporatifs. • Coordonner toute visite de donateurs et gérer toute sollicitation de fonds qui a porté ses fruits, y compris la recherche, la rédaction de documents de renseignements, et fournir un appui logistique et de l'aide, selon les besoins • Aider à l'élaboration de matériel de marketing et de communication au soutien et au rehaussement du profil de l'ACSA et de ses activités. • Créer et gérer une liste de clients potentiels et rédiger des rapports relatifs à ces clients. • Identifier et chercher des occasions d'augmenter les contributions actuelles des donateurs.
Qualifications :	• Diplôme universitaire ou communautaire en marketing, en collecte de fonds et en vente. • De deux à cinq ans d'expérience en marketing, en collecte de fonds ou en vente, de préférence dans le domaine agricole. • Capacité de demander des dons et de conclure l'offre des dons, des ventes serait un atout. • Habileté supérieure en communication orale et écrite, y compris l'art de parler en public. • La maîtrise de l'anglais et du français serait un atout. • Excellentes habiletés en informatique (Microsoft Office). • Connaissance du logiciel Raiser's Edge ou de bases de données relationnelles serait un atout; assurer une documentation appropriée des clients et des donateurs. • Permis de conduire valide; avoir une voiture à sa disposition.
Heures de travail :	8 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (flexible). Devra travailler occasionnellement en soirée et les fins de semaine. Flexibilité liée aux exigences de voyage.
Date d'échéance :	Le 30 juin 2008.
Tout candidat qualifié doit faire parvenir sa demande contenant l'expérience, les qualifications et les attentes salariales à :	Département des ressources humaines Association canadienne de sécurité agricole 1325, chemin Markham, Pièce 5A Winnipeg (Manitoba) R3T 4J6 Courriel : resume@casa-acsa.ca Inscrire agent de développement de l'ACSA à la ligne de mention objet. **Seuls les candidats retenus seront convoqués en entrevue. Aucune soumission ne sera acceptée par téléphone. Pour plus de renseignements, veuillez consulter notre site Web : www.casa-acsa.ca**

La prochaine étape de votre carrière?



TARIFICATEUR, INDIVIDUELLE

Démarrez une carrière auprès de l'une des plus importantes compagnies d'assurance-vie et d'assurance-maladie au Canada.

Le tarificateur utilise diverses aptitudes pour évaluer les renseignements médicaux, financiers et personnels visant les clients qui présentent une demande d'assurance invalidité ou d'assurance contre les maladies graves en vue de déterminer leur assurabilité.

Vous travaillerez au sein d'une équipe et serez responsable de gérer votre bloc d'affaires et d'offrir un excellent service à notre clientèle.

Vous détenez un diplôme d'études postsecondaires, de solides aptitudes à communiquer et un fort esprit critique. Vous appréciez également la diversité et la formation continue.

Nous offrons un programme de formation en milieu de travail complet de même que des outils en ligne et des documents de référence qui vous guideront dans vos tâches quotidiennes.

Franchissez la prochaine étape.

Nous offrons un environnement de travail stimulant axé sur le travail d'équipe, un revenu et des avantages sociaux concurrentiels ainsi que des occasions de croissance professionnelle et personnelle.

Toutes les offres emploi de la Great West se trouvent sur notre site Web à l'adresse **www.lagreatwest.com.** Veuillez consulter notre section Carrières et présenter votre candidature en ligne d'ici **le 16 juin.**

Nous nous engageons à employer un effectif diversifié et nous encourageons chaque personne qualifiée à poser sa candidature. Nous communiquerons avec vous si vous êtes retenu pour une entrevue.

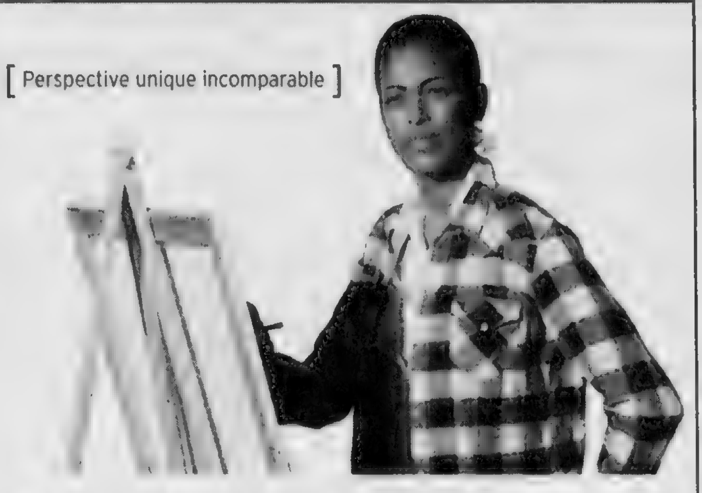
L'emploi du masculin vise uniquement à alléger le texte.

La Great-West et la conception graphique de la clé sont des marques de commerce de La Great-West, compagnie d'assurance-vie.

LA **Great-West** COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE

www.lagreatwest.com

[Perspective unique incomparable]



Manifestez votre enthousiasme !

EDS fournit un large portefeuille de solutions opérationnelles et technologiques pour aider ses clients dans le monde entier à améliorer le rendement de leur entreprise. Avec plus de 5 800 employés à travers le Canada et 120 000 à travers le monde, le portefeuille de base d'EDS comprend des services de technologie de l'information, d'applications et de processus opérationnels, ainsi que des services de transformation de technologie de l'information.

Nous sommes à la recherche de candidats pour remplir des postes de **représentants de service à la clientèle – Finances et d'agents de bureau d'assistance technique** dans notre nouveau **Centre de services au Manitoba.**

Joignez-vous à nous lors de notre

Journée portes ouvertes
Le jeudi 5 juin 2008, de 10 h à 18 h
22e étage, One Lombard Place (édifice Richardson)
Winnipeg, Manitoba

Veuillez apporter une copie de votre curriculum vitæ.

Nous encourageons les personnes bilingues à se présenter.

Pour poser votre candidature ou en apprendre davantage au sujet de ces possibilités de carrière, visitez notre site Web à : **www.edscareers.com**

EDS Canada offre l'égalité d'accès à l'emploi et valorise la diversité de son personnel.

EDS Canada remercie toutes les personnes qui ont posé leur candidature, mais nous communiquerons seulement avec les personnes retenues pour une entrevue. Veuillez visiter notre site Web pour les possibilités courantes chez EDS Canada à **www.edscareers.com**



Financement de 100 % des frais de formation pour nouveaux camionneurs!

- Possibilités d'emploi excitantes et stimulantes
- Emplois en forte demande
- Formation rémunérée en milieu de travail

Renseignements :
www.mpi.mb.ca,
(204) 632-6600 ou
1-866-820-1317



PETITES ANNONCES

Placez une annonce dans les journaux francophones à travers le Canada. Choisissez une région ou tout le réseau – c'est très économique! Contactez-nous à l'Association de la presse francophone au **1 800 267-7266**, par courriel à **petitesannonces@apf.ca** ou visitez le site Internet **www.apf.ca** et cliquez sur l'onglet PETITES ANNONCES.



Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	7,35 $	14,70 $	17,85 $	21,00 $	24,14 $	27,30 $	30,45 $	33,60 $	36,75 $	39,90 $
21 à 25	8,40 $	16,80 $	21,00 $	25,20 $	29,40 $	33,60 $	37,80 $	42,00 $	46,20 $	50,40 $
26 à 30	9,45 $	18,90 $	24,15 $	29,40 $	34,65 $	39,90 $	45,15 $	50,40 $	55,65 $	60,90 $

Mot additionnel : 11¢ — Photo : 9,45 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le jeudi à 12 h précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.



EMPLOI D'ÉTÉ EN PLEIN AIR DÉBUTANT FIN AVRIL. Tu as 16 ans et plus et tu es bilingue? Tu aimes servir le public et tu es prêt à travailler quelques soirées et quelques fins de semaine? Si tu es étudiant(e) universitaire, envoie ton curriculum vitae avec trois références avant le 1er avril 2008. Étudiant(e) du secondaire, avant le 1er mai 2008, à : Jardins Saint-Léon, 34, place Georges-Forest, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3H5. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées. Pour plus de renseignements, demandez Lise ou Denis au 233-5618 ou au 791-8834. Échelle salariale : poste d'apprenti (9 $ à 12 $ de l'heure).

616-

SERVICES PAYSAGERS « Power Rake », aération, nettoyage de vos cours, rotoculture pour vos jardins et parterres, fertilisation de vos gazons et contrôle des mauvaises herbes. Tél. : Jardins Saint-Léon au 237-7216. Cellulaire : 791-8834.
618-

LOCATION D'ÉQUIPEMENT « Power Rake » et rotoculteur 5HP et mini rotoculteur. Tél. : Jardins Saint-Léon au 237-7216. Cellulaire : 791-8834.
619-

MUSICIENS EXPÉRIMENTÉS OU MUSICIENS EN HERBE Les Jardins Saint-Léon recherchent des jeunes ou moins jeunes pour animer musicalement les samedis et dimanches après-midis durant les mois de juillet et août. Violoneux, guitaristes, chanteurs, accordéonistes, petits orchestres etc… bienvenus! Rémunération incluse. Profitez de cette opportunité pour vous faire connaître auprès du public. Contactez Denis au 791-8834.
620-

DIVERS

CAMPS DE DESSIN CET ÉTÉ à l'École des jeunes artistes au CCFM du 4 au 18 juillet et du 18 au 22 août. Colette au 233-3052.
645-

RECHERCHE

À LA RECHERCHE d'une gardienne à domicile pour des jumelles de 4 ans, débutant au mois de septembre. 3 jours/semaine. Contactez Nicole au 793-5269.
652-

COIFFEUSE : Le Foyer Valade est à la recherche d'une coiffeuse, diplômée bilingue qui voudrait offrir des services à contrat, sur place, à sa clientièle. Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à : Mme Rachel Dacquay, Gestionnaire des services auxilaires au 771-2686 ou envoyez votre curriculum vitae par télécopieur au 254-0329.
671-

À VENDRE

116 CASSEAUX remplis de clous, vis etc. Pour bricoleur et variété d'outils : scie, perceuse, meule, clé mécanique, etc… 450 $. Tél. : 233-3753.
673-

1 BUFFET (Sideboard) de 50 ans et plus en chêne brun, miroir, 3 petits tiroirs, 2 grandes portes et un grand tiroir dans le bas. 900 $. Tél. : 233-3753.
674-

CHEVROLET CORSICA 1992. 143 000 km. Appelez après 17 h. Tél. : 231-1709.
675-

À LOUER

À LOUER : Rue Aulneau et Despins. Appartement de 1 chambre à coucher. Près du CUSB, buanderie, autobus en face. 445 $/mois comprend tous les services. Disponible immédiatement. Tél. : 255-1578.
661-

À SOUS-LOUER : Le 1er août, « Townhouse », 3 chambres à coucher. Southdale, stationnement compris, air climatisé central, animaux permis. 838 $/mois + serices. Téléphonez au 257-5607.
676-

Nécrologie

Jeanne Jobin
(née Pachet)



Paisiblement, le jeudi 22 mai 2008, Madame Jeanne Jobin est décédée à l'âge de 98 ans au Centre de santé de Saint-Claude, Manitoba.

Elle laisse dans le deuil sa fille Cécile Deurbrouck (Robert), ses garçons Arthur, Henri (Gisèle), Georges (Gisèle), Maurice (Susan), Ernest (Sharon), sa belle-fille Lucette, ainsi que 10 petits-enfants bien-aimés et 15 arrière-petits-enfants, Joanne et Darryl (Simone, Melissa, Demi, Ashley, Kelli); Rick et Jocelyn (Rene et Joelle); Dianne et Gino (Carmelo et Czarena); Louanne et Mike (Evan et Nolan); Raymond et Cheryl (Eric, Christian et Vincent); Suzanne et Ryan (Elizabeth); Jacqueline et Nadine; Ronald, Janelle, Nicolas. Elle laisse également ses sœurs Eugénie Dondo, Marie Binne, sa belle-sœur Odette Pachet, son beau-frère Omer Levasseur ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Elle rejoint dans l'au-delà ses parents Arthur et Eugénie Pachet, son mari de 60 ans Albert (1993), deux filles Marie et Thérèse à la naissance, ses garçons Albert (1996), Lucien (2001) et Armand (2002), sa sœur Georgette, ses frères Denis en enfance, Georges, Charles et son épouse Ila, ses beaux-frères Joachim Dondo, Joseph Magne et Georges Binne; ses beaux-parents Edouard et Marie Jobin, Emma et Romeo Aubin, Cécile et Hervé Lacroix, Marie et Tom Clandinin, Emile et Marie Jobin, Edouard et Dianna Jobin, et Arthur Jobin.

Jeanne naquit le 6 mai 1910 à Ports sur Vienne en France. À l'âge de six mois elle immigra au Canada avec ses parents. Ils s'installèrent à Haywood et plus tard à Saint-Claude, Manitoba, où elle passa son enfance, épousa Albert et se dévoua à élever leurs enfants. La famille, les amis, les voisins, tous étaient toujours les bienvenus chez Jobin et tous s'y sentaient à l'aise d'y venir, souvent sans s'annoncer.

Femme de tolérance, Jeanne acceptait les épreuves de la vie tout en appréciant pleinement les bons moments. Douée d'une force intérieure unique et d'une patience sans borne elle apportait la paix et l'harmonie aux moments difficiles et fournissait aux siens la stabilité et le calme en tout temps.

« Mom, tu nous as toujours aimés, même quand on n'était pas sage! »

La famille remercie le personnel du Centre de santé de Saint-Claude pour les bons soins accordés à Maman. Un merci tout spécial à Marie Binne pour ses nombreuses visites animées et aussi à Henri et Gisèle pour l'avoir si bien accueillie dans leur foyer. Merci également à Janelle et Nicolas de qui Grand-mère disait toujours « Ils sont très gentils ».

Les prières ont eu lieu à l'église catholique de Saint-Claude, le lundi 26 mai à 19 h 30 ainsi que la messe funéraire présidée par l'abbé Célestin Malengu Mubaya, le mardi 27 mai à 14 h, suivie de l'inhumation au cimetière local.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Adam de Notre-Dame de Lourdes, 248-2201 ou 1-888-400-2326.



Remerciements pour faveur obtenue.

C. B.



Ta légende

par Dominique Kerbrat, o.m.i.

Tu nous a quitté Léonne (Sr. Valois). Te voilà partie pour ton dernier voyage. Je veux te dire ce que ta maladie et ton décès ont suscité en moi – moi qui te suis que par quelques années.

Je sais que notre vieillesse n'est pas la fin d'une vie mais une étape très spéciale qui est remplie de nouveaux défis et qui nous invite à trouver de nouvelles réponses. Quand on est vieux toutes nos valeurs se déplacent et même ce qui est bien et bon se redéfinit. Nous avons la liberté de remettre les choses en question et de les soumettre à une nouvelle vision.

Cette capacité de renouveau et non de résignation à attendre la mort, est bien l'ultime couleur de cette valeur et de ce bonheur. Tu sais comment ton expérience, tes connaissances et ta liberté t'avaient rendue intrépide, confiante et incapable d'accepter des décisions toutes faites pour t'empêcher d'aimer « la vie jusqu'à la plus parfaite indécence »! (Chittister, Le feu sous les cendres, p. 123)

Je sais que beaucoup de personnes t'ont rendu visite durant ta maladie. Mais ce qui me préoccupait c'était de ne pas savoir si elles essayaient de t'aider à te préparer à la mort où bien si plutôt elles t'aidaient à choisir de vivre à plein ta vie jusqu'à son dernier moment. Quelle différence!

Tu as toujours souhaité vivre ta « Légende Personnelle » en plénitude, jusqu'à ton dernier moment. Pour cela je te reconnais; pour cela je t'admire; pour ce cadeau, je te dis, merci! Tu as su « éviter d'adopter une attitude de résignation face à la mort…de capituler devant la vieillesse de la vie » (p.125 Chittister). Tu n'as pas accepté la mort avant ta dernière heure de ta vie parce que tu ne voulais pas cesser de vivre avant ce dernier moment.

Te souviens-tu de nos printemps à l'université du Kansas? Printemps durant lesquels presque tous les arbres du campus étaient en fleurs. Quelle joie, quelle beauté, quel arc-en-ciel qui nous entourait! Cette merveille était, pour nous l'image de la beauté que nous avons appris à voir dans la création, en chaque personne autour de nous et en nous. Nous avons même compris que nous avons toujours la possibilité de faire ce que nous rêvons!

L'instinct de certains leaders de toujours vouloir contrôler et de manipuler les personnes, d'essayer de les orienter ver le ciel a parfois contribué à rendre la réalisation de leur légende plus difficile. Comme Jésus, tu as souvent été celle qui facilita ce cheminement de personnes vers cette vie intégrale par ta foi, par ton respect et par ton écoute. Je sais qu'en ce moment tu vis à plein ton rêve d'une vie en plénitude. Mais après avoir rencontré dans ton Paradis toutes les personnes qui te sont spéciales, demande au Créateur de te libérer pour que tu puisses revenir pour partager ta nouvelle vison et ta nouvelle sagesse avec toutes les personnes qui te sont chères ici sur terre.

Chronique RELIGIEUSE

Pierre Lemoine

Ta foi t'a sauvé

En rédigeant la présente chronique, j'ai appris que le terme *mystère* peut prendre plusieurs sens et signifier, entre autres, *un dogme révélé que le fidèle doit croire mais qu'il ne peut comprendre* (dans la théologie chrétienne), *un sens caché sous un symbole, une difficulté dont on doit chercher la solution* ou *une donnée inexplicable* (en philosophie). Quant à moi, le sens qui prime se rapproche du sens employé dans la théologie chrétienne mais le terme renvoie également à *obscurité volontaire dont on entoure quelque chose* (Le Robert).

Le mystère rend-il service à la foi? Si l'objet de ma foi est digne de foi, le mystère n'a pas de raison d'être et il pourrait même lui être défavorable. Pourtant, y a-t-il quelqu'un qui ne s'est jamais trompé? Quelqu'un dont la foi n'a jamais chancelé? Pierre n'a-t-il pas eu peur du vent? (Mt 14, 30)

J'ai adopté depuis peu la pratique personnelle de réciter le chapelet. J'aime *les mystères du rosaire* que, sans aucune autorité, je rebaptise *les réalités du rosaire*, tout en continuant bien sûr à les appeler *mystères*.

Dans les années 1950 et 1960, lorsqu'on m'obligeait d'arrêter de jouer pour « aller dire le chapelet » avant le dodo, le rosaire comportait trois séries de mystères : joyeux, douloureux et glorieux. Une quarantaine d'années après que cette pratique chez moi a pris fin, Jean-Paul II a ranimé un intérêt pour elle en ajoutant une quatrième série, soit les mystères lumineux. En ce qui me concerne, il ne s'en est pas fallu de plus pour amorcer une éventuelle prolifération.

Pourquoi pas les mystères miséricordieux : 1. Jésus donne à ses disciples le pouvoir d'effacer les péchés (Jn 20, 21-23); 2. La guérison du paralysé (Mc 2, 1-12); 3. Jésus pardonne à la femme adultère (Jn 8, 3-11); 4. La promesse du paradis (Lc 23, 39-43); 5. Jésus demande à son Père de pardonner à ses bourreaux (Lc 23, 33-34);

... les mystères généreux : 1. La veuve pauvre donne plus que tous (Lc 21, 1-4); 2. La pécheresse baigne de ses larmes, essuie de ses cheveux et parfume les pieds de Jésus (Lc 7, 36-50); 3. Le garçon donne cinq pains et deux poissons (Jn 6, 5-11); 4. Le bon Samaritain (Lc 10, 30.33-35.37b); 5. Zachée donne la moitié de ses biens (Lc 19, 5-9);

... les mystères bienheureux : 1. Le sermon sur la montagne (Mt 5, 1-12); 2. Le serviteur fidèle (Mt 24, 45-47); 3. Jésus montre à ses disciples à prier (Lc 11, 1-4); 4. Jean prend chez lui Marie, mère de Jésus (Jn 19, 25-27); 5. Jésus ressuscité se manifeste aux disciples (Jn 21, 7-14);

... les mystères missionnaires : 1. Pierre et Jean évangélisent le Sanhédrin (Ac 4, 20); 2. André parle à Simon, Philippe à Nathanaël (Jn 1, 41.45); 3. La Samaritaine ameute son village (Jn 4, 28-29); 4. Marie-Madeleine accourt annoncer qu'elle a vu le Seigneur (Jn 20, 18); 5. Les disciples d'Emmaüs rebroussent chemin (Lc 24, 33-35); (Allons, proclamons l'Évangile! Thème de la Journée missionnaire mondiale 2007, Huguette Le Blanc, directrice nationale des Œuvres pontificales missionnaires)

... les mystères athlétiques : 1. Exceller dans le service (Ac 20, 24); 2. Se discipliner (1 Co 9, 24-27); 3. Se relever après une chute (Ph 3, 13-14); 4. Persévérer jusqu'à la ligne d'arrivée (2 Tm 4, 7-8); 5. Se confier à la miséricorde de Dieu (Rm 9, 16);

... les mystères vertueux : 1. Le commencement de la sagesse (Pr 1, 7; Si 1, 11-20); 2. S'exercer à la piété, la rechercher (1 Tm 4, 7-8; 6, 6-7.11-12); 3. Primauté et fruits de la charité (Col 3, 14; 1 Co 13, 2.4-7); 4. La foi, source de la charité (Ga 5, 6); 5. L'espérance, motif de foi et de charité (Col 1, 4-5);

... les mystères communautaires : 1. L'appel de Jean le Baptiste à la conversion (Mt 3, 1-2); 2. Le signe des disciples de Jésus (Jn 13, 35); 3. Citoyens du royaume de Dieu (Ep 2, 17-19); 4. Les amis de Jésus (Jn 15, 14-15); 5. La prière de Jésus pour les croyants (Jn 17, 21-23);

... les mystères orants : 1. Le Saint Esprit, maître de la prière (Ph 2, 12-13); 2. Dieu conseiller (Ex 33, 11); 3. Persister dans la prière (Lm 2, 19); 4. Efficacité de la prière (Ps 34, 7); 5. Prier à tout moment (Mt 28, 20);

... les mystères pénitents : 1. Contrition (Lc 22, 62); 2. Aveu (Si 4, 26); 3. Jeûne (Is 58, 6-7); 4. Prière (Ps 51, 19; Ps 138, 3; Ps 130, 7); 5. Aumône (Si 3, 30);

... les mystères religieux : 1. Le portier veilleur, expert en attention (Mc 13, 33-37); 2. Le semeur tranquille, confiant que la Parole accomplit son œuvre (Mc 4, 26-29); 3. Les ouvriers de la dernière heure, émerveillés par la gratuité de Dieu (Mt 20, 1-10); 4. L'intendant astucieux, habile à se faire des amis (Lc 16, 1-8); 5. Les gamins qui jouent sur la place, dansant au rythme de l'Évangile (Lc 7, 31 35); (Convoqués par la Parole, conférence de Sœur Dolores Aleixandre, religieuse du Sacré-Cœur de Jésus);

... les mystères filiaux : 1. Fils et filles d'Adam et Ève (Gn 3, 20); 2. Amour des frères et sœurs en Jésus (Rm 12, 10-21); 3. Fruit de la relation des enfants de Dieu avec le père (Rm 8, 14-16); 4. Le plus petit est supérieur à celui qui est le plus grand (Lc 9, 47-48; 22, 26-27); 5. Responsabilité de frère (Jn 18, 5; Ac 1, 17).

Il y en aurait bien d'autres, car... épuise-t-on les Écritures saintes? Que diriez-vous, par exemple, des *mystères laïques* (1. Vocation du laïc [Mc 8, 34]; 2. Hardiesse du disciple [Mt 10, 30-31]; etc.). Revenons à nos moutons : est-ce que Jésus était digne de foi? Lui qui ne cessait pas de dire *ta foi t'a sauvé*. Sur ce sujet, j'y gagne d'en parler avec sa mère et de me méfier du doute, véritable entrave.

HISTOIRE

Jos Bleau et ses fauteuils

Combien de fauteuils avait Jos Bleau? Au moins deux, semble-t-il!

Sophie DESRUISSEAUX

Le premier maire de la Cité de Saint-Boniface, Joseph-Alfred-Féréol Bleau, semble être un petit cachotier. Le fauteuil de Jos Bleau qui est exposé présentement au Musée de Saint-Boniface pourrait bien ne pas être le seul à exister.

Cette histoire étrange commence avec l'Association des Canadiens de souche qui affirme avoir en leur possession une chaise qui date du début du siècle. « La première fois que j'ai vu la chaise, j'ai été surpris de l'état dans lequel elle avait été conservée. La conservation de ce meuble a toujours été une priorité pour l'association. Grâce à cela, elle ne s'est pas usée », dit le président de l'Association des Canadiens de souche, Laurent Gagnon.

Ce dernier refuse de montrer la chaise à *La Liberté*. Il fournit néanmoins une photo. La raison de tout ce mystère : la sécurité du meuble est primordiale. « Nous voulons que personne ne sache où se situe le fauteuil », dit-il.

Pourquoi? Parce qu'il semblerait que le meuble ait appartenu à Joseph-Alfred-Féréol Bleau. C'est du moins ce qu'affirme Laurent Gagnon. « Je ne sais pas où le Musée de Saint-Boniface a pris son fauteuil, mais c'est nous qui avons la vraie chaise du maire Jos Bleau », dit-il.

Selon lui, Jos Bleau aurait emprunté une somme d'argent à l'Association des Canadiens de souche. « Comme garantie de son emprunt, il a offert sa chaise. Or, le prêt n'a jamais été remboursé, la chaise est donc restée en notre possession », raconte-t-il.

Or, outre une photo, Laurent Gagnon ne peut apporter aucune preuve de ce qu'il avance. « Nous avons égaré beaucoup de papiers lorsque nous avons changé de local », indique-t-il.

Mais si l'histoire de Laurent Gagnon est vraie, à qui est le fauteuil exposé présentement au Musée de Saint-Boniface? La conservatrice du Musée, Pierrette Boily, affirme « que l'historique du meuble présentement en exposition au Musée de Saint-Boniface est assez solide ».

Elle admet cependant que l'histoire de l'Association des Canadiens de souche est intéressante. « C'est passionnant cette histoire de prêt. Mais il faudrait faire plus de recherches. L'Association devrait nous laisser voir la chaise pour qu'on puisse l'analyser, regarder sa constitution et définir son époque », dit-elle.

Le directeur du Musée de Saint-Boniface, Philippe Mailhot, ne semble pas, quant à lui, douter de l'existence d'une autre chaise. Avant d'être maire de la Cité de Saint-Boniface en 1908, Joseph-Alfred-Féréol Bleau a été de janvier à avril 1902 maire de la Ville de Saint-Boniface. « Il est donc fort possible que Jos Bleau ait eu deux chaises », indique-t-il.

Ce dernier se dit même prêt à accueillir au Musée la deuxième chaise. « Il est certain qu'il faudrait discuter avec l'Association des Canadiens de souche, mais nous pourrions organiser une cérémonie qui réunirait les deux chaises de Jos Bleau », note-t-il.

L'Association des Canadiens de souche affirme d'ailleurs qu'elle veut se défaire de la chaise. « Nous sommes de moins en moins nombreux et nos membres vieillissent. Pour s'assurer de ne pas perdre cette partie de notre historie, nous sommes prêts à nous départir de la chaise, mais pas à n'importe quel prix », dit Laurent Gagnon.

L'histoire est à suivre.

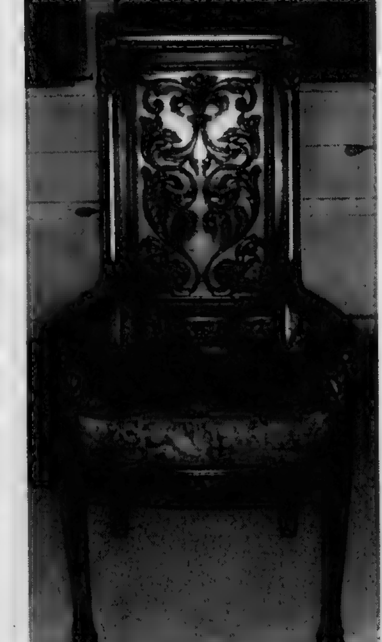


photo : Gracieuseté de Laurent Gagnon

Cette chaise serait celle du maire Jos Bleau. Combien de chaises avait-il?

JEUNESSE

Des bénévoles bilingues

Sophie DESRUISSEAUX

Le festival des Folies grenouilles de Saint-Pierre-Jolys accueillera cette année de nouveaux bénévoles. La Société éducative de visites et d'échanges au Canada (SEVEC) a mis sur pied un nouveau programme d'expérience bénévole.

Douze adolescents de 15 et 16 ans des régions de Saint-Pierre-Jolys et de Brandon vivront ensemble pendant deux semaines. Le but de cette expérience : améliorer leurs connaissances de leur langue seconde. « Nous voulons faire découvrir aux jeunes qu'il est possible de vivre dans les deux langues officielles du pays au Manitoba », explique le coordonnateur du projet pour la SEVEC, Ian Michon.

Du 23 juillet au 4 août, les jeunes francophones et anglophones habiteront donc sous le même toit. Ensemble, ils aideront la communauté puisqu'ils travailleront comme bénévoles au bon déroulement d'un événement. « À Saint-Pierre-Jolys, les jeunes feront du bénévolat pour les Folies grenouilles alors qu'à Brandon, ça sera pour le Folk Festival. En plus de célébrer le bilinguisme, les jeunes développeront donc leurs qualités de leadership », indique Ian Michon.

Les comités organisateurs des différents festivals appuient d'ailleurs avec enthousiasme le programme. « Les Folies grenouilles survivent grâce à l'implication des bénévoles. Cette année, ces jeunes nous aideront beaucoup », note la membre du comité organisateur, Roxelle Gosselin.

L'été 2008 en sera à la première édition du programme. La SEVEC pense pourtant déjà aux autres années. « Cette année, nous avons choisi deux communautés vibrantes. Nous espérons que d'autres communautés suivront le pas et voudront participer aux autres éditions du programme », précise Ian Michon.

Les adolescents peuvent s'inscrire avant le 15 juin. Le formulaire d'inscription est sur le site Internet de la SEVEC au www.sevec.ca/programs/exchanges/vye_f.asp.

La SEVEC paie les frais d'hébergement et de transport. Les jeunes doivent payer leur repas.

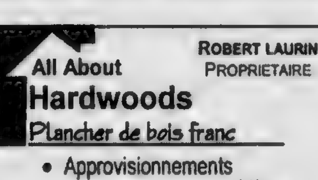
À VOTRE SERVICE

SERVICES

L'ÉQUIPE
DAN VERMETTE
Vente de maisons — SERVICES EN FRANÇAIS — 255-4204
www.danvermette.com
RE/MAX performance







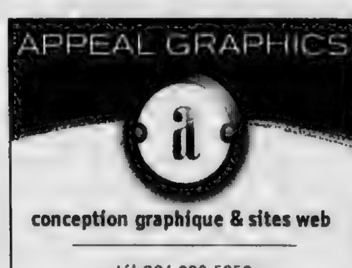
Plancher de bois franc
- Approvisionnements
- Installation
- Estimés

Gallerie 376C rue Marion
Composer le 237-4782 pour un rendezvous



Cet espace est à votre disposition!





Southern Shade Window & Door Inc.
Vous avez vu les autres, maintenant venez voir les meilleurs!
Manufacturier de fenêtres en PVC, portes-fenêtres et portes d'entrée en acier sur mesure.
FENÊTRES, PORTES ET PORTES-FENÊTRES
Tél. : 888-1162 • Téléc. : 896-3437
Courriel : sswandd@mts.net
Internet : www.southernshade.ca
Contactez-nous pour parler à un représentant.





GÉRALD BERNARD
Votre conseiller immobilier
Tél. : (204) 488-9000
www.geraldbernard.com
- Ventes
- Achats
- Locations

RISCHUK PARK REALTY LTD

SERVICES

Excel-langue
Louise DANDENEAU GRANGER
10 ans d'expérience
Traduction et révision
- générale
- domaine de la santé
- documents administratifs
- manuscrits

Références disponibles sur demande
louisedandeneau@shaw.ca
256-5635 ou 770-2974

ASSUREURS

ASSURANCES LAVERGNE
téléphone : (204) 433-7758
télécopieur : (204) 433-7181
www.placelavergne.com
Saint-Pierre-Jolys

COMPTABLES AGRÉÉS

BDO
Raymond Desrochers, c.a., c.f.e.
Henri Magne, c.a.
Marc Rivard, c.a.
Pamela Dupuis, c.a.
Nicole Gisiger, c.a.
Yves Lagassé, c.a.
Michelle Kunzler, c.a.
Travis Leppky, c.a., c.i.s.a.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés et conseillers
Winnipeg (MB) R3C 4L5
Téléphone 204 • 956 • 7200
Télécopieur 204 • 926 • 7201
Sans frais 1 • 800 • 268 • 3337
www.bdo.ca

AVOCATS-NOTAIRES

Alain J. Hogue
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan
Domaines d'expertise :
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires
Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière
247, boulevard Provencher
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6
Téléphone: 925–1900
Fax: 925–1907

TAYLOR McCAFFREY s.r.l.
AVOCATS et NOTAIRES
Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit à votre service!
Me ALAIN L.J. LAURENCELLE
alaurencelle@tmlawyers.com
• avocat et notaire accrédité auprès du consulat général de France à Toronto
• droit commercial et corporatif
• droit des affaires / entreprises
• vente / achat de maison
• testaments et successions.
Me MARC E. MARION
mmarion@tmlawyers.com
• droit fiscal.
Me JOHN MYERS
jmyers@tmlawyers.com
• droit d'auteur • propriété intellectuelle
• marque de commerce • litige général.
Me PATRICK RILEY
priley@tmlawyers.com
• litige général.
Tél. : 949-1312
Téléc. : 957-0945

AIKINS
J. Guy Joubert
Barbara M. Shields
John B. Martens
Robert G. Tétrault
Melissa N. Burkett
Tél.: (204) 957-0050
www.aikins.com

MONK GOODWIN s.r.l.
AVOCATS ET NOTAIRES
Barry L. Gorlick, c.r.
Rhonda M. Hercus
Scott A. Lancaster
800 – 444, AVENUE ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
Tél. : (204) 956-1060
Téléc. : (204) 957-0423
www.monkgoodwin.com

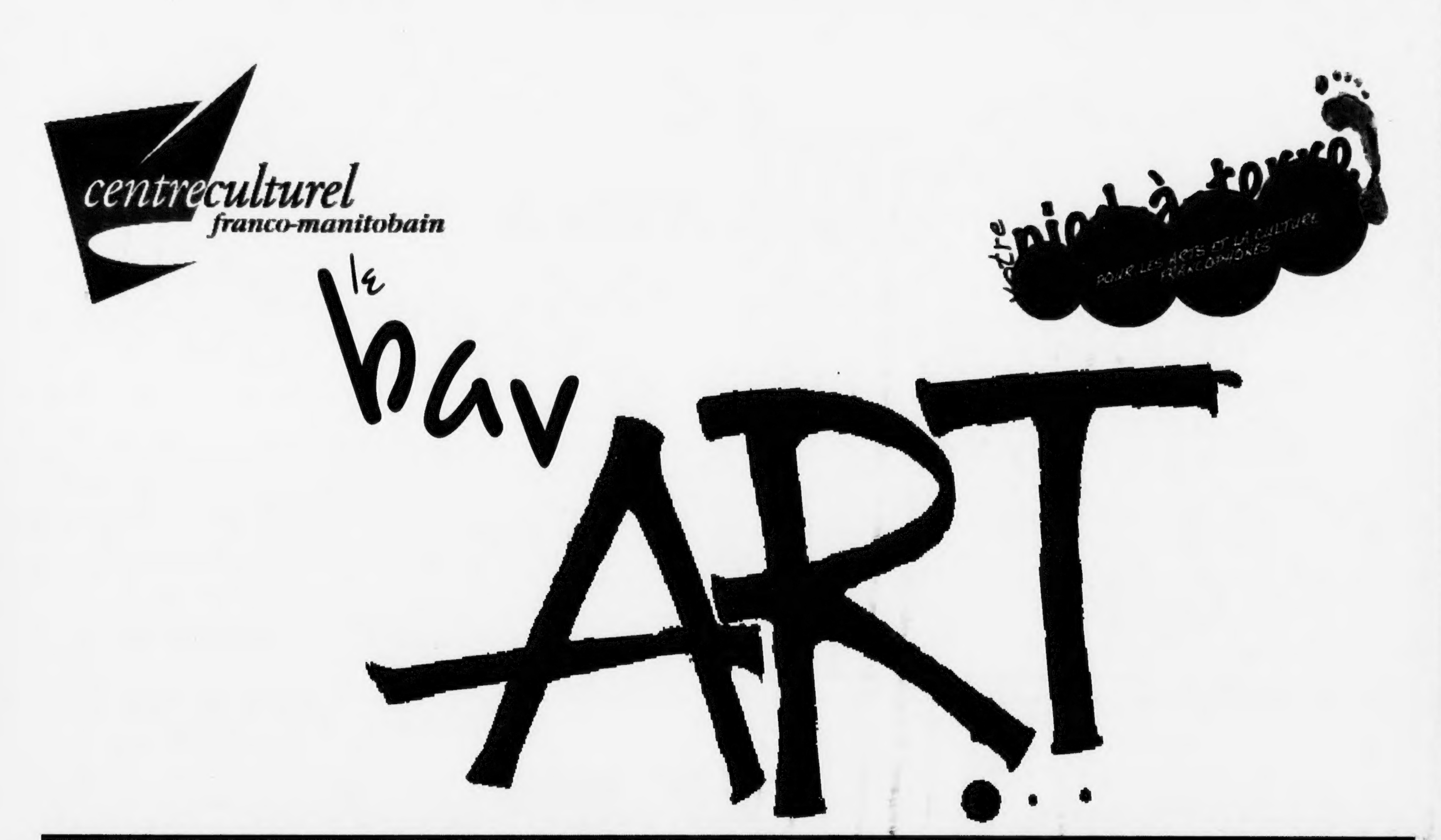
Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	33,60 $ ☐	36,75 $ ☐
2 ans	56,00 $ ☐	63,00 $ ☐

Nom :
Prénom :
Adresse :
Ville :
Province :
Code postal :
Téléphone :
Je choisis de payer par :
☐ Visa :
☐ MasterCard :
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190,
383, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4





L'Alliance française du Manitoba, Radio-Canada, Célébrations 2008 et le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) se réunissent cette année pour présenter la deuxième édition de la Fête de la musique, le samedi 21 juin au CCFM, et ce, de midi à minuit.

Cette année, la fête de la musique mettra en avant-scène le thème des enfants et la musique. De nombreux artistes, aux styles variés, se donneront en spectacle pour le bon plaisir de tous.

Au menu, une brochette d'artistes, dont Jou Tou et le groupe camerounais Idy Oulo.

Afin d'initier les jeunes mélomanes, les artistes du duo Jou Tou animeront un atelier sur les instruments de musique. Couverts de prix et de nominations au niveau international, Jou Tou compte bien faire rêver les enfants en mettant en valeur des instruments de musique qu'on a rarement l'occasion de voir ou d'entendre.

L'artiste manitobaine Colette Balcaen sera aussi de la fête. Elle animera le coin des artistes « Qu'est-ce que le Canada pour toi? ». Douée et cultivée dans le domaine des arts, Colette Balcaen partagera ses astuces avec les plus petits. Pour permettre à vos enfants de profiter de cette chance, rendez-vous sur les lieux en début d'après-midi, de 13h à 16h.

Les Canadiens et Canadiennes profitent du solstice d'été pour reconnaître et souligner l'héritage culturel des peuples autochtones en ce 21 juin. Il s'agit d'une occasion en or pour les Métis, les Inuits et les membres des Premières nations d'exprimer leur fierté culturelle en participant comme artistes à la Fête de la musique. Prenez part aux festivités, dès midi, et soyez de la Fête avec eux!

La Chanson *Tant d'histoires* sera également interprétée en après-midi, pour souligner le 400e de la Ville de Québec. Venez l'apprendre et la chanter avec nous.

L'année 2008 marque également le 100e anniversaire de Saint-Boniface. La présence de Joe Bleau, premier maire de Saint-Boniface, soulignera l'importance de cet anniversaire.

Depuis sa création en France, en 1982, la Fête de la Musique donne l'occasion aux Francophones à travers le monde de célébrer le 5e art! Devenu rendez-vous majeur pour les amateurs de musique, cette grande manifestation donne aux Manitobains et aux Manitobaines, pour une deuxième année consécutive, une merveilleuse occasion de découvrir la musique et les artistes sous toutes leurs formes.

MARDI *Jazz*

L'INCONTOURNABLE

rendez-vous des amateurs de jazz, depuis plus de 20 ans!

Présenté par le Centre culturel franco-manitobain, en collaboration avec Espace Musique 89,9 FM, la radio musicale de Radio-Canada.

ESPACE MUSIQUE 89.9 FM

les portes ouvrent à 19 h 30, spectacle à 20 h 30, Présenté à la salle Antoine-Gaborieau. (2e étage) Entrée gratuite.

3 juin	Walle Larsson (saxophoniste)
10 juin	Andrew Colman (trompettiste)
17 juin	Luisa D'Abramo (chanteuse)
24 juin	Jonathan Stevens (guitariste)
1 juillet	FERMÉ (Fête du Canada)
8 juillet	Ben Dietschi (saxophoniste)
15 juillet	Derek Ullenboom (guitariste)
22 juillet	Rosemarie Todaschuk (chanteuse)
29 juillet	Brian Klowak (saxophoniste)
5 août	Fred Liessens (percussionniste)
12 août	David Hasselfield (saxophoniste)
19 août	Mlra Black (chanteuse)
26 août	Brian Ratushniak (bassiste)

La Fête de la musique

Au cours des 15 dernières années, le groupe Jou Tou a participé à la création d'une scène musicale unique sur la Côte ouest canadienne.

Formé du multi-instrumentaliste André Thibault originaire du Québec, et Qiu Xa He, virtuose chinoise, le groupe Jou Tou a réussi a gagner le coeur des mélomanes du monde entier.

La formation de Colombie-Britannique donnera un atelier sur les instruments de musique aux plus petits dans le cadre de la Fête de la musique, le samedi 21 juin, au Centre culturel franco-manitobain.

Venez profiter de cette chance unique d'apprivoiser les instruments de musique les plus divers: bombarde, birimbao, bansuri, guimbarde, oud, cajon, darabukke, pipa, djembe et ubu.





La Galerie accueille Sonja Hébert

L'exposition *Chimère* a voyagé partout à travers le Canada. Dès le 12 juin, ces oeuvres de l'artiste visuelle Sonja Hébert s'arrêteront à Winnipeg dans la Galerie du Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

Le parcours artistique de Sonja Hébert est impressionnant. Et son oeuvre l'est d'autant plus!

Imagé, son travail met l'accent sur la relation entre les valeurs sociales et l'environnement dans lequel nous vivons. Ses principaux thèmes incluent la survie, l'adaptation, la mort, le renouveau et l'intégrité psychique.

Dans certaines de ses expositions, l'artiste utilise un procédé mécanique par lequel elle engendre ses oeuvres avec l'aide d'objets domestiques.

Dans l'exposition Chimère, par contre, Sonja Hébert opte plutôt pour le dessin. L'artiste maintenant établie à Vancouver fait le pont entre deux entités qui représentent la dichotomie de son environnement.

« Le vol des oiseaux représente généralement la liberté, explique l'artiste. Les corbeaux sont toutefois particuliers parce qu'ils sont accompagnés d'un riche bagage mythique. Cet omnivore est un messager évoluant entre la vie et la mort, interprétant le mouvement entre l'immatériel et le concret.

« D'un autre côté, les racines, elles, créent une impression de solidité, poursuit Sonja Hébert. Comme s'il s'agissait de réservoir de potentiel. En joignant les images des racines et des corbeaux, on en arrive à créer une créature hybride, mais unique. [Dans l'exposition *Chimère*], leurs représentations métaphoriques n'existent dorénavant plus comme deux forces parallèles, mais cohabitent un une seule réalité complexe. »

Les Verts remportent la Coupe Canot

Forte en rebondissements, la Saison 2007-08 de la Ligue d'improvisation manitobaine (LIM) a donné des frissons autant aux gens qui jouaient qu'à ceux qui observaient le spectacle!

Après avoir travaillé d'arrache-pied toute la saison, l'Équipe Verte a finalement mis la main sur la Coupe Canot le 14 mars dernier dans une victoire serrée contre l'Équipe Rouge.

Composée de Roger Durand, Dominic Audette, Natalie Labossière, George Grenier, Amber Wojtowicz et Miguel Gauthier, l'Équipe Verte a écrit une page dans l'histoire de la LIM.

Lors de la soirée, on a remis au capitaine de l'Équipe verte, Roger Durand, le prix du Joueur par excellence.

« J'étais surpris d'avoir gagné ce titre, a raconté Roger Durand. Je ne me suis jamais considéré comme un joueur étoile. »

Le capitaine de l'Équipe Verte compte bien être en grande forme pour le début de la prochaine saison. « Nous avons eu beaucoup de pratiques l'hiver dernier, dit-il. Et nous prévoyons faire quelques spectacles improvisés cet été. Nous serons en mesure d'offrir un meilleur show l'an prochain. »

La Coupe Canot sera à nouveau l'objet de bien des convoitises le printemps prochain au terme d'une autre saison de la LIM. Les dates de camp d'entraînement et le calendrier 2008-09 seront finalisés lors du tout premier rassemblement, en début de saison, le 12 septembre 2008.





LES AMBASSADEURS 2008

Mario Savard
Âge: 17 ans
Occupation: élève
École: Gabrielle-Roy

« C'est important que les gens connaissent la culture maternelle canadienne-française. »

Myriam Leclercq
Âge: 17 ans
Occupation: élève
École: Collège Louis-Riel

« Je suis fière d'être amabassadrice. C'est amusant, on peut en apprendre beaucoup sur notre culture et nos traditions. »

Suzanne D'Amours
Âge: 43 ans
Occupation: Service des médias, Environnement Canada.

« C'est toujours touchant de voir à quel point la communauté canadienne-française est vivante. »

Mathieu Manaigre
Âge: 25 ans
Occupation: Informaticien

« Une culture, c'est savoir d'où l'on vient. Avec le Pavillon, on l'apprend de facon excitante. »

Le Pavillon Canadien-français au CCFM

Pour la première fois, le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) organise conjointement avec l'Ensemble folklorique de la Rivière Rouge, le Pavillon canadien-français. En effet, dans le cadre du grand festival multiculturel Folklorama, le CCFM présentera les spectacles du Pavillon dans la salle Jean-Paul-Aubry, du 3 au 9 août.

De nombreux artistes ont déjà promis d'être de la fête, notamment la Troupe des adolescents, celle des adultes, le groupe de musiciens de La Bardasse ainsi que les Six Croches. Ces artistes se produiront en alternance pendant sept jours.

La coordonnatrice du Pavillon cette année, Joëlle Saltel, trime dur pour mener à bien toutes les tâches qui tombent sous sa responsabilité. Mais elle affirme savoir ce qu'elle fait.

« Je l'ai déjà fait en 2004, explique Joëlle Saltel. Je suis bénévole pour le Pavillon depuis au moins 15 ans. Je ne suis pas vraiment nerveuse. Je crois en la mission du Folklorama... c'est important que la culture francophone y soit représentée! »

Le Pavillon canadien-français a pris congé à deux reprises lors des dernières éditions du Folklorama. Mais, en cette année historique célébrant le centenaire de Saint-Boniface, il revient en force, sous la coordination de Joëlle Saltel.

« Cette année, le Pavillon est sous l'égide du CCFM, poursuit-elle. Et il faut le promouvoir. Le spectacle reflétera les Célébrations 2008 et ce qui se passe dans la communauté!

« Il faut donc venir faire un tour! », conclut-elle!

Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le CCFM au 233-8972.

CALENDRIER ÉTÉ 2008

JUIN

03 juin :
Mârdi Jazz
Walle Larsson
(guitariste)

06 juin :
Quelques arpents de piège
17h00
Gratuit

10 juin :
Mârdi Jazz
Andrew Coleman
(trompettiste)

12 juin :
La Galerie Sonja Hébert

17 juin :
Mârdi Jazz
Luisa D'Abramo
(chanteuse)

21 juin :
La Fête de la Musique
Artistes invités

Fête de la Musique
21 juin

25 mars :
Mârdi Jazz
Jonathan Stevens (guitariste)

JUILLET

08 juillet :
Mârdi Jazz
Ben Dietschi
(saxophoniste)

14 au 18 juillet :
École des jeunes artistes
9h30 - midi
Colette Balcaen

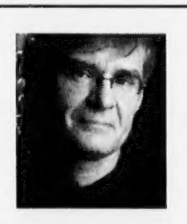


15 juillet :
Mârdi Jazz
Derek Ullenboom
(guitariste)



22 juillet :
Mârdi Jazz
Rosemarie Todaschuk
(chanteuse)

29 avril :
Mârdi Jazz
Brian Klowak
(saxophoniste)



AOÛT

03 août :
Mârdi Jazz
Fred Liessens
(batteur)



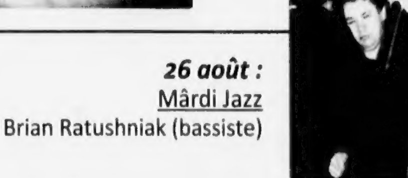
05 août :
Mârdi Jazz
David Hasselfield
(saxophoniste)

12 août :
Mârdi Jazz
Ron Paley
(pianiste)

18 au 22 août :
École des jeunes artistes
9h30 - midi
Colette Balcaen



19 août :
Mârdi Jazz
Mira Black (chanteuse)



26 août :
Mârdi Jazz
Brian Ratushniak (bassiste)

Visitez notre site au www.ccfm.mb.ca pour découvrir toute notre programmation.



MARDI JAZZ

Fred Liessens

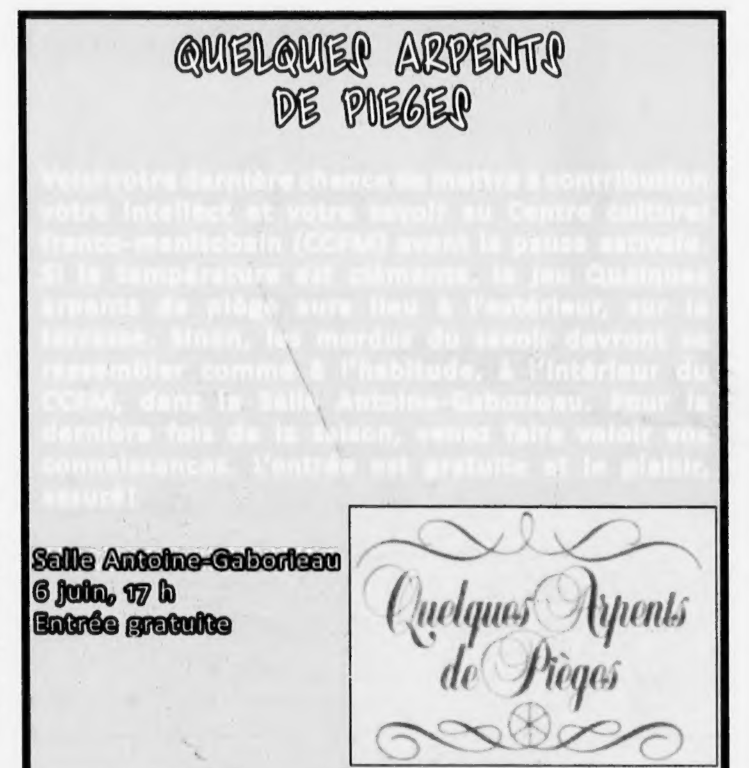
C'est avec grand honneur que le Centre culturel franco-manitobain présentera, le percussionniste Fred Liessens, dans le cadre des événements Mârdi Jazz.

Né à Sorel, au Québec, Fred Liessens a entamé sa carrière de musicien à l'âge de 13 ans en jouant du timpani dans un groupe scolaire. Il a entrepris des études au Collège de Sainte-Foy, à Québec, et plus tard à l'Université McGill, à Montréal.

Au tournant des années 1980, il a déjà participé à de nombreuses formations: l'Orchestre national des Jeunes du Canada, celui des Jeunes du Québec, l'Orchestre symphonique de Montréal, de Radio-Canda et des Grands Ballets Canadien. En 1981, Fred Liessens déménage au Manitoba et obtient le rôle de percussionniste principal de l'Orchestre symphonique de Winnipeg.

Une fois établi dans l'Ouest canadien, Fred Liessens profite de l'occasion pour jouer avec l'Orchestre de Chambre du Manitoba et l'Ensemble MusikBarock.

Cet artiste émérite sera présent au Centre culturel franco-manitobain le 5 août 2008, à 20 h 30. Un rendez-vous à ne pas manquer!



Le CCFM a besoin de vous

De nombreux événements sont prévus cet été: la Fête de la musique, le Pavillon canadien-français du Folklorama et l'École des jeunes artistes, pour ne nommer que ceux-là! Mais ces activités, elles ne peuvent être réalisées toutes seules. Votre Centre culturel franco-manitobain a besoin de vous.

Si de nouvelles rencontres et des expériences inoubliables vous intéressent, n'hésitez pas à communiquer avec nous, au 233-8972!

Vous voulez être bénévole?



LOCATIONS DE SALLES

Le CCFM dispose de quatre belles salles dans lesquelles des groupes, associations, organismes et particuliers peuvent venir célébrer des occasions diverses, tenir des conférences ou présenter des spectacles.

Pour réserver votre salle ou demander un devis, contactez le CCFM salles@ccfm.mb.ca ou composez le 233-8972.

Salle Antoine-Gaborieau

Capacité d'accueil: 100 personnes
Pour conférences, réunions, soirées, ou autres événements.





Salle Pauline-Boutal

Capacité d'accueil: 285 personnes
Sièges numérotés. Accès facile aux personnes à mobilité réduite.

Salle Jean-Paul-Aubry

Grande salle polyvalente.
Capacité d'accueil selon usage de la salle:
600 personnes (théâtre)
300 personnes (salles de classes)
320 personnes (banquet)
550 personnes (soirée sociale).





Studio

Capacité d'accueil: 53 personnes
Salle intime, polyvalente, idéale pour cours de danse ou séances d'exercices

Les bureaux du Centre culturel franco-manitobain sont situés au 340, boulevard Provencher et sont ouverts de 9h à 17 h du lundi au vendredi (fermé de 12h à 13h)
Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au :

Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R0G 0G7

Téléphone (204) 233-8972
Télécopieur (204) 233-3324
Courrier électronique : ccfm@ccfm.mb.ca
Adresse Internet : www.ccfm.mb.ca









